

Affaiblie par la récession Collins & Aikman Ltd change d'orienta

GRANBY (FB) — La rentabilité de la compagnie Collins & Aikman Ltd, opérant des usines à Granby et Farnham, en a pris un coup depuis la fin de 1974, étant victime du ralentissement économique qui glisse de plus en plus vers la récession véritable.

Sans dévoiler de chiffres concernant la baisse de production aux usines de Granby et Farnham, un dirigeant de l'entreprise, M. Ronald Gibert, a indiqué que Collins est fortement touchée par les problèmes qui affectent l'industrie américaine de l'automobile.

Ainsi, à la fin de la première année, les ventes de General Motors et de Chrysler, particulièrement, avaient baissé de 47%.

Collins & Aikman, qui produit des tapis entrant dans la fabrication des automobiles, a dû réviser sérieusement les possibilités de son marché.

A un certain moment, on a même parlé de la

fermeture définitive de l'usine granbyenne, située au 1010, rue Cowie, mais la compagnie s'est empressée de rassurer ses employés en affichant un démenti sur les murs de la manufacture.

"Nous ne fermerons pas l'usine", a insisté M. Gibert, précisant que Collins effectue actuellement un simple transfert d'équipement à son usine de Farnham, à partir de celle de la Princesse.

A Farnham, l'entreprise oeuvrant dans le textile a d'abord cessé ses opérations de tissage, pour une question de rentabilité. Maintenant, l'on transfère les machines tricoteuses, qui font le touffetage du fil, à Farnham, a ajouté M. Gibert.

Déjà deux machines tricoteuses ont été démontées au 150 Est, rue Collins, à Farnham, et les cinq autres machines demeurant encore en service à Granby seront transportées à Farnham d'ici au mois de mai.

Le déménagement des deux premières machines tricoteuses a entraîné la mise à pied de huit personnes à Granby et le déménagement total aura suscité le départ d'une trentaine d'employés au printemps.

Ces employés mis à pied ne peuvent suivre leur gagne-pain à Farnham, puisqu'ils n'appartiennent pas à la même centrale syndicale (CSD) que les employés de l'usine de cet endroit, a expliqué M. Richard Bergeron, président du syndicat des employés de Collins à Granby, syndicat affilié à la FTQ.

A l'heure actuelle, Collins & Aikman emploie 80 personnes à son usine granbyenne.

En concentrant le tricot à Farnham, Collins Ltd continuera tout de même à traiter le fil à son usi-

ne de Granby. La production de cette usine sera acheminée à Farnham.

M. Gibert a noté, par ailleurs, que le déménagement de l'équipement permettra à la compagnie d'utiliser l'espace vacant pour l'entreposage du fil et de la fibre synthétique utilisée dans la fabrication du tapis. "Auparavant, nos stocks étaient éparpillés un peu partout à travers Granby", a spécifié le porte-parole de la compagnie.

En rassemblant tout l'entreposage rue Cowie, les frais de manutention en seront d'autant amoindris, a continué M. Gibert.

Il est à noter qu'en se défaisant de ses métiers à tisser à Farnham et en remplaçant ces derniers par les tricoteuses de Granby, la compagnie Collins & Aikman tente d'orienter une partie de sa production vers le marché du tapis domestique.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 198

GRANBY, MARDI 4 FÉVRIER 1975

20 CENTS

Petits films, photos et cartes de compétence...

Il vendait des cartes de compétence \$100 ou \$200 sur la Côte Nord...

MONTREAL (PC) — Selon un début de preuve, présenté lundi devant la Commission Cliche, les cartes de compétence sans lesquelles un ouvrier de la construction ne peut obtenir un emploi, se vendent presque ouvertement sur la Côte-Nord, à des prix variant entre \$100 et \$200.

Le réseau de vente était dirigé, selon les témoins entendus, par Fernand Mongeon, actuellement en prison où il purge ce qui est considéré comme ayant

été la plus lourde peine infligée à un accusé pour vente de matériel pornographique.

Mongeon recrutait ses clients dans les tavernes et les bars et leur proposait sa marchandise, films photos et cartes de compétence.

Un représentant syndical de la CSN, M. Léo Saint-Pierre, a raconté aux commissaires que l'ancien député libéral de Duplessis et avocat bien connu de Haute-Rive, Me Pierre Maltais, lui avait confié un jour qu'il avait un "contact" par

qui on pouvait se procurer les fameuses cartes. Quelques jours plus tard, Fernand Mongeon l'appela pour lui donner rendez-vous au motel Le Caravelle.

C'est là que Mongeon, accompagné d'un dénommé Pit Couture, devait lui offrir 20 fausses cartes dans une pile de "six pouces de haut" qu'il avait en sa possession. Léo Saint-Pierre a dit qu'il en avait vendu une au travailleur Gilbert D'A-mour, qui a confirmé le fait devant la commission.

Léo Saint-Pierre a déclaré qu'il croyait que Mongeon était un représentant du ministère du Travail autorisé à vendre de vraies cartes. Ayant toutefois quelques doutes sur Mongeon, il préférait vérifier sur les listes. S'il avait vu apparaître les noms de ses deux clients, a-t-il admis, il aurait continué la vente lucrative.

Il devait remettre 16 cartes à Mongeon ainsi que le produit de ses deux ventes quelques mois plus tard. Il devait aussi en remettre les autres exemplaires au président de la CSN-Construction, M. Michel Bourdon, après la visite des inspecteurs de la SQ à son domicile.

Mongeon, déçu de perdre un vendeur, a toutefois averti Saint-Pierre qu'il avait un autre poste de vente dans la région, soit le

salon de massage" dans cette ville. Le salon a pu ouvrir ses portes par la suite, fut revendu puis fermé.

Parlant de Mongeon, le vendeur de cartes et de matériel pornographique, le juge Cliche devait s'exclamer: "Il avait tout l'kit".

Maltais a admis avoir rencontré Jacques Léger et Pit Couture en fin de semaine à Montréal, peu avant sa comparution devant la Commission Cliche. Il a nié que ces rencontres aient pu servir à "arranger" à l'avance les témoignages à venir. Toutefois, les témoins se sont contredits sur leurs allées et venues de la fin de semaine et sur qui avait appelé qui avant ces rencontres fortuites, ont-ils maintenu.

Macdonald: On sauvera le projet Syncrude!

WINNIPEG (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a fait savoir lundi qu'une entente pourrait bientôt intervenir en vue de sauver le projet Syncrude d'exploitation des schistes bitumineux de l'Alberta.

Après douze heures d'entretien entre les fonctionnaires fédéraux et les représentants de la compagnie, le ministre a avoué que certaines questions importantes ne sont pas encore résolues, mais que les négociations se poursuivront par téléphone, ce matin. Si une entente intervient, elle sera dévoilée aux Communautés cet après-midi, ainsi qu'aux législatures albertaine et ontarienne.

Peters: Le gouvernement devrait s'en charger...

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate de Témiskaming, M. Arnold Peters, a exprimé l'avis, lundi, que le gouvernement devrait abandonner l'idée de participer au consortium Syncrude, pour prendre lui-même en charge l'exploitation des schistes bitumineux de l'Alberta.

Dans un violent discours de critique à l'endroit des corporations, M. Peters a voué l'entreprise privée aux feux de l'enfer.

"Que les compagnies pétrolières, qui ne sont intéressées qu'à nos vastes ressources énergétiques fassent faillite; espérons qu'elles feront faillite; aidons-les à faire faillite".

Parlant aux Communautés, il s'est dit scandalisé des concessions faites par le gouvernement en faveur de Syncrude, un consortium devant mettre en place une usine d'extraction de 125,000 barils par jour de pétrole, dans les sables de l'Athabaska.

Il a ajouté que les compagnies pétrolières sont celles qui reçoivent le plus de subventions gouvernementales, au Canada. Il a invité le ministre des Finances, M. John Turner, d'intervenir immédiatement afin de mettre fin aux concessions accordées à ces compagnies, même si cela signifie la banqueroute pour elles.

Shell: On abandonne

WINNIPEG (PC) — Le président de la compagnie Shell du Canada a fait savoir, lundi, que celle-ci ne participera pas au projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska; projet évalué à \$2 milliards.

M. C. Daniel, à l'issue d'un entretien de plus de trois heures avec les dirigeants gouvernementaux et ceux de Syncrude, a précisé "qu'en raison des conditions attachées au contrat du projet Syncrude et à l'incertitude quant aux prix mondiaux du pétrole, Shell ne peut participer à l'aventure".

M. Daniel n'a pas précisé les modalités du contrat qui ont incité sa compagnie à se désister.

On sait toutefois que Shell désirait que soit fixé un prix minimum pour le pétrole provenant des schistes bitumineux, tandis que les autres parties en cause s'y objectaient.

Le gouvernement fédéral avait affirmé que Syncrude pourrait vendre son pétrole au prix international, qui est actuellement d'environ \$5 le baril supérieur au produit domestique, mais avait refusé de fixer un prix minimum.

Entre-temps, les entretiens se sont poursuivis lundi en vue de découvrir de nouvelles sources de financement pour le projet. Les participants principaux à ces réunions sont les propriétaires de Syncrude, le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, celui du Trésor, M. Jean Chrétien, ainsi que les premiers ministres William Davis de l'Ontario et Peter Lougheed de l'Alberta.

Le consortium Syncrude, maintenant formé d'Imperial Oil, Gulf et Canada-Cities Service, avait menacé d'annuler le projet vendredi dernier si des nouveaux fonds n'étaient pas trouvés. Il avait toutefois accepté de retarder sa décision finale jusqu'à l'issue de la rencontre d'hier.

Par ailleurs, à l'issue de la réunion, le premier ministre Davis a affirmé que sa province était prête à investir dans Syncrude, si nécessaire, pour éviter l'abandon du projet.

Il n'a toutefois pas précisé quelle ampleur ces investissements pourraient prendre.

Pétrole: Kissinger propose un prix minimum commun d'importation

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a invité, lundi, les pays industrialisés à s'entendre sur l'établissement d'un prix minimum commun pour leurs importations de pétrole afin de protéger le développement d'autres ressources énergétiques.

Le chef de la diplomatie américaine a en outre proposé que les pays industrialisés forment, à l'intérieur de l'Agence internationale de l'énergie, un consortium destiné à harmoniser et accélérer la production de ressources énergétiques synthétiques afin de réduire leur dépendance des pays producteurs de pétrole.

Parlant devant le National Press Club, M. Kissinger a annoncé que les États-Unis vont présenter ces propositions à la réunion du conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie, mercredi, à Paris.

Le tarif que propose M. Kissinger sera à son avis nettement inférieur au niveau actuel des prix mondiaux du pétrole \$10 à \$11, mais il devra être assez élevé pour constituer une barrière suffisante pour encourager le développement à long terme d'autres ressources énergétiques.

Ce nouveau prix, protégé d'un commun accord, servira ensuite de base de référence pour le dialogue entre les pays consommateurs et producteurs, a dit M. Kissinger.

Dans la mesure, a-t-il ajouté, où les prix pratiqués actuellement par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se situent à un niveau élevé par crainte de baisses précipitées dans l'avenir, les pays consommateurs doivent se montrer prêts en échange de garanties sur l'approvisionnement du pétrole, à offrir aux producteurs un prix assuré pour

Pétrole: Kissinger propose un prix minimum commun d'importation

une période définie à condition que ce prix soit "substantiellement plus bas" que les tarifs actuels.

En résumé, a souligné le secrétaire d'Etat, le développement massif de nouvelles ressources d'énergie par les pays industrialisés placera les pays de l'OPEP devant le choix suivant: abaisser leurs prix maintenant en échange d'une longue période de stabilité de ces prix, ou bien le risque d'un effondrement des prix une fois que les pays consommateurs auront mis au point des sources d'énergies de rechange.

"Plus l'OPEP attend, plus nous serons forts pour négocier", a averti M. Kissinger.

"N'avons-nous rien appris de l'année écoulée?" a demandé le secrétaire d'Etat qui a souligné que si on laisse les prix pétroliers continuer leur progression sans limites, le monde industrialisé se heurtera à une situation économique assez grave pour saper la confiance des peuples dans les gouvernements démocratiques et pour faire courir le risque de conflits intérieurs et internationaux.

Triple défi

"La situation n'est pas encore si grave que cela, mais elle menace de le devenir si les pays industrialisés se montrent incapables de faire face aux défis économique, politique et moral de la crise de l'énergie et de reprendre en mains leur avenir."

"A moins que les pays consommateurs agissent de concert pour réduire leur consommation d'énergie par des mesures de conservation et pour développer de nouvelles ressources, les efforts d'un pays quelconque, seul, seront vains, a déclaré M. Kissinger. Et si les consommateurs n'accordent pas leurs vœux, le dialogue avec les producteurs ne sera fructueux... Si les

nations industrialisées ne font pas la preuve de leur volonté politique en agissant d'une manière efficace dans tous les domaines, les producteurs seront encore plus tentés de mettre à profit notre vulnérabilité", a-t-il souligné.

M. Kissinger s'était fait inviter au dernier moment pour prononcer ce discours au National Press Club, devant lequel il se présentait pour la première fois, depuis qu'il a été appelé comme conseiller pour les affaires de sécurité par l'ex-président Nixon en janvier 1969.

Nouvelle stratégie

Le secrétaire d'Etat a voulu rappeler aux pays industrialisés, un an après la conférence de Washington sur l'énergie, qu'ils n'ont pas le choix et que s'ils n'agissent pas de concert immédiatement, ils ne feront qu'accroître leur dépendance au cours des années à venir.

Cette stratégie, estime M. Kissinger, exercera "de fortes pressions" sur les prix du pétrole car "aucun cartel n'est assez isolé des conditions économiques d'ensemble pour que ses prix soient invulnérables aux changements du marché".

le sourire matinal

Un sale capitaliste est un monsieur à qui on doit de l'argent.

STOP veut la tête du ministre Goldbloom

MONTREAL (PC) — STOP, un organisme qui se consacre à la lutte contre la pollution, a réclamé, lundi, la démission de M. Victor Goldbloom, ministre québécois de l'Environnement, "parce qu'il s'est révélé incapable d'accomplir sa tâche".

STOP reproche notamment au ministre de l'Environnement de ne livrer au public que des discours et des promesses remplis de lieux communs et dissemblant une totale inaction.

Alors que "Montréal connaît le taux de pollution de l'air le plus élevé au pays", déclare le communiqué de STOP, "M. Goldbloom aborde cette grave question en dilettante... et il serait dans le meilleur intérêt des citoyens du Québec qu'il offre sa démission".

Ford chute de 10 points

WASHINGTON (AFP) — Suivant un sondage Harris, la popularité du président Ford est tombée de dix points par rapport au sondage du mois dernier.

Interrogés sur la façon dont ils jugent l'action du président, 36 pour cent seulement des Américains ont répondu positivement contre 46 p.c. en décembre dernier. Par ailleurs, 60 pour cent la jugent négative et 4 p.c. ne se prononcent pas.

On saura tout par la Commission Cliche..!

MONTREAL (PC) — Les fiers-à-bras embauchés par l'Université de Montréal, au cours de la grève des employés de soutien en 1971, étaient payés \$100 par jour.

Telle est la révélation faite devant la commission Cliche, lundi, par l'un des fiers-à-bras de l'époque, le tenancier actuel du club Eros, à Laprairie, Richard Saint-Pierre.

De plus, la commission a produit un enregistrement d'une conversation interceptée à cette époque entre Saint-Pierre et Jean l'Allemand, un autre "bouncer" de l'équipe lancée à plusieurs reprises contre les étudiants.

A l'époque, le recteur de l'institution de haut savoir, M. Roger Gaudry, avait adressé le télégramme suivant aux syndiqués: "L'Université a engagé exclusivement des agents munis du permis réglementaire d'agent de sécurité Stop".

Saint-Pierre, qui a admis l'existence "d'escadrons volants" de fiers-à-bras au service des employeurs à travers la province, a dit qu'il avait été embauché "par le recteur Gaudry" et "par M. Blouin, de la sécurité".

Il a précisé qu'on avait retenu ses services "pour protéger à l'intérieur", mais il devait admettre avoir été à l'extérieur le fameux soir où un groupe d'étudiants ont été coincés par les "bouncers" armés de barre de métal et de bâtons et les forces de l'ordre qui se trouvaient, comme par hasard, sur les lieux.

Cournoyer va s'occuper de la United Aircraft

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a déclaré, lundi, qu'il présenterait des recommandations pour régler le conflit de la United Aircraft, au cours de la prochaine séance du comité parlementaire du travail.

M. Cournoyer, qui a eu un entretien avec les dirigeants syndicaux, lundi, devait rencontrer les représentants patronaux aujourd'hui.

La grève, à l'usine de Longueuil de la United Aircraft, dure depuis le mois de janvier 1974.

Il ne reste plus que 1,000 grévistes, parmi les 2,600 qui ont débrayé à ce moment-là.

United Aircraft? Un autre conflit de l'amiante

SHERBROOKE (PC) — Le conflit de la United Aircraft a dégénéré en une autre "grève de l'amianté" et il est grand temps que les autorités provinciales et fédérales fassent preuve de leadership responsable, si elles veulent éviter de sombrer dans une nouvelle sorte de duplicité.

Tel est en substance l'appel lancé en fin de semaine par le Conseil provincial des machinistes du Québec, qui donnait une conférence de presse à Sherbrooke, à l'issue de la réunion de l'exécutif de cette organisation.

Qualifiant de raisonnables les demandes des employés de la United Aircraft, en grève depuis plus d'un an, les dirigeants des machinistes ont affirmé que "les gouvernements ont donné à la compagnie toutes les chances de prouver sa bonne foi" et qu'il est maintenant évident que ce conflit ne se règlera que par l'intervention des gouvernements.

M. Harvey Savoie, secrétaire général du Conseil, a expliqué que la seule solution serait la nationalisation de la compagnie et sa transformation en une coopérative gérée par les employés.

M. Savoie a en même temps réclamé la démission du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie "pour haute trahison des travailleurs québécois et pour son incompetence comme administrateur des deniers publics".

Quant à M. J.-Paul Allard, directeur des relations publiques du Conseil provincial, il a pressé le gouvernement Bourassa de sévir contre les dirigeants de la United Aircraft "pour mépris des institutions parlementaires".

La méteo

Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum près de 20 (-7). Aperçu pour mercredi: nuageux et moins froid.

le sourire matinal

Un sale capitaliste est un monsieur à qui on doit de l'argent.

La Meublerie.

601 Cowie, Granby Tel: 378-9941

Nouvelles Régionales



Un record

Les conditions climatiques de la fin de semaine ont permis à des centaines de milliers de skieurs de pratiquer en fin leur sport favori à leur saoul. On peut se faire une idée du nombre de skieurs qui ont défilé au centre de ski de Bromont rien qu'en regardant le terrain de stationnement, tel qu'il se présentait dimanche, peu après 10 heures a.m.

Trois sont incarcérés et trois autres en liberté Réseau de malfaiteurs mis à jour: le châtiment arrivera le 24 mars

DUNHAM(AD)—Impitoyablement, la justice suit son cours, même si le temps semble vouloir effacer les choses parfois, ainsi, la cour statuera, le 24 mars, dans le cas d'un réseau de malfaiteurs, spécialisés dans les vols de chalets et opérant à la façon d'une entreprise familiale, que la Sûreté du Québec de Cowansville a mis au jour au début de l'année 74.

Le juge Bernard Légaré, de la cour des Sessions, a reporté au 24 mars la sentence de René, Luc et David Carpentier, trois frères de Dunham, qui sont confinés en prison dans l'in-

tervalle, en vertu d'une ordonnance de détention sous garde émise par le président du tribunal.

Agé de 23 ans, René Carpentier s'est reconnu coupable de 13 vols par effraction, la plupart dans des chalets et maisons d'habitation de Frelighsburg, Abercorn et Sutton. Ne lui cédant que par peu, son frère cadet Luc, 22 ans, s'est reconnu coupable, lui, de sept vols par effraction. Enfin, le cadet du groupe Carpentier, David, âgé de 19 ans seulement, a confessé trois vols par effraction en rapport avec cette série de cambriolages.

En dépit des arguments invoqués par leur avocat,

Me Gilles Poussard, de la clinique d'aide juridique de Granby, le juge Bernard Légaré a refusé de les libérer dans l'attente du prononcé de leur sentence, considérant que le tribunal doit être compréhensif, certes, mais ferme dans les cas de vols par effraction en série. Le procureur de la couronne, Me Claude Noisoux, s'objectait alors catégoriquement à la libération des prévenus, invoquant les nombreux cambriolages dont chacun a reconnu être l'auteur.

Le président du tribunal a, par ailleurs, consenti à donner suite à une requête de Me Poussard, à l'effet qu'un rapport pré-sentenciel soit complet au sujet de ses parents. Un rapport pré-sentenciel ayant trait aux accusés sera effectivement rédigé par les officiers de probation du district et soumis à la

cour en temps opportun, afin que celle-ci puisse rendre la sentence le 24 mars, comme prévu.

Entretemps, René, Luc et David Carpentier sont détenus à la prison commune de Cowansville à la suite de leur plaidoyer de culpabilité pour les vols qu'ils ont commis.

Trois autres relâchés

D'autre part, le juge Légaré a consenti à libérer trois autres membres de la famille Carpentier, le père Fernand ainsi que les fils Jean-Claude et André, qui se sont

Poussard, eut fait valoir qu'ils sont mariés et ont des enfants à charge, en plus du fait qu'ils travaillent régulièrement.

Au début, le juge Légaré était réticent à accorder leur libération aux inculpés. Il s'est révisé à la suite des arguments de la défense et il a consenti à les laisser en liberté jusqu'à ce qu'il prononce leur sentence, le 24 mars. Dans leur cas également, le président du tribunal a exigé la préparation d'un rapport pré-sentenciel à la demande de Me Claude Noisoux, laquelle était appuyée sans réserve par Me Poussard.

La mise au jour de ce

Mesure et évaluation, deux notions très distinctes l'une de l'autre

COWANSVILLE (JdB) — Examen, test, fiche d'observation, relevé de notes, dossier scolaire cumulatif, feuille de route. Voilà bien des réalités éducatives auxquelles tous les parents sont, un jour ou l'autre confrontés sans pour autant savoir à quoi elles correspondent effectivement.

En éducation, quand on parle d'instrument de mesure, on fait allusion à des épreuves qui servent à établir quantitativement la performance des élèves, on pense alors aux examens, aux tests et autres.

L'examen, qui sert comme rapport aux parents ainsi qu'au diagnostic pédagogique, au classement, à la promotion, mesure de façon quantitative les connaissances ou habilités acquises par l'étudiant.

Le test, cependant, offre, pour sa part, une plus

grande objectivité lors de l'évaluation aux fins de classement ou d'orientation, puisqu'il s'agit d'un instrument de mesure dont l'application est standardisée et qui a été élaboré à la suite d'une expérimentation de chacune des questions; il sert à mesurer divers aspects du rendement scolaire du développement général de l'élève.

La fiche d'observation amène l'enseignant à une observation plus systématique afin de mieux connaître les étudiants pour mieux orienter ses interventions auprès d'eux. Elle vise à ce qu'on puisse tenir compte de facteurs autres que le seul rendement scolaire.

La fiche de notation des performances pratiques sert à établir les résultats des élèves à la suite de l'exécution d'un travail pratique ou de la réalisation d'une perfor-

mance (les arts, l'éducation physique, les activités).

Quant aux instruments d'évaluation, ils permettent de porter un jugement sur le rendement scolaire ou le développement général des élèves, à la suite de l'application d'instruments de mesure.

Le bulletin scolaire est un instrument d'évaluation de portée annuelle, il sert à communiquer aux élèves eux-mêmes, aux parents la mesure du rendement scolaire de chaque étudiant. Lmrs de l'évaluation de l'élève le jugement à porter sur les données consignées dans le bulletin est la responsabilité des parents, des enseignants, des administrateurs scolaires, etc....

La feuille de route permet de recueillir les résultats obtenus par l'élève pour chaque notion spécifique acquise, elle favorise

l'individualisation de l'enseignement puisqu'elle permet au professeur de suivre le cheminement de chacun de ses élèves.

La fiche d'auto-évaluation est un moyen mis à la disposition de l'élève pour lui permettre de porter un jugement personnel sur l'effort fourni et l'intérêt manifesté dans son travail.

Le dossier scolaire cumulatif est un instrument d'évaluation individuel et permanent des élèves, il jouit d'un caractère confidentiel et comprend des résultats de tests ayant trait au rendement scolaire et au développement général et le sommaire des résultats inscrits au bulletin scolaire de chaque année.

Le relevé de notes est, pour sa part, émis par le ministère et fait connaître aux élèves, aux parents les résultats obtenus aux examens prépa-

rés sous la juridiction du ministère ou approuvés par lui.

Il y a aussi l'attestation d'études (émis par la commission scolaire, indiquant le degré de scolarité atteint), le certificat d'étude (qui établit qu'un élève a rempli les exigences établies par le ministère pour obtenir la sanction officielle de la fin de ses études secondaires)...

Il s'agit là de tous les moyens préconisés pour atteindre les objectifs du ministère en mesure et évaluation. Ce relevé fait partie du rapport fourni par le groupe de travail de la polyvalente Masey-Vanier. C'est à l'intérieur de ces moyens que seront choisis les modes et instruments propres à chaque cycle, chaque département de la polyvalente, afin d'obtenir une mesure et une évaluation convenant à tous et chacun...

Une page d'histoire

Vidkun Quisling était nommé ministre-président de Norvège par l'armée d'occupation allemande il y a 33 ans aujourd'hui — en 1942. En moins d'une semaine, il abolit la constitution et gouverna comme dictateur personnel, tentant de nazifier le pays en envoyant 1.000 juifs vers des camps de concentration. Il fut exécuté pour trahison après la Seconde Guerre mondiale.

1900 — Le Régiment du Saguenay est organisé sous le nom de 18e bataillon d'infanterie.

1908 — Assassinat du roi Carlos 1er du Portugal.

1924 — La Grande-Bretagne reconnaît officiellement le gouvernement soviétique de Russie.

1946 — Trygve Lie, de Norvège, est nommé secrétaire général des Nations unies.

1952 — L'Allemagne de l'Ouest se joint à cinq autres pays pour former la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Vingt jours à l'ombre pour sa participation dans ce même réseau

FRELIGHSBURG(AD)—Daniel Bastille, un jeune homme d'une vingtaine d'années, de Frelighsburg, qui était le seul "maillon étranger" au réseau de malfaiteurs regroupant des membres de la famille Carpentier, a été purgé de 20 jours de prison à être purgés à raison de dix fins de semaine consécutives, pour sa participation à cette série de cambriolages dans des chalets et maisons d'habitation de la région de Frelighsburg.

Bastille s'est reconnu coupable de trois vols par effraction en rapport avec les activités de ce réseau de malfaiteurs. Il a avoué être l'auteur de trois cambriolages survenus entre le 6 et le 19 février 74, le premier de \$500, le second au montant de \$1.000 et le dernier de \$350, tous perpétrés dans des maisons d'habitation.

Le juge Gérard Normandin, qui présidait la cour des Sessions au Palais de Justice de Cowansville, l'a condamné sous chaque chef d'accusation à 20 jours de prison à être purgés concurremment, le tout à raison de dix fins de semaine consécutives. En vertu de l'ordonnance émise par la cour, Bastille devra se présenter à la prison commune à 19 heures, le vendredi, pour n'en ressortir qu'à 17 heures, le dimanche, le tout débutant lors de la prochaine fin de semaine.

Le procureur de la couronne, Me Claude Noisoux, avait réclamé une peine d'emprisonnement pour l'accusé en invoquant les épandées de vols par effraction dans le district de Bedford, en plus de souligner que le jeune homme a commis ces délits dans des maisons d'habitation, ce qui constitue, selon lui, une circonstance aggravante.

Quant à l'avocat de la défense, Me Louis Grignon, il avait réclamé la clémence du tribunal, soulignant que son client travaille régulièrement et qu'il n'a pas d'antécédent judiciaire. D'ailleurs, l'inculpé a admis qu'il travaillait quand il a commis ces vols.

Ce qui amena le juge Normandin à le semoncer pour sa conduite, en plus de lui imposer une sentence de 20 jours de prison pour l'amener à réfléchir sur les conséquences de ses actes.

reconnus coupables sous diverses accusations de vols perpétrés par les trois autres.

Fernand, Jean-Claude et André Carpentier se sont reconnus coupables de la possession de matériel volé par les trois autres. Le président du tribunal a consenti à les libérer en attendant leur sentence, également fixée le 24 mars, après que leur procureur, Me Gilles

réseau de malfaiteurs découle d'une série de cambriolages commis dans des chalets et des maisons d'habitation dans les secteurs de Frelighsburg, Abercorn et Sutton. Elle est le résultat d'une longue enquête menée par les agents Marcel Lachance et Romain Bérubé de la Sûreté du Québec de Cowansville, et dans le cadre de laquelle ces derniers ont retracé environ la moitié du matériel volé.

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS LA MAIN DANS LA MAIN AVEC LA POPULATION DE LA RÉGION DE GRANBY

OUI ! CHEZ GABRIEL Lussier LTÉE

VOUS SEREZ FIERS DE DIRE À VOS AMIS QUE VOUS ACHETEZ UNE 1975 À UN PRIX INCROYABLE CHEZ GABRIEL Lussier LTÉE

Optez vous aussi pour un concessionnaire dont la réputation est établie.

BUICK H.T. COUPÉ

LE CONCESSIONNAIRE **GM** LE PLUS IMPORTANT DE LA RÉGION

VENTE-LOCATION À LONG ET COURT TERME

Nous vous invitons à vous inscrire dès aujourd'hui à notre ÉCOLE DE CONDUITE. Nous pourrions accepter quelques inscriptions immédiatement. Pour de plus amples détails, signalez

372-8080

Mlle DIANE BERNARD se fera un plaisir de vous renseigner.

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

GABRIEL Lussier LTÉE

715, boul. Leclerc 372-8080 — GRANBY

BUICK PONTIAC CAMIONS GMC

"on s'attend pour mieux vous servir..."

EN SEMAINE, LE SEAU EST GARNI LE MERCREDI 5 FÉV. SEULEMENT

Gratuits!

Le format familial de frites 16 onces liquides de salade de chou crémeuse un pain à la grecque

quand vous achetez un seau ou un baril de Poulet Frit à la Kentucky à prix courant.

VOUS ÉPARGNEZ \$265

La recette du col Sanders de **Poulet Frit à la Kentucky**. Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet. PAT'S

GRANBY 703, rue Principale
GOWANSVILLE 1533, rue Sud
Goaticook - Magog - Sherbrooke - Lennoxville
Thetford Mines - St-Georges-de-Beauce

Coffres à Rebut

'Litter-check'

No. 247 24" x 40" x 14" Capacité 47 Gals.

No. 124 15" x 34" x 8" Capacité 16 Gals.

No. 117 14" x 28" x 8" Capacité 11 Gals.

- Sur Pied
- Au mur
- Choix de Couleurs et Grandeurs

Gerard Laplante
C.P. 278, 264 Rue Cartier, Granby
378-6641

PRESQUE PARTOUT OÙ VOUS ALLEZ

GHWOOD

'Salubrité Universelle'

Nouvelles de Granby

La Caisse pop de Granby dit NON à la carte de crédit

GRANBY (Fa) — Les membres de la Caisse populaire de Granby ne présentent pas l'utilisation de la carte de crédit et ils sont carrément contre dans une proportion de 85% à 90%.

C'est ce qui ressort d'une étude effectuée au cours des mois de juin, juillet et août 1974, à Granby, par la commission de crédit de l'institution financière, sise au 30 sud, rue Saint-Antoine.

Cette étude, rendue publique lors de l'assemblée annuelle de la Caisse, avait été commandée en 1973 par la Fédération des caisses populaires Desjardins. La Fédération avait alors l'intention d'émettre une carte de crédit.

La plupart des 1.300 caisses pop de la Fédération ont émis un rapport à l'organisme à ce sujet. Les rapports consistaient, principalement, en un avis donné par les dirigeants des caisses sur l'utilisation de la carte de crédit.

Mais la Caisse populaire de Granby a entrepris une analyse plus poussée de la situation, en interrogeant 321 personnes, dont 80% sont des sociétaires de la Caisse.

Par ailleurs, 226 des personnes interrogées étaient des femmes. Il y avait 74 citoyens de sexe masculin, 17 marchands de Granby et quatre comptables. La plupart des gens interrogés étaient âgés entre 20 et 40 ans.

Selon le rapport, environ 90% des gens contactés se sont prononcés contre l'utilisation de la carte de crédit, tout comme ils se sont dits contre les achats à tempérament et le crédit en général au chapitre des biens de consommation.

Les gens qui se sont prononcés en faveur de la carte de crédit, 10%, ont donné l'argument de la commodité, mais précisant, d'autre part, que la carte de crédit doit être contrôlée par son utilisateur, ce qui n'est pas toujours le cas.

L'étude a démontré que 30% des gens interrogés utilisaient des cartes de crédit ou utilisaient le crédit sous d'autres formes.

Les marchands se sont montrés plutôt indifférents à l'utilisation des cartes de crédit, "en autant que le client utilisateur de telles cartes paye ses achats à la fin de mois. Certains marchands ont déclaré que la carte de crédit, et le crédit en général, leur amènent un surcroît de travail.

Dans les grandes lignes, le rapport stipule que la carte de crédit ne sert pas généralement à l'achat de biens utiles.

"Elle amène les gens à dépenser plus, car ils ne se sentent pas obligés de payer immédiatement", dénonce le rapport de la commission de surveillance.

Loin d'aider les gens à équilibrer leur budget, la carte de crédit leur donne l'occasion de diminuer leur épargne, dit encore le rapport.

Selon ce rapport, la majorité des sociétaires de la Caisse pop de Granby considèrent que la carte de crédit n'est pas avantageuse et peut même être nuisible dans bien des cas.

"La carte de crédit ne favorise en aucune façon le consommateur (...) et nous ne voyons pas en quoi la carte de crédit pourrait favoriser une institution financière comme la Caisse populaire", conclut le rapport.

De plus, les membres de la commission de surveillance de la Caisse pop de Granby ajoutent, en fin d'analyse, que les caisses populaires devraient décourager leurs sociétaires d'utiliser les cartes de crédit ou, tout au moins, en déconseiller l'usage, pour être logiques avec elles-mêmes.

Affiliation

La Caisse populaire Saint-Benoît, à Granby, a signé un rapport qui se lit dans d'autres termes que ceux de sa consœur de la rue Saint-Antoine.

Pour les dirigeants de la Caisse Saint-Benoît, qui ont remis leur rapport à la Fédération à la fin de 1973, la carte de crédit ne serait pas rentable si la Caisse pop en était l'instigateur unique, pour des raisons de fonds.

La Caisse Saint-Benoît propose plutôt l'utilisation d'une carte de crédit en affiliation avec une banque.

Concernant la rentabilité incertaine d'une carte de crédit qui serait mise sur le marché par les caisses seules, M. Jean Gagné, gérant de la Caisse Saint-Benoît, a donné l'exemple de la carte "Master Charge", avec laquelle la Banque de Montréal a perdu plusieurs millions de dollars en 1974.

"Et cette carte est administrée conjointement avec la Banque Provinciale, qui appartient à 40% aux intérêts du mouvement Desjardins", a noté M. Gagné.

Toutefois, la décision finale concernant la mise en marché d'une carte de crédit administrée par les Caisses populaires Desjardins reviendra à la Fédération, lors du congrès du mois de mars, à Québec.

Cependant, "nous croyons que la Fédération n'optera pas pour la carte de crédit", a déclaré M. Gérard Cadotte, gérant de la Caisse pop de Granby.

Inter-Caisses

M. Cadotte a révélé, d'autre part, que la Fédération mettra en service, à compter du mois de mai, un système inter-Caisses, reliant les caisses populaires entre elles au moyen de l'électronique.

L'inter-Caisses permettra au sociétaire d'une caisse possédant le système IBM des caisses intégrées de faire des transactions avec son carnet à n'importe quelle caisse, possédant le même système des caisses intégrées.

Ainsi, par exemple, un sociétaire de la Caisse pop de Granby pourrait retirer de l'argent de son compte, ou en ajouter à son épargne, en se présentant à n'importe quelle autre caisse au Québec, possédant le système des caisses intégrées. La transaction effectuée serait automatiquement inscrite à la Caisse d'attache, en l'occurrence ici la Caisse de Granby.

Il s'agit là d'une forme de fonctionnement qui peut remplacer la carte de crédit, mais cela est beaucoup trop restreint, a noté M. Cadotte, la carte de crédit", a déclaré M. Gérard Cadotte, étant donné qu'il n'y a actuellement que 400 caisses populaires qui opèrent le système des caisses intégrées. Par ailleurs, l'utilisation à l'extérieur du Québec est impossible, contrairement à une carte de crédit qui serait reconnue en dehors des limites territoriales de la province.

M. et Mlle Personnalité-Jeunesse 75 En route pour le gala provincial

GRANBY (RV) — Une jeunesse remplie de promesse et de talent, c'est ce que nous a laissé entendre le gala Personnalité-Jeunesse 1975 organisé par le club Optimiste de Granby.

Après la semi-finale de samedi, il se trouvait encore huit candidats qui se livraient une chaude lutte. Le jury, pour la finale du gala, devait se prononcer afin de choisir parmi les quatre garçons et les quatre demoiselles, celui et celle qui honoraient les titres de M. et Mlle Personnalité-Jeunesse de Granby.

M. Robert Duhamel et Mlle Christiane Landry se sont vu décerner la palme tant convoitée. Ceux-ci ont été sélectionnés à partir de quatre présentations: personnalité, présentation littéraire, rythmique et spontanée.

Les autres récipiendaires des trophées sont chez les garçons, M. Daniel Comeau, au second rang et qui a livré une forte lutte avec M. Duhamel, M. Jean-Claude Beaudry, au troisième

rang et enfin, M. Yves Bouret. Chez les demoiselles, dans le même ordre, Mlles Johanne Dextrase, Elaine Côté et Manon Robidoux.

Selon M. Lucien Ménard, le président du gala et vice-président du club Optimiste de Granby, les deux soirées furent de premier ordre et les spectacles offerts ont dénoté d'une très grande qualité d'exécution et de talent de la part des aspirants aux titres.

M. Duhamel et Mlle Landry remplacent donc M. Stéphane Gauvin et Mlle Lucie Benjamin au titre de Personnalité-Jeunesse. Les gagnants, en plus de se mériter la somme de \$100 chacun, pourront pousser l'expérience jusqu'au niveau provincial puisque 28 clubs Optimistes de la province organisent des galas similaires. On se rappelle que l'an dernier, les deux finalistes de Granby ont participé à l'élimination provinciale et ont remporté la palme, ce qui représente

tout un honneur pour la jeunesse et les citoyens de la Princesse.

Après sa nomination, Christiane était émue au plus haut point et a tenu, dans un geste de salutation à la foule venue apprécier le talent de ces jeunes, à remercier tous ceux et celles qui directement ou indirectement, ont participé à la réussite de cet événement. Christiane est secrétaire à la

Sûreté du Québec et ne doit certainement pas ennuier ses confrères et consœurs.

Pour sa part, Robert est étudiant à la polyvalente J.-H.-Leclerc, secteur général. Ses monologues à caractère théâtral ont certainement fait pencher la décision du jury en sa faveur. Comme le voulait l'objectif

du gala, il s'agissait de permettre à la jeunesse de s'exprimer, tout en lui donnant la chance de vivre une expérience humaine valable. "Ce but, je crois que nous l'avons atteint, et pour ma part, c'est ce que j'ai apprécié le plus durant ce concours. L'expérience humaine que m'a procurée cette participation ne pourra jamais être oubliée", de souligner Mlle Landry.

On adresse les plus sincères félicitations aux gagnants et leur souhaitons la meilleure des chances pour le supergala Personnalité-Jeunesse qui se tiendra à Montréal, samedi le 22 mars. Leur spontanéité et leur ouverture d'esprit ne manqueront pas d'ébahir les organisateurs du supergala.



Le gala Personnalité-Jeunesse a, encore une fois, été couronné de succès. On remarque, dans l'ordre habituel, M. Lou Brendle, président du club Optimiste de Granby, qui remet le trophée à M. Personnalité-Jeunesse 1975, Richard Duhamel, M. Jean Malo, président du jury, Mlle Personnalité-Jeunesse, Christiane Landry qui reçoit son prix de M. Lucien Ménard, président du gala et vice-président du club Optimiste de Granby. L'oeil magique a bien su capter la photo des gagnants. (Photo C-Line Jobin)

Sa libération dépend du juge Normandin Rudd formellement accusé de négligence criminelle

GRANBY (AD) — Laurent Rudd, un automobiliste de 29 ans, de Granby, a été formellement accusé de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule

moteur et il devra subir son enquête préliminaire dès demain, en rapport avec cette inculpation. Rudd a comparu hier, au Palais de Justice de Cowansville, devant le

juge Gérard Normandin de la cour des Sessions qui, en plus de fixer l'enquête préliminaire au 5 février, a ajourné sa décision à la même date en ce qui concerne la libération du prévenu.

Celui-ci est détenu depuis vendredi, sur mandat du coroner Jacques Guertin, qui l'a tenu criminellement responsable de la mort de M. Albert Denis, un Granbyen dans la cinquantaine, qui a péri le 11 juin 74 dans une tragédie de la route survenue Chemin St-Paul, face au club de golf du même nom.

Me Jacques Guertin avait prononcé un verdict de négligence criminelle contre Laurent Rudd, à l'issue de l'enquête publique dont il a présidé l'instruction vendredi, à l'édifice de la Justice, rue Dufferin, à Granby.

Décision réservée

Par la voix de son avocat, Me Pierre Bachand, qui occupait pour son confrère de la clinique d'aide juridique de Granby, Me Gilles Mercure, le prévenu a opté pour une enquête préliminaire devant juge et jury.

Même si la couronne y est représentée par Me Claude Noisieux n'a formulé aucune objection à la libération sur parole de Rudd, le juge Normandin a refusé de se prononcer avant l'instruction de l'enquête préliminaire fixée à demain.

Me Bachand a quelque peu protesté, alléguant que la poursuite ne s'objectait pas, rien n'y fit.

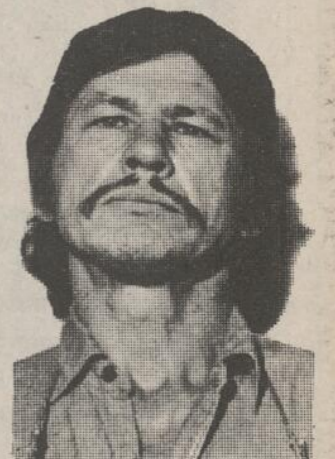
Le président du tribunal a refusé de considérer la libération de l'inculpé avant l'enquête préliminaire. Par conséquent, il fera connaître sa décision demain également en ce qui a trait à cette question.

"Je ne refuse pas la libération de votre client, Me Bachand, je ne fais que réserver ma décision à mercredi. C'est seulement à ce moment que je déciderai si le prévenu est libéré ou non; entre-temps, il restera en prison", d'expliquer le juge Normandin à l'avocat de la défense, qui n'avait pas eu l'heur de prêter la décision du président du tribunal.



À L'AFFICHE JUSQU'À JEUDI

Présentement, tout le monde parle de "Mr. MAJESTYK". Pourquoi dit-on que c'est LE FILM à voir cette année? Demandez-le à qui l'a vu. Allez-y!



CHARLES BRONSON dans **MONSIEUR MAJESTYK** (en couleurs) aussi: **ADIOS SABATA** avec **YUL BRNNER**

GODDARD & DAIGNEAULT INC.
MEUBLES - FURNITURE
1204, PRINCIPALE GRANBY
(chemin ST-PAUL)
378-3949
FÉLICITATIONS A
M. GERMAIN
COURTAIN
M. SPORT 75
A GRANBY

Contrat de voirie de plus de \$1 million dans Shefford

QUEBEC — Le député libéral du comté de Shefford à l'Assemblée nationale du Québec, M. Richard Verreault, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat de \$1,324,064.15 à la compagnie G.G. Construction et Location Inc., de Waterloo, pour l'exécution de travaux de voirie dans le comté de Shefford.

M. Verreault fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de terrassement sur le chemin de raccordement Granby — route No 112 à l'autoroute No 10 (sortie 41).

Ces travaux seront effectués dans le canton Granby et couvriront une distance de 5.53 milles.



Les candidats qui ont livré la plus chaude lutte aux récipiendaires du titre n'ont pas manqué de les féliciter malgré la défaite. Comme ils l'ont souligné, l'expérience humaine a compensé pour le premier prix. On les voit ici entourant chaleureusement le maître de cérémonie de la soirée à la polyvalente J.-H.-Leclerc, Mme Pierrette Lafleur. Mlle Manon Robidoux (à gauche) arbore fièrement sa plaque-souvenir, de même que M. Daniel Comeau (à droite). (Photo C-Line Jobin)

Assermentation du président

M. Gérard Lemieux a dernièrement été assermenté par le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, comme président de la Commission d'urbanisme de la ville. Il a succédé à M. Denis Dumas. M. Lemieux est bien connu à Granby pour son action au sein de la coopérative d'habitation, Les Chantiers St-Joseph, dont il fut un des membres-fondateurs, puis secrétaire de 1954 à 1961, et enfin président encore aujourd'hui. Il a même été président de 1966 à 1968 de la Fédération des coopératives d'habitation du Québec. Il est membre de la Commission d'urbanisme depuis sa fondation en 1958. En plus de cette activité, M. Lemieux a été membre-fondateur de la Caisse Ste-Benoît et il est toujours marguillier de la paroisse St-Joseph. Il est à l'emploi de Ménard et Frère Inc. depuis plus de 20 ans.

TOUS LES MARDIS

LA OÙ L'ON MANGE BIEN... PARTOUT AU CANADA

A&W

PRÉSENTE SON FAMEUX TEEN BURGER

Rég. 95¢ **SPECIAL 69¢**

777, rue Principale, Granby
2745 ouest, rue King, Sherbrooke
339 est, rue King, Sherbrooke

Assemblée Kiwanis

Le Club Kiwanis de Granby tiendra une assemblée, ce soir, à 6 heures 30, au motel le Grand-Bien. Plusieurs sujets seront alors discutés et des décisions prises. Cette assemblée des membres sera suivie d'une assemblée des directeurs. Les membres sont priés d'y assister en très grand nombre.

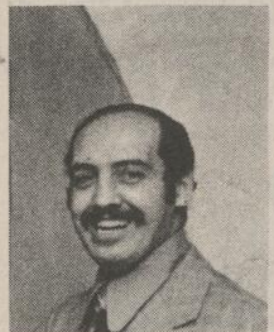
Filles d'Isabelle

Une assemblée des Filles d'Isabelle de Granby aura lieu mardi, le 4 février, en la salle des Chevaliers de Colomb. Comme d'habitude, toutes les dames membres de cet organisme sont cordialement invitées à assister à cette rencontre, qui est prévue pour 20 heures.

La retraite anticipée: comment la rendre possible.

Placez un montant d'argent, si minime soit-il, dans un plan enregistré d'épargne-retraite permettant des déductions d'impôts. Si vous répétez cette opération assez souvent, vous vous serez constitué un revenu supplémentaire pour la retraite, et serez ainsi en mesure de choisir l'âge auquel vous désirez vous retirer. Plus tôt vous commencerez à faire ces placements, plus tôt vous pourrez prendre votre retraite. C'est aussi simple que ça.

En prenant à temps les dispositions voulues, vous aurez les moyens de réaliser tout ce que vous projetez de faire durant votre retraite: passer des jours entiers sur le terrain de golf; voyager en Europe; acheter une nouvelle voiture.



Si cela vous intéresse, remplissez et postez le coupon ci-dessous. Nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires.

Veuillez me faire parvenir votre dépliant sur la retraite anticipée et comment la rendre possible.

La Métropolitaine

PAUL FORAND
15, CENTRE, GRANBY, QUÉ.

Nom

Adresse

Ville

La Métropolitaine
OÙ L'AVENIR C'EST TOUT DE SUITE.

Editorial

Une attention fort louable à l'endroit du troisième âge

S'il n'en tient qu'au maire Paul-O. Trépanier, de Granby, les personnes âgées de cette ville connaîtront bientôt des moments fort agréables. Au cours d'une causerie prononcée devant des membres du Club des 50 ans et plus, il y a quelques jours, le maire a effectivement annoncé la possibilité que la ville subventionne des organismes s'occupant des personnes du troisième âge.

On connaît les visées sociales et humanistes du maire Trépanier en ce qui concerne la population de sa ville. Les déclarations faites devant des représentants du Club des 50 ans et plus viennent réaffirmer les intentions du premier magistrat de la ville de Granby.

Mais, comme il arrive souvent, il se peut bien que le maire Trépanier n'ait pas encore parlé de ce projet aux membres du conseil. Les conseillers municipaux endosseront-ils le désir de leur maire? Nous espérons que oui. Comment pourrait-il en être autrement?

D'ailleurs, n'a-t-il pas déjà été question, à l'hôtel de ville de Granby, d'accorder une réduction de tarifs aux personnes âgées dans les autobus du service de transport en commun, dans les limites de la ville?

Alors que la population du troisième âge de la Communauté urbaine de Montréal lutte encore pour obtenir cette réduction, à Granby, on prend les devants et les autorités municipales discutent déjà de cette possibilité.

Comme le maire Trépanier, nous devons nous arrêter sur le travail accompli par ces personnes dans notre société. Les personnes âgées ont bâti la communauté dans laquelle nous vivons. Ils ont trimé dur et payé pour façonner le milieu de vie qui est le nôtre.

Si Paris ne s'est pas bâtie en un jour, il en est de même pour la ville de Granby. Et elle ne s'est pas faite seule. Il a fallu des hommes et des femmes qui, tout en ne jouissant pas des facilités dont nous disposons aujourd'hui, ont quand même su réaliser ce qui fait maintenant notre orgueil et notre fierté, la Princesse des Cantons de l'Est.

L'initiative lancée par le maire Trépanier, bien qu'encore à l'état de projet imprécis seulement, mérite qu'on s'y attarde. Nous ne ferons jamais assez pour ceux qui nous ont précédés, nos aînés. Si les autorités municipales emboîtent le pas, derrière M. Trépanier, et veulent subventionner une association regroupant les personnes de plus de 50 ans, nous ne pouvons que l'encourager à le faire, sans réserve.

D'autant que les personnes âgées de Granby ont prouvé, depuis plusieurs années, qu'elles savaient encore être actives en se regroupant au sein d'une association qui ne cesse de grandir et de s'affirmer. Tout ça s'est fait grâce au travail de chacun des membres que compte l'association.

Depuis les quelques années qu'il existe, le Club des 50 ans et plus a effectivement pu réunir quelque 700 membres et s'administrer de lui-même. Il faut souligner ici le travail de M. Laurio Racine pour la cause des personnes âgées.

Il est clair que le succès remporté par l'idée de M. Racine a dépassé toutes les prévisions que lui-même avait faites. Ce qui indique bien le besoin du regroupement des personnes âgées autour d'activités qui répondent à leurs goûts et à leur situation.

Nous ne pouvons donc plus douter de la nécessité de l'association des personnes âgées. Il nous faut maintenant passer aux actes après avoir regardé agir ces personnes. Un seul moment de réflexion nous incite facilement à vouloir faire quelque chose. Mais quoi?

Il ne faudrait surtout pas commettre l'erreur de décider, unilatéralement, de faire telle ou telle chose pour les personnes âgées. Qu'on leur demande simplement ce dont elles ont besoin et qu'on mette à leur disposition les facilités, physiques ou monétaires, que nécessiteront leurs désirs.

Qu'on continue d'approfondir le projet de réduction des tarifs d'autobus. Qu'on leur trouve un local adéquat dans lequel elles se réuniront pour leurs activités. Il y a bien l'Oasis qui, il y a quelques années, a été aménagée pour le troisième âge, principalement, mais qui ne répond plus aux besoins.

Au départ, "l'idée de l'Oasis" était excellente, mais on s'est rendu compte que parce que cet endroit était loin d'être central, il devenait dispendieux pour les usagers de le fréquenter. Par ailleurs, le local étant situé au deuxième étage, d'autres personnes étaient dans l'incapacité physique de s'y rendre.

Voilà donc un magnifique projet qui doit se réaliser "coûte que coûte". S'il en est ainsi, on pourra réaffirmer de nouveau que la ville de Granby est réellement la ville du bien-être où il fait bon vivre, parce que l'administration y écoute les besoins de la population et qu'elle y répond favorablement, dans la mesure du possible, bien sûr.

Jean Naud

Les soins de santé coûtent trop cher

Par Bernard RACINE

Il faut mettre un frein au taux annuel d'augmentation du coût des soins de santé, sinon la société ne pourra bientôt plus les supporter. lit-on dans un document de travail présenté par le fédéral à la récente conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé.

Le document, intitulé "Nouvelle perspective de la santé des Canadiens", note que le taux annuel d'augmentation du coût des programmes actuels de santé varie entre 12 et 16 pour cent, "ce qui excède de loin le taux de croissance économique du pays".

En 1971, les dépenses de santé au Canada, y compris les soins aux particuliers, représentaient 7.1 p.c. du produit national brut et 9 p.c. du revenu personnel. Les dépenses dans ce domaine, qui ont considérablement augmenté depuis, représentaient déjà à ce moment une somme de \$306.11 par capita.

Problème inquiétant

Au cours de l'exercice financier 1974-75, \$6.6 milliards ont été dépensés au pays dans le domaine de la santé et on prévoit que ces frais augmenteront de 15 à 20 p.c. en 1975-76, alors qu'ils s'éleveront à \$7.6 milliards d'après les projections.

A ce rythme, le coût total des programmes de santé existant actuellement doublera d'ici 1980 alors qu'il dépassera les \$15 milliards. Pour bien saisir l'importance de cette somme, mentionnons simplement que les revenus du gouvernement fédéral s'élevaient cette année à environ \$30 milliards.

A cette situation, il faut encore ajouter le fait que dans certains milieux on continue à réclamer la création d'autres programmes comme celui des médicaments gratuits et celui des soins dentaires pour toute la population.

Ce problème inquiétant de l'augmentation effrénée des coûts de santé était le principal sujet à l'ordre du jour de la conférence des ministres de la Santé, tenue à Ottawa à la mi-janvier.

L'hospitalisation

Si la population veut que de nouveaux programmes de santé soient financés par les deniers publics, a dit le ministre fédéral de la Santé Marc Lalonde, il va absolument falloir changer l'environnement et faire appel aux citoyens pour leur demander de changer leur style de vie.

Les principales causes d'admission dans les hôpitaux sont, dans l'ordre, les accouchements, les maladies du système digestif, les affections du système génito-urinaire, les maladies du système cardio-

vasculaire et les accidents de toutes sortes.

Mais comme la durée de l'hospitalisation n'est pas la même pour un cas d'accouchement et un cas de maladie cardiaque, le nombre des journées d'hospitalisation est un facteur important des coûts de santé, explique le document fédéral.

Or, au niveau des journées d'hospitalisation, les principales causes sont dans l'ordre, les maladies du système cardio-vasculaire, les blessures dues aux accidents, les maladies respiratoires et les maladies mentales. Ces quatre causes entraînent à elles seules environ 45 p.c. du total des journées d'hospitalisation.

Pour ralentir les coûts

M. Lalonde en a conclu que pour ralentir l'augmentation des coûts, l'action des gouvernements devra porter sur la réduction du nombre des accidents d'automobiles, la consommation de cigarettes et d'alcool.

Le document va plus loin et affirme qu'il faut reconnaître que la consommation abusive d'alcool, l'usage du tabac, l'obésité, la mauvaise condition physique,

les maladies chroniques, les maladies mentales, les maladies vénériennes et les décès causés par les accidents de la route sont des problèmes de santé à l'échelle nationale pour lesquels le gouvernement fédéral peut faire preuve de leadership.

Au sujet des accidents d'automobiles, le document fédéral dit: "Les décès et les blessures occasionnés par les accidents de la route pourraient vraisemblablement être réduits de moitié si chacun portait une ceinture de sécurité, et si des mesures plus sévères étaient appliquées pour réduire le nombre de conducteurs dont les facultés sont affaiblies. Malgré cette évidence, le taux d'utilisation des ceintures de sécurité est d'environ 10 p.c. et l'alcool continue d'être un facteur dans la moitié des accidents de la route".

Après avoir noté que la cigarette était responsable en grande partie des maladies respiratoires et du cancer du poumon, le document ajoute:

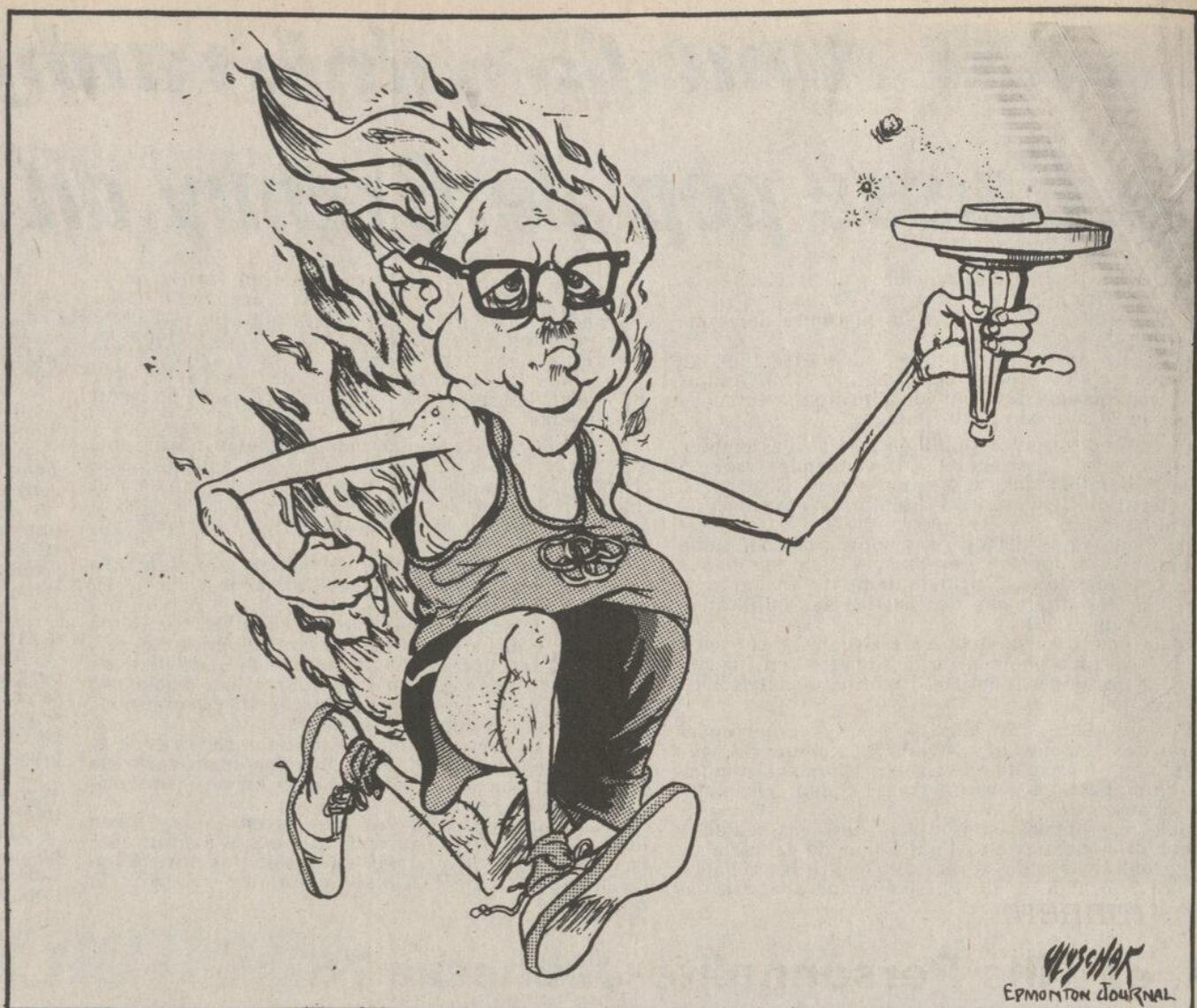
"Les campagnes d'éducation du public ont permis de diminuer de 58 à 50 p.c. le nombre des fumeurs âgés de 20 ans et plus, mais le nombre des nouveaux fu-

meurs chez les adolescents a augmenté de façon alarmante en particulier parmi les adolescents.

Quant à l'alcool, le document fédéral souligne le fait qu'environ 40 p.c. de toutes les boissons alcooliques en vente au Canada sont achetées par seulement sept p.c. des consommateurs d'alcool. Il révèle aussi que le quart des hommes admis pour la première fois dans un hôpital psychiatrique l'est pour cause d'alcoolisme.

"Le rôle funeste que joue l'abus de l'alcool dans les accidents de la route, les empoisonnements, les blessures par chute, les décès dus à des incendies et à la cirrhose du foie a été amplement démontré, dit le document.

Des programmes de prévention s'imposent donc dans ces trois domaines. Mais il est clair que dans le domaine de la santé, les gouvernements sont engagés dans un cercle vicieux: Pour réduire les coûts, ils devront se lancer dans des programmes préventifs, dont les effets ne se feront sentir qu'à moyen et à long terme et qui entraîneront une augmentation des frais à court terme.



L'Office franco-québécois diversifiera ses échanges

Après sept ans d'échanges fructueux entre la France et le Québec, l'Office franco-québécois pour la jeunesse doit maintenant songer à établir d'autres programmes dans d'autres pays européens et nord-américains.

C'est ce qu'a déclaré le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, au congrès national de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales qui s'est tenu dans la vieille capitale.

Le président du conseil d'administration de l'Office a précisé que ces pays "seront choisis en fonction du développement de l'expérience québécoise et aussi en fonction de la qualité de l'expertise particulière des autres pays, dans l'un ou l'autre des domaines de l'activité humaine".

En outre, déclare M. L'Allier, l'échange de jeunes ne doit plus être limité aux activités sociales ou de loisirs qui intéressent les jeunes, mais doit s'ouvrir à tous les secteurs de l'activité des hommes.

Bilan

Dans son texte remis d'avance à la tribune parlementaire, le ministre fait également le bilan de sept ans d'échanges.

Les gouvernements français et québécois ont investi ensemble plus de \$10 millions pour permettre à 20,000 jeunes des deux communautés "de se rencontrer, de se parler, d'échanger leur expérience et surtout peut-être de revoir leur pays d'origine avec un regard nouveau et dans une perspective plus riche".

En d'autres termes, le Québec a investi \$500 pour chaque jeune Québécois et le gouvernement français en a fait autant pour les siens. Cet investissement est-il rentable? M. L'Allier répond oui sans hésitation et pour plusieurs raisons.

L'une d'elles est le rapprochement de jeunes Français et de jeunes québécois. "Face à la force d'attraction fantastique de la culture américaine, le Québec a un besoin essentiel de connaître, dans une certaine mesure de participer à une culture européenne, particulièrement française".

Ouverture sur le monde

"L'OFQJ a joué un rôle important dans le brassage d'idées qui permet à notre communauté de définir et de

prendre conscience de son identité culturelle propre", dit-il.

Au moment où le Québec prend des décisions importantes quant à son avenir culturel et linguistique, il importe qu'une large couche de la population soit consciente de la place du français dans l'industrie.

"Le pense que le jeune technicien québécois qui, par un stage de l'Office, a pu voir fonctionner en français une entreprise semblable à celle où il travaille, est fort motivé et disponible à

appuyer un programme d'implantation du français dans son entreprise".

En 1975, plus de 60 pour cent des stages de l'OFQJ toucheront les jeunes des deux pays par le biais de l'engagement professionnel ou para-professionnel dans les secteurs de l'industrie, de la technologie, de l'agro-alimentaire, des services et de l'administration.

L'Office veut ainsi impliquer des jeunes de tous les milieux socio-professionnels et devenir, pour le Québec, la première expérience de coopération au niveau de la population.

Le prix des maisons devrait baisser!!!

par la Presse CANADIENNE

Le prix des maisons va-t-il baisser?

Oui, déclare un professeur de gestion des affaires à l'Université York, à Toronto, Donald Thompson. Parce que, explique-t-il, le courtage immobilier à travers le pays est en train de faire disparaître les taux fixes de commission pour les ventes d'immeubles.

Il s'ensuit que bientôt tous les courtiers en immeuble et tous leurs agents seront libres d'établir le taux de leur commission dans leurs négociations avec le vendeur.

De l'avis de M. Thompson, cela sera très avantageux pour l'acheteur.

Il y a longtemps, dit ce professeur, que les économistes considèrent le courtage immobilier comme l'un des secteurs les moins efficaces de l'économie.

La libération des taux, poursuit-il, va apporter une diminution de ceux-ci, ce qui veut dire que l'on paiera une commission moindre. Cela signifie également, dit encore M. Thompson, que le courtage immobilier sera plus efficace et que l'on payera moins cher pour une maison.

Qu'est-ce qui amène les courtiers immobiliers à libérer leurs taux de commission?

C'est ce qui se passe au Parlement, plus précisément à une commission permanente des Communes où l'on étudie les modifications qui doivent être apportées à la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Pour la concurrence

Ces modifications feront notamment que la loi considérera les commission fixes comme une forme de fixation des prix, conséquemment comme quelque chose d'illégal.

M. Thompson dit que de l'avis même de courtiers en immeuble la commission pourrait varier entre 3.5 p.c. et 5 p.c.

Présentement, le taux est de 6 p.c. pour une maison inscrite à une chambre d'immeubles.

George Walker, président de l'Association ontarienne des courtiers en immeuble, n'est pas tout à fait du même avis que M. Thompson. En effet, il ne pense pas que les taux puissent baisser.

Waldheim en "mission"

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies est parti samedi soir pour un voyage de trois semaines en Europe et au Proche-Orient.

Ce voyage commence en Belgique d'où il se rendra successivement en Allemagne de l'Ouest, au Luxembourg, en Allemagne de l'Est et en Italie.

De Rome, il se rendra en Arabie séoudite via Beyrouth puis dans l'Union des émirats arabes, au Qatar, à Bahrein, en Irak et au Koweït.

Au retour, M. Waldheim s'arrêtera à Athènes et à Ankara et il n'est pas exclu que Nicosie soit également inscrite à son itinéraire. Le secrétaire général s'était déjà rendu dans ces trois capitales l'été dernier, et ces visites avaient alors conduit à une reprise des entretiens intercommunautaires à Chypre après l'invasion de l'île par les forces turques.

Chez les Arabes

Deux des plus riches pays producteurs de pétrole, l'Arabie séoudite et le Koweït, figurent à l'itinéraire de M. Waldheim. Encore que l'on décourage à l'ONU toute spéculation à cet égard, les diplomates pensent que M. Waldheim ne manquera

pas d'inviter le roi Fayçal à contribuer plus généreusement aux fonds des Nations unies en faveur des pays en voie de développement et plus particulièrement ceux d'entre eux les plus durement éprouvés par le renchérissement du pétrole et des autres biens qu'ils importent.

Certains observateurs comparent en effet les contributions de l'Arabie séoudite aux Nations unies aux engagements financiers pris par Riad à l'égard des pays arabes du champ de bataille pour leur permettre de s'armer. Ces mêmes observateurs qualifient d'irrégulière l'aide humanitaire fournie par l'Arabie séoudite à l'ONU. Le roi Fayçal a fait don de \$10 millions aux victimes du tremblement de terre qui s'est produit en décembre dans le nord du Pakistan, mais son pays n'a jusqu'à présent pas contribué de manière significative à d'autres programmes de secours jugés plus importants parce qu'un nombre beaucoup plus grand de personnes en bénéficient.

Le Koweït lui-même préfère, de manière générale, distribuer son aide par le biais de programmes bilatéraux plutôt que par les voies multilatérales des Nations unies.

En Europe

En Europe, on pense qu M. Waldheim s'efforcera de renforcer la confiance que ses interlocuteurs accordent aux Nations unies après les vives critiques adressées à l'égard de l'Organisation, en Allemagne de l'Ouest notamment, à la suite de certaines décisions controversées prises l'an dernier.

On cite à cet égard la décision de suspendre la participation de l'Afrique du Sud aux travaux de l'Assemblée générale, les mesures prises à l'égard d'Israël, l'invitation faite à l'Organisation de libération de la Palestine et l'accueil de chef d'Etat réservé à son président, M. Yasser Arafat, ou encore la déclaration sur le nouvel ordre économique adoptée sans tenir aucunement compte des réserves des pays occidentaux.

En succédant à U Thant, le 1er janvier 1972, M. Waldheim avait fait part de son ans de son mandat dans le plus grand nombre de pays membres. De tous les secrétaires généraux des Nations unies, il est celui qui aura voyagé le plus. Rien ne peut remplacer les contacts directs et personnels avec les dirigeants de ce monde, explique-t-il.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.20					
Samedi	.25	Canada	4 50	13 00	26 00	50 00
Semaine	1.25					
Année	65.00	Etats-Unis	6 00	15 00	26 00	50 00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



Couronnement

A l'occasion du gala annuel de la Jeune Chambre de Farnham Inc., Mlle Lise Fortin a été élue Reine de cet organisme pour l'année 1975. On reconnaît Mlle Fortin en compagnie de son parrain, M. Marc Robitaille lors de ce gala qui s'est déroulé au Centre culturel de Farnham et qui a obtenu beaucoup de succès.

(Photo J. La Pointe)

Service d'entraide JOC (PIL) Une aide tangible aux familles défavorisées

GRANBY (GV) — Pour la quatrième année consécutive, le mouvement de la J.O.C. de Granby animera un projet qui aura pour but de venir en aide aux familles défavorisées de la ville, et ce, aux points de vue physique, moral et financier.

Intitulé Service d'entraide, ce projet a été approuvé par le gouvernement fédéral, dans le cadre du Programme des initiatives locales, qui a d'ailleurs consenti une aide financière de quelque \$20,000, ce qui permettra à six personnes d'atteindre ce but au cours des six mois à venir.

Parmi ces six personnes, on retrouve le res-

ponsable du projet, M. Benoit Houle, de même qu'une travailleuse sociale, deux aides familiales et décoratrices, un homme de maintenance et un chauffeur.

Plusieurs services seront offerts par ce groupe. Soulignons, entre autres, une aide aux travaux ménagers occasionnels selon l'incapacité de la ménagère à les accomplir.

On effectuera également la rénovation dans les maisons, ce qui se traduira par de la réparation de meubles, du tapissage de murs, de la confection de rideaux ainsi que de la fabrication d'objets décoratifs. Par ailleurs, on pourra, selon le cas, effectuer

certaines réparations aux maisons qui en auront un urgent besoin.

Les responsables du projet Service d'entraide disposent actuellement d'un local qui est situé au 312 de la rue Notre-Dame. Ce local servira, entre autre chose, comme atelier où différents travaux d'artisanat et de décoration seront exécutés.

Les responsables du projet lancent donc une invitation à toutes les personnes intéressées à bénéficier de leurs services, soit celle d'entrer en contact avec eux en signalant 378-8843. Une personne responsable se fera alors un plaisir de fournir de plus amples renseignements.

Conversation du lac Boivin L'ACAM est appuyée par les Loisirs de Granby

GRANBY (RM) — L'ACAM bénéficiera désormais d'un solide appui des Loisirs de Granby Inc., dans son projet de conservation et d'aménagement des berges du lac Boivin.

En fait, l'Association visant la conservation et l'aménagement des marécages (ACAM), qui est une cellule du Club Natural de Granby, a reçu l'approbation et l'encouragement inconditionnels du conseil d'administration des Loisirs de Granby Inc., et ce, par une résolution déposée lors de la dernière assemblée du conseil.

Soulignons que l'ACAM vise principalement à dispenser de l'information sur le site remarquable que constituent les berges du lac Boivin.

Cinq représentants de cet organisme ont d'ailleurs participé à l'assemblée du conseil d'administration des Loisirs. M. Jean Prémont, président du Club Natural, a exposé la nature des travaux réalisés par le club et l'ACAM.

Les membres du Club Natural effectuent des études poussées en sciences naturelles. Ainsi, une équipe étudie le potentiel avifaunique (oiseaux), alors qu'une autre équipe s'emploie à déterminer les différents types de flore que l'on retrouve au lac Boivin.

D'autres membres font une analyse du sol, tandis que certains à partir d'observations, recueillent des informations sur la faune et les insectes du lac Boivin.

Contredisant l'idée générale de la population face aux marécages de Granby, le Club Natural a présenté un document audio-visuel, démontrant les beautés du lac Boivin.

Satisfaits et emballés d'une telle présentation, les membres du conseil d'administration des Loisirs de Granby n'ont pu que donner leur appui au Club Natural et à l'ACAM.

Pour sa part, le Club Natural entend bien continuer son travail de sensibilisation de la population de Granby, par le

biais des divers organismes du milieu. L'appui des Loisirs ne peut que rendre plus crédible, le travail du Club Natural et de l'ACAM.

Enfin! Accord au sujet du village olympique

MONTREAL (PC) — Le Comité organisateur des Jeux olympiques COJO et la compagnie de développement Terrasses Zarolega sont parvenus à un accord au sujet de la révision d'un contrat pour le village olympique de 960 unités. C'est ce qu'a annoncé, lundi, M. Joseph Zappia, président de la société Zarolega.

Un comité de la législature provinciale avait ordonné la tenue de nouveaux entretiens après avoir étudié le projet du village olympique et l'avoir trouvé extrêmement favorable au COJO et à la société de développement un délai, allant jusqu'à la reprise de ses sessions, mardi, pour conclure une nouvelle entente.

Selon M. Zappia, le nouvel accord "rencontre presque toutes les conditions requises par le comité parlementaire et nous devrions être en mesure de signer quelque chose à temps pour la prochaine audience du comité".

Les nouvelles clauses du contrat établissent la responsabilité maximale du COJO dans le projet, prolongent la durée de la deuxième hypothèque du COJO et prolongent également l'échéance à laquelle le COJO devrait décider si les appartements seront vendus comme condominium ou loués.

La paroisse prolongera la catéchèse de l'école

GRANBY (RM) — "Les paroisses seront une forme de continuité de la catéchèse de l'école, ce qui permettra de retrouver en pratique, ce qui est enseigné à l'école".

Voilà un souhait, qui ne se veut certes pas pieux, exprimé à l'issue d'une journée pédagogique tenue à la polyvalente J.-H. Leclerc, où parents, professeurs, catéchètes et prêtres ont approfondi le thème de la catéchèse à l'école, principalement à partir des volumes "Voies et Impasses" et du nouveau règlement des écoles catholiques du Québec.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette journée, principalement des parents. Séparés en ateliers, les participants ont pu recevoir de l'information sur la catéchèse enseignée à l'école, étant dirigés par les professeurs de catéchèse.

Une plénière a complété cette journée et des idées concrètes ont été exposées par divers participants, afin de rendre plus vivante la catéchèse. On a fait ressortir principalement le rôle que

les paroisses ont à jouer dans cette prolongation de la catéchèse. Cependant, l'information doit d'abord être dispensée aux personnes en place et les participants à cette journée, ont été unanimes à souhaiter que d'autres rencontres du genre se répètent.

Pour sa part, le curé Arpin, de la paroisse Saint-Joseph, a apporté une solution concrète à ce problème de l'information, pour les parents. Ainsi, il a invité les catéchètes, c'est-à-dire les professeurs de catéchèse, à venir rencontrer les fidèles lors des messes du samedi soir et du dimanche.

Ainsi, on a souligné que le rôle du catéchète doit être celui d'un missionnaire laïque dans le

face à l'Eglise, ce qui constituerait un pont avec l'école.

Pour sa part, l'abbé Joseph Poitevin, conseiller en éducation chrétienne à la Régionale Meilleur, a apporté la conclusion à cette journée.

Ainsi, il a insisté sur le devoir que les parents ont, de s'informer sur la catéchèse. Par la fait même, il a voulu les rassurer, affirmant que tous les programmes de catéchèses enseignés sont approuvés et même recommandés par les évêques.

Cependant, l'abbé Poitevin a avoué que la catéchèse nouvelle n'est pas facile à comprendre. Cette compréhension est

cependant possible, selon lui et les parents doivent s'y appliquer. Ceci éviterait d'ailleurs bien des inquiétudes, les erreurs de jugements et les critiques.

Dans un autre temps, il a rappelé la responsabilité des parents, qui sont les promoteurs de la foi. Cette responsabilité doit s'assumer dans la solidarité et l'union du couple, pour se transposer par la suite au niveau des parents, professeurs et prêtres.

Enfin, l'abbé Poitevin a encouragé les parents à prier, puisque "la catéchèse, c'est la foi, c'est un don de Dieu". Par ce moyen, on peut comprendre la prière, d'ajouter l'abbé Poitevin.



La journée d'information sur la catéchèse à l'école a été un véritable succès. Sur la photo, nous retrouvons les principaux responsables de cette journée: l'abbé Hectorien Chapdeleine, Mme Andrée Morin, animatrice; l'abbé Joseph Poitevin, conseiller en éducation chrétienne à la Régionale Meilleur; Mme Adrienne Dumas, commissaire; M. Léopold Laliberté, organisateur de la journée et M. Charles Comeau, président du comité de parents de la Régionale Meilleur. (Photo: C-Line Jobin)

milieu. Pour cela, il doit s'impliquer et devenir un animateur de pastorale.

Pour sa part, le curé Chapdeleine a affirmé que les valeurs chrétiennes sont aussi le sommet des valeurs humaines. Selon lui, il s'agit de vendre l'idée aux gens, puisque les valeurs chrétiennes n'entrent pas en contradiction avec les valeurs humaines.

Le besoin d'information, selon un participant, pourra remplir le fossé qui sépare le triangle paroisse-école-famille.

Pour sa part, le président du comité de parents de la Régionale Meilleur, M. Comeau, a aussi mis l'importance sur l'information, principalement aux parents, qui souvent ne sont pas renseignés, d'où certaines inquiétudes souvent sans fondements.

Une personne a souhaité que soit organisée une semaine de l'adolescence, pour que les jeunes puissent s'exprimer.

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY
VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

BRONSON 14 ANS

UN FILM DE DINO DE LAURENTIIS

"Le cercle noir"

EN COULEUR

V. Française de The STONE KILLER

DINO DE LAURENTIIS présente UN FILM DE TERENCE YOUNG

"COSA NOSTRA, le dossier Valachi"

AUSI LINO VENTURA

V. Française de "THE VALACHI PAPERS"

CINEMA 1

LE TOTEM DU SEXE 18 ANS

LIEVA BURR 2e film

JULIA BLACKBURN dans le rôle de la jeune indienne

FR. de semaine: "Le Totem du sexe" 7:35, 9:20, 9:50; "Les Démocratiques" 1:00, 4:25, 7:50; "Le Cercle noir" 1:15, 3:10, 9:35; "Dossier Valachi" 7:30, 9:50; "Les Démocratiques" 7:55

CINEMA 2

DOMINIQUE MICHEL dans LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE POUR TOUS

2e FILM:

"7 MINUTES POUR MOURIR" avec PAUL STEVENS et BETSY BELL

FR. de semaine: "Les Aventures d'une jeune veuve" 12:15, 3:25, 6:35, 9:45; "7 minutes" 1:30, 5:00, 8:10; "Les Aventures" 9:30, 9:30, 11 minutes, 8:00

CINEMA 3

SAMEDI, 8 FÉVRIER 1h P.M. CINEMA 3 "PIERRE À FEU FAIT FEU"

Cournoyer de nouveau pris à partie: il avait en main des dossiers intéressants

MONTREAL (PC) — Selon "Le Devoir", le ministre Jean Cournoyer avait en main depuis cinq mois trois rapports du vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, qu'il n'a pas jugé bon de divulguer aux membres de la Commission de l'industrie de la construction, au moment où ils ont été engagés, à l'automne 1971, MM. Roger Perreault, Jean-Pierre Pouliot, comme directeur général et trésorier de la CIC.

Les trois rapports soumis au vérificateur général par le comptable Jean-Marie Lampron, entre le 27 mai 1971 et le 29 juillet de la même année, font état des nombreuses irrégularités et de la mauvaise administration de M. Perreault au poste de directeur du décret au sein du Comité conjoint de l'industrie de la construction de la région de Montréal, l'ancêtre de la CIC.

Un des trois rapports, dont Le Devoir a obtenu copie, démontre que M. Perreault a été devant la commission Cliche d'avoir été la porte d'entrée du "patronage" pratiqué par la FTQ-Construction à la CIC, et que M. Pouliot, le beau-frère d'André Desjardins, l'ex-directeur de la FTQ-Construction, ont tous deux profité d'avantages contraires aux normes administratives habituelles.

Appelé à commenter ces faits, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui a souvent été accusé de complicité avec la FTQ-Construction devant la commission Cliche, a déclaré qu'il ne pouvait expliquer le fait qu'il n'a pas communiqué les résultats de l'enquête du vérificateur général aux membres de la CIC, un organisme qui dépend de son ministère.

Par contre, M. Cournoyer, qui ne se rappelle pas qu'on lui ait communiqué le rapport préliminaire de M. Lampron, daté du 27 mai 1971, et le rapport du 31 juin de la même année, soit le jour même de la sanction en troisième lecture de la loi créant la CIC, a laissé sous-entendre que les discussions qui ont eu lieu à l'époque entre son sous-ministre, M. Réal Mireault, et le vérificateur général pourraient expliquer la présence de certains contrôles dans cette loi.

Par exemple, a dit M. Cournoyer, la loi prévoit que j'aurai un représentant permanent au Conseil d'administration, dont la présence est essentielle à la tenue des assemblées.

Economisez jusqu'à \$150, \$110, \$100, \$95, \$90, \$80, \$70, \$50, \$20

Le catalogue de la Vente Annuelle Magnavox

vous dit comment Demandez-en.

LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER PORT-CARTIER, QUÉBEC

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MÉCANICIENS DE MOTEURS DIESEL
Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

ÉLECTRICIENS - ENTRETIEN DIESEL
Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques: générateurs, alternateurs, commande d'allumage etc.

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc.

ÉLECTRICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (Trouble shooting) lecture de plans, etc.

MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES
Les candidats doivent posséder un certificat de classe "2" de la Province de Québec.

MÉCANICIENS INDUSTRIEL (MILLWRIGHT)
Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulin: convoyeurs, concasseur, alignement de moteurs, etc.

Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

CEGEP
Aussi la Compagnie recherche des gradués de CEGEP 1973 ou de 1974 dans les disciplines suivantes: Electromécanique, électronique, instrumentation et contrôle, équipement motorisé.

Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre \$13,000, et \$14,500, pour la semaine de 40 heures.

Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de \$150.00 pour personnes mariées et \$135.00 pour célibataires. En plus ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la Compagnie.

Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.

Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA À GRANBY
JEUDI LE 6 FÉVRIER À 1 NORD, RUE ST-ANTOINE DE 9 h A.M. à 6 h P.M.

'1,000,000 EN PRIX

SUPERBOLITO

TIRAGE: 28 FÉVRIER

QUANTITÉ LIMITÉE

En Cour municipale La Commission scolaire de Granby comparaitra, le 5

GRANBY (RM)— La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec devrait possiblement assumer les frais de défense de la Commission scolaire de Granby, dans la poursuite qui lui est intentée par la ville de Granby.

En fait, la ville de Granby réclame la somme de \$2,579 de la Commission scolaire de Granby, comme intérêts impayés sur un montant de \$17,700, représentant la compensation pour services municipaux, de 1972.

Cependant, devant prendre position, la Commission scolaire s'est adressée à la Fédération des commissions scolaires et celle-ci lui a conseillé de ne pas acquiescer

la facture, le cas de Granby n'étant pas unique au Québec.

Comme cette cause est portée au niveau provincial, la Commission scolaire estime qu'elle n'a pas à défrayer les coûts de sa défense et une résolution a été adoptée, lors de la dernière assemblée de l'exécutif, à cet effet.

La Commission scolaire a d'ailleurs procédé à l'engagement de la firme d'avocats montréalais Du Mesnil, Mailhot & Pominville, pour la représenter dans cette cause, qui sera entendue en Cour municipale, à Granby, le 5 février.

A la séance de l'exécutif, on a aussi acquiescé

à une demande de la firme d'avocats, à l'effet de lui verser un montant de \$200, devant couvrir les premiers frais et déboursés dans la marche de cette cause.

Etant consultée, cette firme d'avocats a conseillé à la Commission scolaire de ne pas payer la facture de la ville.

Rappelons que cette compensation de 1972 a été déterminée par la Commission municipale du Québec, puisque la ville et la Commission scolaire ne s'entendaient pas sur le montant.

Alors que la ville demandait environ \$32,000, la Commission municipale a tranché le litige en évaluant les services de la ville à \$17,700.

Selon la Commission scolaire, le montant fixé par Québec était global, ce qui implique que des intérêts ne doivent pas être chargés sur celui-ci.

Soulignons enfin, que suite aux difficultés de 1972, où plusieurs cas ont été tranchés par la Commission municipale, le gouvernement provincial a légiféré et a établi des critères précis, pour l'évaluation des services des villes fournis aux commissions scolaires.



On lance le carnaval

Le carnaval de l'Immaculée-Conception a été inauguré, samedi dernier et le bonhomme carnaval, effigie du sourire et de la joie, a été présenté à la population. On reconnaît sur la photo, entourant le "bonhomme",

les invités d'honneur présents: M. Jean-Paul Benoit, président des Loisirs Immaculée-Conception; M. Richard Verreault, député de Shefford; Clément Brault, président du carnaval; Gilles Cadorette, conseiller municipal et M. Harold Hopper, représentant des Loisirs de Granby.

(Photo C-Line Jobin)

Centenaire de la paroisse de St-Alphonse de Granby

ST-ALPHONSE — Le comité des fêtes du centenaire de la paroisse de St-Alphonse organise pour dimanche, le 9 février, de 11 heures à 14 heures, un grand dîner canadien, à la salle de l'école, à St-Alphonse.

Cette journée sera de caractère amical et les gens présents pourront se distraire en jouant aux cartes et en commémorant les faits saillants de l'existence de la paroisse.

Le comité organisateur des fêtes est formé de Mme. Honorius Viens, présidente; M. Robert Desroches, vice-président; Mlle Mireille Fournier, secrétaire; M. André Viens, trésorier; M. Armand Barré, M. Marcel Langevin, Mme Robert Desroches, et M. Marcel Viau, directeurs. M. le curé Joyal amène aussi sa participation à l'organisation des fêtes.

On retrouve parmi les activités futures du centenaire la présentation des duchesses, le 22 février et le couronnement de la reine du centenaire, le 19 avril prochain.

Une invitation est lancée à tous pour ces festivités; amenez votre famille, vos parents et amis.

Contrat de voirie de près de \$500,000, dans Verchères

Québec — Le député libéral du comté de Verchères et vice-président adjoint du caucus libéral, M. Marcel Ostiguy, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat de \$454,861.50 à la firme Merli Inc., de Contrecoeur, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Ostiguy fait savoir que ce contrat a été octroyé pour la reconstruction complète d'une section du chemin de la Petite Prairie.

Ces travaux seront effectués dans la ville de Varennes et couvriront une distance de 2,154 milles.

Le musée Honoré Mercier reçoit un octroi de \$2,000

Québec — Le député libéral du comté d'Iberville à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Tremblay, annonce que le ministre des Affaires culturelles, Me Denis Hardy, a accordé une subvention de \$2,000 au Musée Honoré-Mercier pour l'année 1975.

M. Tremblay fait savoir que cette subvention favorisera l'accessibilité du public aux nombreuses disciplines muséographiques du Musée Honoré-Mercier.

Le député d'Iberville a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires culturelles prouve le désir du gouvernement Bourassa de revaloriser le patrimoine culturel québécois. "Ce n'est pas tout d'affirmer la valeur de notre patrimoine, il faut également le protéger", a souligné M. Tremblay.



Le règne d'un carnaval est toujours éphémère, et Nicole Morin remet ses pouvoirs en couronnant Suzanne Bessette, reine du Carnaval Immaculée-Conception pour l'année 1975. Le couronnement a été suivi d'une réception et d'un bal qui lance d'un bon pied ce carnaval d'hiver. Naturellement, le bonhomme Carnaval égayait de sa présence les festivités. (Photo C-Line Jobin)

Qui a les moyens de payer \$100, \$200, \$500 ou plus D'IMPÔT EN TROP?

«Tu me parles d'épargner quand j'arrive à peine à joindre les deux bouts.»
«Alors, tu n'as pas les moyens de payer trop d'impôt.»



«Evidemment...»

«Et si je te disais que tu paies trop d'impôt et que tu peux corriger cette situation.»



«Comment ça?»

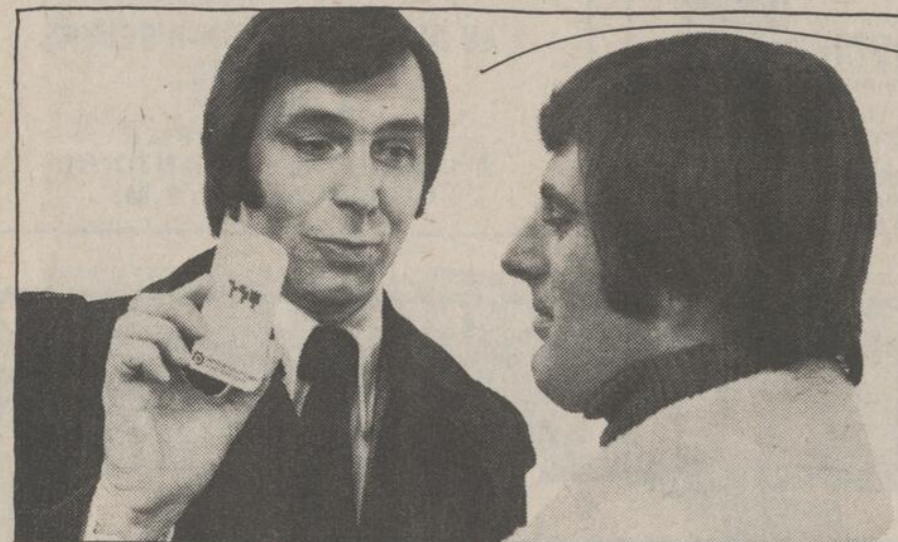
«Grâce au compte de dépôt d'épargne-retraite offert par la Banque Provinciale...»

«C'est simple. Les gouvernements te permettent de soustraire de ton revenu imposable les montants versés à un régime enregistré d'épargne-retraite, jusqu'aux limites établies. Donc, plus tu déposes dans le compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale, plus tu épargnes de l'impôt.»



«Pas bête...»

«Comprends pas.»



«Et ce n'est pas tout. L'argent placé te rapporte de gros intérêts sur lesquels tu ne paies aucun impôt, tant que ton régime est en vigueur. Il suffit d'un minimum de \$200 pour commencer et de \$50 par dépôt subséquent. De plus, il n'y a aucun frais d'administration. Bref, c'est un programme simple. Tu reçois même un carnet où tu peux suivre l'évolution de ton bien. Comme dans un compte d'épargne spéciale...»

Il y a tant de choses à dire au sujet du compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale. Allez vite les entendre à la succursale la plus près de chez vous. Hâtez-vous! Après le 28 février, il sera trop tard pour appliquer vos versements à votre rapport d'impôt de 1974.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

carrières ET PROFESSIONS

Chaque jour le quotidien La Voix de l'Est groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrières ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre, ou demande, au besoin. Demandez le service des Carrières et professions. Composez

372-5433



demandez Diane

Le texte est soumis à une expertise légale!

Le règlement régissant la publicité des boissons alcooliques est inapplicable

QUEBEC (PC) — Les vedettes québécoises conservent la pleine liberté de faire de la réclame pour les fabricants de boissons alcooliques. Les restrictions contenues dans le nouveau règlement régissant cette publicité seront révisées et surtout clarifiées, parce qu'elles comportent d'énormes difficultés d'application dans la rédaction actuelle du texte législatif.

Le docteur André Boudreau, directeur général de l'office de prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies — OPTAT a précisé lundi dans une interview que le règlement fraîchement publié dans la Gazette officielle vient d'être soumis à une expertise légale.

De son côté, M. Gérard Frignon, secrétaire-adjoint du Conseil exécutif, a déclaré que le nouveau comité consultatif chargé de surveiller l'application de ce nouveau règlement, "a réalisé son erreur" dès sa première réunion, vendredi dernier.

Fouillis
L'intention première des spécialistes du gouvernement était d'empêcher totalement l'utilisation des vedettes dans les messages publicitaires sur les boissons.

Mais les spécialistes de l'industrie et de la publicité, qui ont contribué à la préparation du règlement rendu public le 16 janvier, leur ont fait comprendre qu'il est impossible d'éliminer les vedettes.

Un individu devient une vedette dès le moment où il apparaît régulièrement à la télévision et son nom est rapidement associé à telle marque de boisson dont il fait la publicité.

Le comité dirigé par le Dr Boudreau s'était donc rallié à une suggestion du Publicité Club, en y apportant tellement de nuances que ce règlement est pratiquement inapplicable.

Interprétation
L'interprétation qu'il en a ensuite été faite a semé la confusion, notamment dans la colonie artistique, où on se demandait si les vedettes pouvaient ou non participer encore à des messages sur les boissons alcooliques.

Le Docteur Boudreau a alors tenté, par des déclarations aux journaux et par des émissions télévisées, de clarifier la situation. Les vedettes conservent leur droit, mais à certaines conditions, dit-il.

En fait, le texte stipule que "nul ne peut faire une publicité dans laquelle on utilise le nom d'une personne que ses activités ont fait connaître du public, ou fait mention de telles activités ou on y fait allusion, ou dans laquelle la dite personne fait croire ou laisse croire qu'elle consomme elle-même des boissons alcooliques ou une marque de boissons en particulier".

Cependant, on s'est aperçu après coup que ce règlement interdit, entre autre, à Mme Jéhane Benoit de faire la promotion d'une sorte de pain fabriqué avec de la bière qu'on identifie dans le message.

Pourquoi? Parce que Mme Benoit s'est fait connaître du public par ses talents culinaires et que le message nous la fait voir précisément dans sa cuisine.

Deux avocats
Ainsi, la portée réelle du règlement n'est pas tout à fait conforme à l'objectif du législateur, de l'aveu même de MM. Boudreau et Frignon. Il s'agit d'atténuer les effets de la mythologie de la vedette, rien de plus.

C'est la raison pour laquelle ils ont décidé, au sein du comité consultatif, avec les représentants de la publicité et de l'industrie concernée, de confier le texte à l'expertise légale d'un avocat de la Commission de contrôle des permis d'alcool, de qui relève le comité consultatif, ainsi que d'un avocat de l'Office de la protection du consommateur.

A partir des deux avis juridiques que les membres du comité attendent pour leur deuxième réunion, la semaine prochaine, un nouvel article de loi devrait être rédigé pour remplacer l'actuel article 5.02 du règlement, celui qui a provoqué la confusion il y a quinze jours.

Tour de Babel
Par ailleurs, un porte-parole du bureau de M. Robert Bourassa a confié que le règlement en question "est complète-

ment ridicule" et qu'il n'aura, de toute façon, "aucune influence sur les consommateurs de boissons alcooliques". Un collaborateur de M.

Bourassa a laissé entendre que le bureau du Premier ministre subit beaucoup de pressions de la part de certains dirigeants d'industrie qui

se considèrent brimés dans leur liberté. En somme, c'est la vraie tour de Babel et il faudra attendre le "réajustement" des auteurs du

règlement avant de tirer l'affaire au clair. Ce règlement s'applique toutefois dans sa forme actuelle jusqu'à un nouvel ordre, et il touche

toute nouvelle campagne déjà en voie d'exécution ou sur le point de l'être. Il s'appliquera sans restriction à compter de janvier 1976.

"Le connais-tu, ton code?"

OTTAWA (PC) — L'Union des facteurs du Canada a décidé de mettre fin à sa participation dans l'opération boycottage du code postal et une directive en ce sens a été envoyée aux membres du syndicat.

C'est ce qu'a fait savoir, lundi, le président de l'Union, M. Roger Décarie, qui a précisé que l'une des demandes des syndicats concernant la reclassification du codeur P01 à P04 a été résolue lors de rencontres avec le comité Taylor, chargé de tenter de trouver une solution au différend.

Pendant plusieurs mois, l'Union des facteurs avait apporté sa collaboration au boycottage imposé par le syndicat des Postiers.

NOS SUGGULENTES OFFRES...



Donne toujours satisfaction

EN VENTE DU 4 AU 8 FÉVRIER — TANT QU'IL EN RESTERA

"KARNAVAL de BONBONS"



CADBURY wafer

Prix Kmart **2 99¢** par paq.



CADBURY chocolate sandwich

Prix Kmart **2 100** par paq.



CADBURY orange sandwich

Prix Kmart **2 100** par paq.

RÉGLISSE DE TOUTES SORTES...

Toute la famille en raffolera!

Prix Kmart **88¢** sac de 24 oz

LES TORTUES DÉLICIEUSES...

Que chacun trouve délectables!

Prix Kmart **1 99** boîte de 14 oz

LES DOUCEURS WILL-O-PAK

Grand choix: "Golden bud", doigts à la noix de coco, menthes fraîches, "Slow-Poke", "Will-O-Crisp" et "Sweet Mary"

Prix Kmart **2 99¢** par paq.

LES BISCUITS CABBURY

Biscuits enrobés de délicieux chocolat Cadbury! Choix de: doigts de dame, "Regal", gaufrettes, "shortcake" etc...

Prix Kmart **2 100** par paq.

CROUSTILLANTS ET DOUCEURS POUR LA FAMILLE À PRIX ULTRA MODIQUES



BISCUITS PEEK FREAN

Prix Kmart **57¢** par paq.



CHOCOLATS WHOPPERS

Prix Kmart **57¢** le contenant



CROUSTILLANT PEANUT BRITTLE

Prix Kmart **67¢** par paq. de 8 oz



CHOIX DE BONBONS

Prix Kmart **97¢** le paq.



BOÎTES TAVENER

Prix Kmart **57¢** boîte de 9 oz



TABLETTES FAMILIALES

Prix Kmart **37¢** chacune



MÉLANGES DE NOIX

Prix Kmart **1 37** boîte de 16 oz

Délicieux mélange de noix, présenté dans une boîte hermétiquement fermée.



FOUETS ET LACETS

Prix Kmart **2 77¢** par paq.



Bâtons au beurre D'ARACHIDE

Prix Kmart **69¢** sac de 16 oz



MENTHES STARLITE

Prix Kmart **69¢** sac de 16 oz



À la saveur SUISSE...

Prix Kmart **56¢** sac de 8 1/2 oz



BONBONS EN VRAC

Prix Kmart **77¢** lb.



EMBALLAGES DE ROWNTREE

Prix Kmart **57¢** le paq.



LOWNEY'S

Prix Kmart **69¢** cello



MÉLANGE BRIDGE

Prix Kmart **57¢** sac de 12 oz



CRACKER JACK

Prix Kmart **97¢** par paq.



ARACHIDES GRILLÉES

Prix Kmart **99¢** pot de 8 oz



ARACHIDES FRAÎCHES

Prix Kmart **99¢** sac de 1/2 lb

Kmart LES GALERIES DE GRANBY 60, RUE ÉVANGÉLINE

LA VOIX DE L'EST — MARDI 4 FÉVRIER 1975 — PAGE 7

Bernard Geoffrion quitte les Flames

ATLANTA AP — Les Flames d'Atlanta de la ligue Nationale de hockey ont annoncé hier que Bernard Geoffrion avait remis sa démission à titre d'instructeur. Geoffrion sera remplacé immédiatement par Fred Creighton, qui était instructeur de l'équipe Omaha, filiale des Flames dans la Ligue centrale.



Bernard GEOFFRION

Geoffrion, âgé de 44 ans, était instructeur des Flames depuis leurs débuts dans la LNH en 1972. Il a conduit cette équipe de l'expansion aux séries de la coupe Stanley l'an dernier. Les Flames ont cependant perdu en première ronde contre les Flyers de Philadelphie, qui devaient remporter le championnat quelques semaines plus tard. C'est le directeur-gérant des Flames, Cliff Fletcher, qui a fait connaître la décision de Geoffrion lors d'une conférence de nouvelles, à l'Omni d'Atlanta.

Fletcher a révélé que Geoffrion lui avait demandé d'être relevé de ses fonctions tôt hier matin, mais que ce n'est qu'au cours de l'après-midi qu'une décision finale a été prise.

Geoffrion demeure dans l'organisation des Flames à titre d'assistant de Fletcher. Geoffrion, un membre du Temple de la Renommée du hockey, a refusé de dévoiler les raisons qui motivaient son départ.

"C'est une raison personnelle. La seule personne au monde qui la connaisse est mon épouse. C'est une triste journée pour moi, car le hockey a été toute ma vie", a révélé Geoffrion.

Il a poursuivi en disant qu'il songeait à démissionner depuis quelques mois déjà. Il a pris une décision finale dimanche après que les Flames eurent remporté une victoire de 5-3 contre les North Stars du Minnesota.

"Vous pouvez me poser toutes les questions que vous voulez, vous ne saurez jamais pourquoi j'ai pris cette décision", a conclu Geoffrion.



Ski de fond

Les finales régionales de ski de fond, dans le cadre des Jeux du Québec, ont eu lieu récemment au Club de Golf Granby St-Paul. On aperçoit sur la photo, à gauche: Brigitte Couture, Jeanne Bousquet et Raymond Plante qui se sont classifiés; on reconnaît Jean Côté, le sympathique coordonnateur régional des Jeux. On aperçoit debout, à partir de la gauche: Roméo Lamoureux, instructeur; Brigitte Barbier, Jean-Guy Paré et Denis Savacault, tous finissants dans cette classification; (Photo C-Line Jobin)

Une 3e période néfaste aux Maroons de Waterloo

Les Rebelles de Longueuil ont éclaté pour six buts à la dernière période pour déclasser les Maroons de Waterloo 10 à 4, hier soir, dans le seul match à l'affiche dans la ligue Junior "A" du Québec. Les Maroons avaient tenu tête aux Rebelles au cours des deux premières périodes, alors que les Rebelles menaient 4 à 3 après quarante minutes de jeu.

La troisième période a été fatale aux Maroons, alors que Longueuil a bombardé le cerbère Yvon Roy de 27 lancers au cours de cet engagement. Au total, les Rebelles ont décroché 60 lancers en direction de Roy, qui a finalement plié devant cette avalanche de rondelles. Ce triomphe permet aux Rebelles de passer seuls au troisième rang du circuit, un point devant les Maroons et Ste-Foy.

Claude Duquette a dirigé l'attaque des vainqueurs avec un truc du chapeau; Jacques Verreault et Normand Brisebois ont récolté deux buts chacun, pendant que Pierre Langlois, Yvon Picard et Mario Guité complétaient le pointage. Les buts des Maroons ont été réussis par Wayne Cameron, Richard St-Cyr, David St-Laurent et Mario Paquin.

Dans un des trois matches de l'affiche ce soir dans le circuit, les Vics de Granby se rendront à St-Jérôme.

Barfoot) 5:59
7. Waterloo: David, St-Laurent (Daniel St-Laurent et Cameron) 19:06
Pun.: Duquette 6:39.

Troisième période
8. Longueuil: Yvan Picard (Lavoie, Langlois) 4:30
9. Longueuil: Normand Brisebois (Guité) 8:09
10. Longueuil: Jacques Verreault (Desrochers) 9:41
11. Waterloo: Mario Paquin (Rioux) 16:15
12. Longueuil: Normand Brisebois (Paquette) 17:50
13. Longueuil: Mario Guité (Meloche, Brisebois) 19:06
14. Longueuil: Claude Duquette 19:21.
Pun.: Verreault 4:29, Verreault (mauv. cond.) 10:08, Brisebois (mauv. cond.) 19:27.

Lancers
Waterloo 14 15 13-42
Longueuil 12 21 27-60
Gardiens: Waterloo, Yvon Roy; Longueuil, Benoit Lacombe.
Arbitre: Luc Gendreau.
Assistance: 615.

SOMMAIRE
Première période
1. Longueuil: Claude Duquette (Desrochers, Verreault) 5:35
2. Waterloo: Wayne Cameron (St-Cyr, St-Laurent) 7:39
3. Longueuil: Jacques Verreault (Desrochers) 15:50
Pun.: Duquette 18:56.

Deuxième période
4. Waterloo: Richard St-Cyr (Cameron, et Loga) 0:35
5. Longueuil: Pierre Langlois (Verreault et Desrochers) 4:55
6. Longueuil: Claude Duquette (Brisebois et

Hull louange Nilsson et Hedberg

WINNIPEG PC — Bobby Hull a joué avec des compagnons de ligne fort renommés au cours de sa carrière, des joueurs de la trempe de Phil Esposito, Murray Balfour et Christian Bordeleau.

Il est certain cependant que, même lors de ses années de gloire avec les Black Hawks de Chicago de la Ligue nationale de hockey, Hull n'avait pas autant de plaisir à jouer au hockey que cette année, alors qu'il forme un trio avec le joueur de centre Ulf Nilsson et l'ailier droit Anders Hedberg.

Hull a connu un de ses meilleurs débuts de saison de sa carrière de 18 saisons; Nilsson récolte des points à tous les matches et terminera la saison avec plus de 120 points; la seule raison qui empêchera Hedberg d'en faire autant, c'est une blessure qui l'a tenu à l'écart du jeu pour une période de 13 matches.

Ce trio à lui seul a conduit les Jets de Winnipeg à leurs dix premières victoires de la saison. Tous étaient surpris de ces succès, sauf les trois joueurs en cause.

"J'ai su dès le tout début que nous allions très bien nous entendre, a révélé Hull, un vétérinaire de 36 ans. J'ai compris que nous allions former un trio impeccable, même avant que ne débute le camp d'entraînement."

Laval bat Cornwall

LAVAL (PC) — Michel Bossy a marqué deux buts, hier soir, et le National de Laval a triomphé des Royals de Cornwall 5-4 dans une rencontre de la Ligue junior majeure du Québec disputée devant 1,736 spectateurs.

Yves Preston, Jean Trottier et Onil Leclerc ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Ron Davidson, avec deux buts, Rick Paterson et Yvon Disotell ont fait scintiller la lumière rouge pour Cornwall.

Hull l'a démontré lors de la dernière série Canada-Russie. Il est encore un excellent joueur de hockey.

Palmer croule sous la tension

HONOLULU (AP) — Arnold Palmer, avec des nerfs moins solides à l'âge de 45 ans, a manqué un court roulé, hier, pour voir le jeune Gary Groh arracher la victoire à l'omnium d'Hawaii et empêcher la première bourse de \$44,000.

Gronh a calé un roulé de 18 pieds pour un birdie au dernier trou au même moment où Palmer perdait toutes chances de l'emporter en commettant un bogey au 17e trou. Ce birdie lui a permis de présenter une dernière carte de 68, quatre coups sous la normale du club Waialae. Il a terminé le tournoi avec une fiche de 274, 14 coups sous le par.

Palmer, qui n'a pas remporté un seul tournoi au cours des deux dernières années, avait pris d'égalité avec Gronh au 16e trou. Il a raté le vert avec son coup d'approche au 17e trou cependant. Son coup suivant a laissé la balle à sept pieds du trou. Palmer a étudié longtemps son coup roulé. Il semblait figé.

Il s'est relevé pour l'étudier à nouveau et quand il s'est finalement décidé, il a raté de très peu. Il venait de perdre deux coups quand Gronh a réussi son birdie au dernier trou.

Il a terminé la journée avec une ronde de 71 et un total de 276, qui lui assurait la troisième place.

Le vétérinaire Al Geiberger a lui aussi réussi un birdie au dernier trou. Il a joué une dernière ronde de 69 et son total de 275 lui a permis de terminer en deuxième place, un coup devant Palmer.

Nicklaus loin derrière
L'Australien Bruce Crampton et Lou Graham ont terminé à égalité en quatrième place à 277. Crampton a joué 68 et Graham 72.

Jack Nicklaus, qui avait remporté le tournoi l'an dernier, a terminé loin du vainqueur à 281. Il a présenté une carte de 69 hier. Il affichait le même total que Hale Irwin, vainqueur de l'omnium des Etats-Unis l'an dernier.

Le parcours de 7,154 verges avait été inondé de cinq pouces de pluie samedi et la troisième ronde avait été reportée. Le terrain était encore fort détrempé hier.

Palmer avait entrepris la journée avec un recul d'un coup sur Al Geiberger. Il a devancé ce dernier quand Geiberger a commis des bogeys aux 15e et 16e trous. Gronh avait cependant repris du poil de la bête et devançait Palmer par un coup. Gronh a lui aussi enregistré un bogey au 17e trou et c'est ainsi que Palmer s'était retrouvé à égalité en tête. Ce court roulé raté au 17e trou lui a cependant enlevé tout espoir.

Bernier perd du terrain

LOS ANGELES (PC) — Bien qu'il ait porté sa fiche à 79 points en récoltant au cours de la dernière semaine trois buts et quatre mentions d'assistance, Serge Bernier, des Nordiques de Québec, a encore perdu du terrain au classement des compteurs de l'Association mondiale de hockey.

première place depuis le 2 décembre, a accumulé huit points, dont quatre buts, pour augmenter d'un point son avance sur Bernier. Hull présente un dossier de 45 buts et 37 passes.

MJ	B	Bl.	Moy.	
Walton, M	30	29	59	28
Hilme, H	27	30	57	16
Dillon, T	18	37	55	16
G. Howe, H	30	34	64	64
Hughes, H	31	21	52	30
Tardif, Q	31	21	52	37
Houle, Q	22	28	51	22
Tremblay, Q	12	39	51	10
Simpson, T	22	18	40	34
Henderson, T	22	28	51	22
Nedomansky, T	25	23	48	15
Mahovich, T	23	25	48	12
Rogers, E	19	28	48	0
Parizeau, Q	16	30	48	36
Rivers, SD	28	19	47	28
Cornell, P	26	21	47	10
Huck, M	19	28	47	20

MJ	B	Bl.	Moy.
Plante, E	1045	49	1,278
Kurtz, F	1940	2	2,817

MJ	B	Bl.	Moy.
Plante, E	1045	49	1,278
Kurtz, F	1940	2	2,817
Whitford, Cl	1182	38	2,319
Graham, H	1506	74	0,285
Garrett, M	1870	101	2,308
McLeod, V	2528	134	0,317
Ruthledge, H	71	2	3,240

MJ	B	Bl.	Moy.
ruthledge, H	1313	71	2,324
Cheevers, Cl	1787	38	2,319
Ruthledge, H	1313	71	2,324
Brodur, Q	1958	108	0,331
Gillow, SD	1183	85	1,336

Légende — W, Winnipeg; Q, Québec; H, Houston; SD, San Diego; M, Minnesota; T, Toronto; V, Vancouver; E, Edmonton; Cl, Cleveland; F, Phoenix.

Economisez jusqu'à \$150 sur un télécouleur de 26" Voyez le catalogue de la Vente Annuelle Magnavox

Kmart
SPECIAUX DE LA SECTION DU SERVICE
L'Offre prend fin le 8 FEV., 1975

MISE AU POINT DU MOTEUR

Voitures à 4 et 6 Cylindres \$22.00
Voitures à 8 Cylindres \$24.00

COMPRENANT:
• Pose de bougies Champion ou AC neuves
• Pose d'un rotor neufs
• Pose d'un condensateur neuf
• Vérification de la tête du distributeur
• Réglage de carburateur et d'allumage
• Vérification du circuit de charge
• Vérification de la soupape VPC et des boyaux
• Vérification et nettoyage du filtre à air
• Vérification et essai de la batterie et des câbles

PIECES ET MAIN-D'OEUVRE COMPRISES

CHANGEMENT D'HUILE-LUBRIFICATION
Comprenant: Jusqu'à 4 pintes d'huile multi-grade de marque nationale et lubrification du châssis.
\$4.44

Les Centres D'entretien Kmart méritent votre confiance
Des spécialistes pour votre voiture

LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE

UNE BOURSE AVEC UNE DIFFÉRENCE

Tu as jusqu'au 1er MARS pour appliquer pour le COLLÈGE MILITAIRE, CEGEP OU UNIVERSITÉ.

Tu reçois un salaire de \$300./mois pendant tes études (et tes vacances)

Tu reçois \$125. pour tes livres.

Tes frais universitaires sont payés.

Tu es promu lieutenant à ta graduation avec un salaire commençant à \$10,000.

Tu peux être promu capitaine 3 ans plus tard avec un salaire commençant à \$14,000.

Tu as entre 4 et 5 semaines de congé payé par année.

Les Forces canadiennes
CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE FÉDÉRAL
GRANBY tous les mardis
ACTON VALE les 11 et 25 février

7UP PALAIS DES SPORTS
MARDI 4 FÉVRIER
PETITE PATINOIRE

1h00 Ecole Sacré-Coeur
4h30 Antoine Brin
5h30 Mosquitos Nordiques vs V Jyaguers
6h30 Mosquitos Canadiens vs Jets
7h30 Ballon-ballei Fédéral vs Denis Richard
8h30 Ballon-ballei Crino vs Esmond
9h30 Ballon-ballei Peeters vs GM Plastic
10h30 Ballon-ballei Stanley vs Roxton

GRANDE PATINOIRE

1h00 Ecole Sacré-Coeur
4h00 Vics Mosquitos
5h00 Patinage artistique
8h00 Midget Québécois vs Hurons
9h00 Midget Indiens vs Iroquois
10h00 Tomaco vs Garvais Sport

Nesbitt's

Bernard Brodeur

Quel succès

Mes premières paroles aujourd'hui seront pour rendre hommage et remercier tout particulièrement les Granbyens et les Granbyennes pour l'appui moral, financier et l'accueil indescriptible qu'ils ont réservé au dernier Tournoi national bantam Québécois de Granby. Je ne me souviens pas qu'un événement, si grandiose soit-il, ait été couronné d'un tel appui massif de toute une population. On s'empresse toujours de remercier les organisateurs des événements. Mais je crois sincèrement qu'on ne m'en voudra pas aujourd'hui de consacrer les premières lignes de cette chronique aux Granbyens qui ont été formidables, compréhensifs et accueillants du début à la fin.

Le dernier Tournoi Québécois aura été une réussite qui a dépassé toutes les prédictions et tous les espoirs. Les mots ne se trouvent pas pour écrire une fois de plus le bonheur que nous ressentons d'être Granbyen et d'avoir pu, une fois de plus, porter au plus haut sommet le nom de Granby, de ses sportifs, de tous ses citoyens.

J'ai personnellement vécu les 10 jours de la compétition, en compagnie des quelque 200 bénévoles et responsables. Je peux vous affirmer qu'en aucun temps, un seul petit nuage n'est venu assombrir la marche des événements. Je n'ai entendu aucune critique, aucun reproche, aucune remarque "masquée" d'un désappointement, de la part de qui que ce soit, surtout des perdants qui étaient les premiers à venir au bureau-chef pour remercier les responsables, pour remercier Granby et pour solliciter, sur-le-champ, une invitation pour l'an prochain.

Denis Dumas et sa "gang" avaient de nouveau rodé un tournoi gigantesque, empreint de la plus grande perfection, sur toute la ligne. Pointer une personne en particulier serait injuste envers tout le monde, tellement tous ont fait leur boulot à la perfection; tellement tous étaient bien préparés et que tout avait été planifié de façon à atteindre la plus grande perfection. Vous dire que le tournoi n'a jamais accusé un retard de plus d'une vingtaine de minutes, malgré les 121 parties disputées en dépit de la présence de plus de 2,000 joueurs, et surtout malgré les nombreuses périodes supplémentaires, serait la preuve de l'excellente organisation qui était préparée d'avance. Cela nous faisait penser à un acrobate qui travaille toute sa vie pour préparer un seul numéro... afin d'atteindre la perfection.

Que dire maintenant de Québec-Lait, de René Bouthillier, de Réjean Boulet et de tous les autres dont la contribution, à tous les niveaux, a rendu possible ce tour de force incroyable. Peut-on ne pas gratifier d'une certaine publicité une telle compagnie granbyenne qui s'attache ainsi à notre petit monde sportif, afin de grandir davantage son bien-être et son désir de mieux vivre. Ce serait là aussi une parfaite injustice, à mon avis.

Chapeau devant ceux et celles qui ont rendu possible le fabuleux Tournoi Québécois de Granby. Et celui qui a le droit de s'en réjouir tout particulièrement aujourd'hui, est sans doute son fondateur... Léonard Grondin.



Beau geste sportif

Les membres du "fan club" des Vics de Granby ainsi que les spectateurs, présents au match de dimanche soir, ont eu à se partager plusieurs prix de présence, dont des bons d'achat d'une valeur totale de \$200, un don de l'Association des Marchands des Galeries et de Granby. On voit ici les représentants, Pierre Clotte, président de l'Association (à gauche) et Marcel Trudel, vice-président (à droite) remettre à Mario Talbot les bons d'achat qui furent distribués plus tard, à la suite d'un tirage. Soulignons aussi que l'Association des Marchands des Galeries avaient remis, également, des prix pour le Tournoi bantam.

(Photo, Jeannot Petit)

Les Vics mosquitos ont tout balayé à Magog

Les Vics mosquitos de Granby ont été la troisième formation de l'organisation des mini-Vics de Granby à remporter les honneurs d'un tournoi cette saison. A Magog, en fin de semaine l'équipe de Onézime Roy disposait des As de Magog à deux reprises pour remporter les honneurs du tournoi provincial de ce dernier endroit. Notre jeune équipe commandi-

tée par St-Paul Construction s'attaquera maintenant aux tournois de Richmond et de Montréal-Nord. On sait qu'il y a quelque temps, les Vics midget remportaient le tournoi provincial de La Providence et le bantam, le tournoi international de la Palestine Nationale. Cette semaine, les Vics disputent deux autres tournois d'importance. Samedi, dans un pre-

mier match contre Magog, les Vics mosquitos ont blanchi les As, 7 à 0, au profit du cerbère Jocelyn Lacroix. Michel Fafard et Yves Giguère y sont allés d'une performance de deux buts chacun. Jean-Guy Charbonneau, Pierre Rathé et Dany Hébert ont été les représentants. Dans le second match dimanche, remporté 4 à 1 par les Vics, Michel Fafard a marqué trois buts tandis que Yves Giguère complétait.

Jeudi, les Vics midget disputent un premier match au tournoi international de Drummondville, alors qu'ils affronteront les représentants de Sept-Îles à midi. Pour leur part, les Vics peewee se rendront au Colisée de Québec vendredi, affronter Chicoutimi en première ronde du tournoi international du Carnaval.

Quatre rencontres avaient lieu en fin de semaine dans la ligue Inter-Cités "AA" du Québec. Les quatre équipes des As de Magog se rendaient à Sherbrooke. Seuls les As peewee l'ont emporté sur les Castors. Dans le mosquito, les Castors sont champions. Ils détiennent une priorité de 7 points sur St-Hyacinthe et de 9 sur les Vics au 3e rang. Dans le peewee, les champions As de Magog, avec deux joutes à disputer, détiennent une avance de 6 points sur les Vics, détenteurs du 2e rang. Là où la lutte sera la plus belle jusqu'à la fin, c'est dans le bantam, où les Vics de Granby possèdent une avance de seulement trois points sur les Castors de Sherbrooke. Les deux équipes ont le même nombre de joutes de disputées. Finalement dans le midget, Drummondville possède une confortable avance de 10 points sur Sherbrooke, et de 14 sur les Vics.

Rod Gilbert menace un autre record des Rangers

MONTREAL (PC) — L'ailier droit Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York, est en voie d'éclipser un record d'équipe établi en 1971-72 par Jean Ratelle. Gilbert, qui a manqué récemment quatre matches à cause d'une grippe, est revenu au jeu samedi soir contre les Black Hawks de Chicago mais n'a pas participé au pointage. Il s'est toutefois enfilant quatre buts contre les Red Wings de Detroit, exploit qu'il avait déjà réussi le 24 février 1968 lors d'une victoire de 6-1 contre le Canadien de Montréal.

Agé de 33 ans, il détient les records d'équipe pour le plus de buts à vie, 334, le plus d'assists, 485, le plus de points, 819, le plus de saisons de 20 buts, 10, et le plus de saisons de 30 points, 12.

Jusqu'ici cette saison, il a marqué 29 buts et récolté 36 passes pour 65 points, ce qui lui confère la huitième place au classement des compteurs du circuit. S'il peut maintenir son rythme des 10 dernières rencontres, soit plus de deux points par match, il est assuré de battre le record d'équipe de 109 points en une saison.

Entretiens, le joueur de centre Phil Esposito, des Bruins de Boston, n'est plus qu'à quatre points d'une cinquième saison consécutive de 100 points. Il présente actuellement une fiche de 47

but et 49 passes et précède au classement son coéquipier Bobby Orr par cinq points et Guy Lafleur, du Canadien, par 11 points.

Chez les gardiens, Bernard Parent, des Flyers de Philadelphie, a devancé Rogatien Vachon, des Kings de Los Angeles, en portant sa moyenne à 1.97. La moyenne de Vachon est passée à 2.03.

La moyenne d'équipe des Flyers est de 2.12 et celle des Kings, de 2.20.

COMPTEURS

Joueur	pts	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	51	47	49	96	42
Orr, Bos.	51	23	40	91	58
Lafleur, Mtl.	51	40	45	85	29
Mahovich, Mtl.	52	25	50	75	30
Dionne, Detroit	50	29	44	73	8
Robert, Buff.	51	29	37	66	53
Clarke, Phila.	50	14	52	66	77
Gilbert, N.Y.	47	29	36	65	16
Perreault, Buff.	42	27	37	64	26
Ratelle, N.Y.	51	23	39	62	18
Bucyk, Bos.	50	19	39	58	18
Schuck, Pitts.	50	21	36	57	36
Lemaire, Mtl.	52	23	36	59	10
Vickers, N.Y.	51	22	37	59	28
Gilbert, N.Y.	50	19	36	55	16
Mikita, Chic.	50	21	39	58	18
Martin, Buff.	44	27	29	56	35
D.P. Davis, N.Y.	50	18	38	56	69
Grant, Det.	50	29	24	53	18
Unger, St. Louis	50	23	30	53	92
Prosvornov, Pitts.	49	27	24	51	26
Luce, Buff.	51	24	27	51	34
Boudrias, Van.	48	9	42	51	20
Apps, Pitts.	50	20	30	50	27
Hodge, Bos.	46	15	35	50	60

Joueur	pts	B	A	Pts
ISLAN	3060	139	5	2.73
Lacroix	960	40	3	2.50
Dryden	2160	103	2	2.86
MONTREAL	3120	145	5	2.79
Bouchard	1500	67	1	2.68
Myre	1620	77	3	2.85
ATLANTA	3120	149	4	2.87
Esposito	2860	120	5	2.71
Veisor	400	24	2	3.00
CHICAGO	3060	148	5	2.90
Broderick	366	12	1	1.87
Brooks	967	48	0	2.98
Gilbert	1727	88	2	3.06
BOSTON	3060	151	3	2.96

Joueur	pts	B	A	Pts
Cr.	760	33	2	2.61
Bromley	2867	104	4	3.10
Fallon	213	14	0	3.84
BUFFALO	3060	157	6	3.08
Smith	2564	126	5	2.95
Lockett	436	27	0	3.72
Bullock	60	4	0	4.00
VANCOU	3060	159	5	3.12

Joueur	pts	B	A	Pts
Viélemure	1683	81	2	2.89
Giacomin	1296	76	0	3.52
Ridley	31	7	0	5.19
RANGERS	3060	166	2	3.25
Johnston	1260	68	1	3.24
Davidson	1740	110	0	3.79
ST. LOUIS	3060	179	1	3.58
Inness	2196	122	2	3.23
Johnson	396	31	0	4.70
Plasse	300	24	0	4.80
Herron	100	11	0	6.11
PITTSB	3060	200	1	3.82
Wilson	1393	86	0	3.70
Favell	1487	96	1	3.87
Harnes	180	16	0	5.33
TORONTO	3060	200	1	3.82
Simmons	1260	87	1	3.81
Meloché	1871	123	1	3.94
CALIFOR	3240	214	2	3.96
Rutherford	2239	134	2	3.50
McKenzie	240	14	0	3.50
Grant	380	34	0	5.37
Richardson	82	14	0	10.24
DRETT	3000	198	2	3.96
Plasse	1420	96	0	4.06
McDuffe	1280	82	0	4.31
Herron	300	25	0	5.00
K.CITY	3000	216	0	4.32
Maniogo	1849	129	1	4.19
LaPresi	924	67	0	4.35
Rivard	3000	190	2	3.80
MINNE	2840	215	1	4.39
Belhumeur	1197	100	0	5.01
Low	1623	136	0	5.03
Adams	3000	190	2	3.80
WASHING	3060	265	0	5.20

Les Vics à St-Jérôme ce soir — Bob Moison maintient son allure

GRANBY — Les Vics de Granby, qui ont encore 12 parties à disputer avant la fin de leur calendrier régulier, effectueront ce soir leur avant-dernière visite de la saison à St-Jérôme. Ils tenteront, par la même occasion, d'y remporter leur première victoire de l'année, à cet endroit.

Les Vics ne sont pas encore assurés de la troisième position, loin de là. Leur avance n'était que de six points sur les Maroons de Waterloo, avant la visite de ces derniers à Longueuil, hier soir. Les hommes de Raymond Larose auront, aujourd'hui, deux joutes en mains sur les Marrons et une sur Ste-Foy, avantage qui sera réduit ce soir.

Les Alouettes de St-Jérôme, de leur côté, ont vu leurs chances de remporter le championnat de la saison fortement compromises en fin de semaine, alors qu'ils perdèrent le double contre le Royal de Lac Mégantic. Ce dernier jouit maintenant, d'une forte avance de neuf points en tête, mais a disputé deux parties de plus que les Alouettes. Si tout n'est pas perdu pour ces derniers, il faut admettre que la pente sera abrupte à surmonter.

L'instructeur Raymond Larose nous déclarait hier soir que si ses gars évoluaient ce soir, comme ils l'ont fait lors de leur dernier voyage à St-Jérôme, les Alouettes pourraient connaître une surprise. "Nous avons perdu la dernière fois, mais mes gars ne méritaient pas un tel sort, car ils avaient définitivement mieux joué que leurs adversaires. J'ai confiance que la loi de la moyenne jouera en notre faveur mardi", a déclaré Raymond.

Granby sera vraisemblablement privé des services de Pard et Lefèvre, ce soir encore. Tous deux soignent une blessure à un genou. Lefèvre est le plus sérieusement atteint. C'est donc le capitaine Raymond qui aura de nouveau recours à Bruno Bertrand à l'avant et que Ledoux jouera régulièrement...

Les compteurs de la ligue Junior "A" a de nouveau publié sa liste des meilleurs pointeurs, joute d'hier soir non comprise. Normand Brisebois est toujours le leader avec 122 points, dont 51 francs buts, devant Michel Meloche qui a 98 points.

Bob Moison des Vics de Granby est toujours au 7e rang. Il maintient néanmoins le rythme des meneurs. Bob a maintenant 82 points, soit 25 francs buts et 57 passes. Bernard Harbec est l'autre Granbyen à figurer sur la liste, avec 70 points. Voici la liste des meilleurs compteurs:

Joueur	B	A	PTS
Normand Brisebois, Long.	51	71	122
Michel Meloche, Long.	35	63	98
Daniel St-Jean, The.	49	46	95
Carol Labrie, Meg.	32	62	94
Luc Bonneville, Meg.	44	47	91
Timmy Fortier, Meg.	43	47	90
André Boudreau, Meg.	37	53	90
Robert Moison, Gran.	25	57	82
Mario Guité, Long.	37	44	81
Gilles Parenteau, The.	26	47	73
Bernard Harbec, Gran.	37	33	70
Graziano Orsini, Jero.	29	40	69
Alain Blouin, Beau.	32	35	67

HOCKEY

LIGUE NATIONALE		CE SOIR				
Division Patrick		Houston à Indianapolis				
G	P	Edmonton à altimore				
PP	PC	Toronto à San Diego				
Pts		Québec à Chicago				
Philadel	32	11	7	178	107	71
Rangers	26	15	10	210	166	62
Islanders	21	17	13	142	139	55
Atlanta	22	20	10	147	149	54
Division Connie Smythe						
Vancouver	26	20	5	174	159	57
Chicago	24	22	5	164	148	53
St-Louis	19	22	9	161	179	47
Minne.	13	30	6	133	215	32
K. City	10	34	6	124	216	26
Division Norris						
Montréal	30	9	13	240	145	73
L. Angel.	29	9	13	178	112	71
Pittsb.	20	19	11	204	190	51
Detroit	13	27	10	148	198	36
Washing.	4	42	5	109	265	13
Division Adams						
Buffalo	33	11	7	225	157	73
Boston	27	14	10	232	151	64
Toronto	19	25	7	170	200	45
Califor.	12	35	9	141	214	33
CE SOIR						
Pittsburgh à Vancouver						
Buffalo à Detroit						
Chicago à Kansas City						
Toronto à St-Louis						
ASSOCIATION MONDIALE						
Division canadienne						
G	P	PP	PC	Pts		
Québec	32	17	0	207	158	64
Toronto	27	20	2	210	181	56
Edmonton	24	17	2	162	145	50
Vancouver	22	23	2	143	155	44
Winnipeg	20	22	2	174	156	44
Division est						
N.-Angl.	27	19	2	165	168	56
Cleveland	21	26	2	140	157	44
Chicago	18	30	1	166	196	37
Indiana	10	36	3	108	199	23
Division ouest						
Houst.	31	16	0	218	148	62
Phoenix	25	20	6	179	165	56
Minne.	26	20	0	192	154	50
S. Diego	23	20	1	156	151	47
Balti.	13	33	33	117	204	29
HIER						
Cornwall à Laval 5						
CE SOIR						
Sherbrooke à Québec						
Shawinigan à Tr-Rivières						
Montréal à Chicoutimi						

JUNIOR A		JUNIOR MAJEURE				
G	P	Section Est				
PP	PC	G	P			
Pts		PP	PC			
Pts		Pts				
Megan	35	9	3	282	191	73
St-Jérôme	31	12	2	272	171	64
Granby	21	19	4	240	218	46
Longueuil	18	23	5	243	263	41
Waterloo	19	25	2	204	257	40
St-Foy	18	23	4	209	215	40
Theft.	17	23	5	234	230	39
Cap	16	24	4	175	234	36
Section ouest						
Sherbr.	24	9	3	282	162	73
Cornwall	28	14	9	232	197	65
Montréal	24	19	5	287	233	53
Hull	24	22	4	273	255	52
Laval	20	28	5	243	278	45
HIER						
Cornwall à Laval 5						
CE SOIR						
Sherbrooke à Québec						
Shawinigan à Tr-Rivières						
Montréal à Chicoutimi						

HÔTEL ROYAL	
MARC HAMILTON	
Heures de spectacles de lundi au jeudi 11 h p.m. et 1 h a.m. Vendredi et samedi 9 h 15 p.m. — 11 h p.m. 1 h a.m. Dimanche 9 h p.m. — 10 h 45 p.m. 12 h 30 a.m.	
TAVERNE Repas: \$1.45	

LA PIEUVRE

MANOUCHE STRIPTEASEUSE EN SPECTACLE à 10.00 - 12.00 - 1.45

DANSEUSES TOPLESS De 2 h jusqu'à la fermeture

TÉL: 372-5433

MAGASINS Firestone

535, RUE PRINCIPALE GRANBY 378-9041

ÉCONOMISEZ \$5 RÉGLAGE DES ROUES AVANT

GARANTI 40,000 MILLES. DÉCOUPEZ • ÉCONOMISEZ Date limite de validité: 31 mars 1975.

ÉCONOMISEZ \$3 BATTERIE

EXTRA-LIFE GARANTIE 36 MOIS DÉCOUPEZ • ÉCONOMISEZ Date limite de validité: 31 mars 1975.

É



Bonspiel invitation

Un des plus importants bonspiels invitation de l'année au Granby-St-Paul, celui de "Horace Boivin", a été tancé en fin de semaine. 36 équipes se disputeront les grands honneurs, d'ici samedi prochain. Nous assistons ici au lancement de la première pierre. On reconnaît Jacques Arès, Daniel Desroches, Roger Ricard, gérant du Granby-St-Paul, J. Armand Bodin, responsable du comité de curling, Ben Meunier et Bob St-Pierre, skip de son équipe.

(Photo C-Line)

Norton contre Bonavena le 24

NEW YORK (AP) — Une rencontre en dix rounds entre l'Américain Ken Norton et l'Argentin Oscar Bonavena constituera le match de lever de rideau du championnat du monde des poids lourds opposant Cassius Clay à Chuck Wepner, le 24 mars prochain.

Le match pourrait se dérouler au Madison Square Garden, ou, à défaut, dans une autre ville comme Washington ou Houston.

Le championnat du monde en 15 rounds aura lieu à Cleveland.

Cependant, la société Video Techniques Inc. a précisé que les deux matchs seront diffusés consécutivement sur un circuit de télévision fermé.

POUR DE BONS RESULTATS !
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST".

SIGNEZ
372-5433

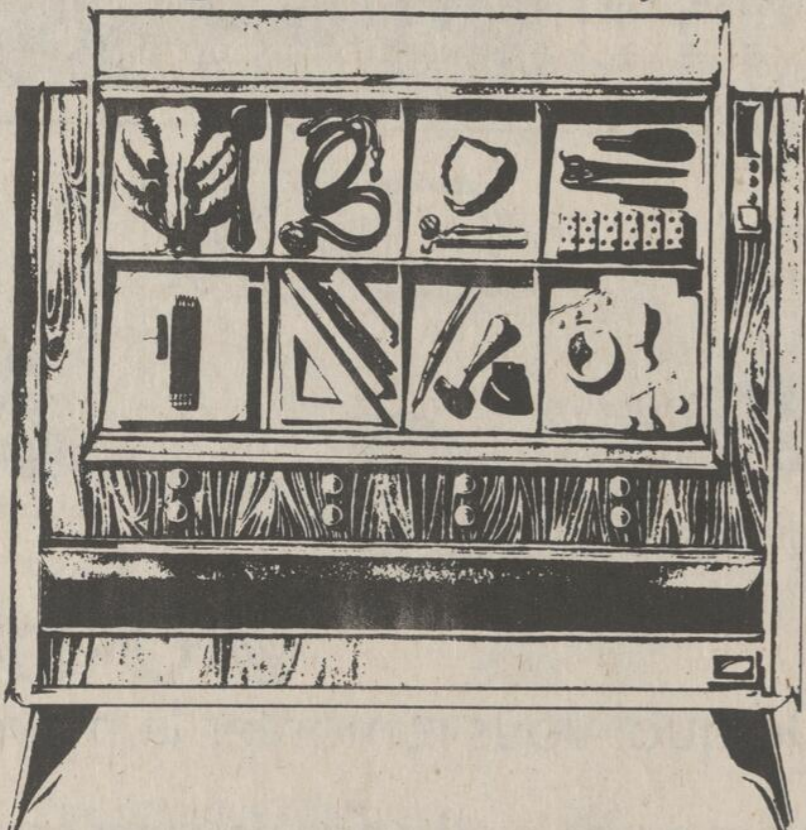
Economisez jusqu'à \$150!

Le catalogue de la Vente Annuelle

Magnavox

L'avez-vous?

la réforme des professions,



Un professionnel n'a-t-il de comptes à rendre qu'à lui-même et à ses pairs? Il semble que ce sera de moins en moins le cas avec la réforme des professions amorcée par nos législateurs. D'ailleurs cette réforme, qui affecte 38 corporations et 130 000 professionnels au Québec, doit être autre chose qu'une course au statut, dont le résultat ne peut être que la hausse des prix du service de l'expert.

Dans le même numéro de Perspectives

Musée du cinéma: ce qu'il a fallu bricoler pour aboutir au cinématographe Lumière! C'est ce que nous raconte Jacques Forget à la suite d'une visite au musée de la Cinémathèque québécoise, à Montréal.

De plus: des dessins du regretté Guy Viau; des céramiques qui ont des idées derrière le crâne...; la caricature de Serge Chapleau; René Lecavalier; et la chronique de Guy Fournier.

Recrutement Cours sur le maniement des armes, à Farnham

FARNHAM — Ça bourdonne d'activités au club de chasse et pêche de Farnham. Plusieurs projets sont en route, et la campagne de recrutement bat son plein. On nous communiquait cette semaine que des cours sur le maniement des armes seront dispensés le 16 février prochain, pour tous les intéressés. Le coût de ces cours est de \$3. Ils sont donnés au club même, de 8 h à 6 h. L'élève doit aussi présenter sa carte d'assurance sociale...

Il faut aussi souligner que des cours sur le tir à l'arc sont toujours donnés, au club, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 7 h à 10 h. M. Ovilva Chiasson, un maître archer, dispense ces cours à tous les intéressés.

Les dirigeants du club invitent aussi les sportifs à devenir membres du club de chasse et pêche de Farnham, et de participer aux nombreux événements qui s'amènent... Ceux qui ne sont pas sollicités, n'ont qu'à se présenter chez François Gemme, rue Principale, à Farnham. Ce dernier détient des cartes de membre.

En plus des cours ci-haut mentionnés, le club a de nombreuses autres organisations auxquelles peuvent participer tous les membres. La course de canots, les déjeuners, le tir à la cible et aux pigeons d'argile, et les différents concours de pêche et de chasse sont autant d'événements qui sont mis à la disposition de tous les membres, par le club de chasse et pêche de Farnham... Ce sont aussi autant de raisons d'en faire partie.



Les dames au hockey...

Deux équipes de jeunes filles ont disputé récemment un match de hockey à l'Institution Fédérale de Cowansville. Il va sans dire que l'après-midi a été couronné de succès et les performances des jeunes filles étaient intéressantes à constater. On reconnaît, dans l'ordre habituel: Suzanne Pantolini, capitaine; Arthur Aubin et Pierre Bourret, du comité des sports; J.-Gaston Forand, de Molson commanditaire de la journée; Serge Pigeon, initiateur de l'après-midi; J.G. Dagenais, comité des sports; Jean Tremblay, animateur et Thérèse Paquette, capitaine.

(Photo C-Line Jobin)

les sports EN BREF... EN BREF

Jacques Dubois menace dans la ligue de l'Estrie

ACTON VALE (DNC) — A la suite des dernières statistiques publiées par Michel Bourbeau de Richmond, tout indique que Jacques Dubois de Richmond se hissent lentement vers le sommet des compteurs de la ligue de hockey Junior B de l'Estrie, menaçant du même coup Michel Masé du club Optimiste d'Acton Vale qui détient le premier rang avec 56 points, soit deux de plus que Dubois. On sait qu'Acton Vale a deux parties de jouées de plus que Richmond. Jean Letarte du Acton Vale se retrouve au 3e rang avec 52 points, suivi de Claude Lemieux du Richmond avec 44 points; on sait que ce dernier a déjà plus de 95 points à son actif en 3 saisons seulement. Il est sur un pied d'égalité avec François Beaudoin de Warwick.

Le club Optimiste d'Acton Vale est toujours au premier rang et d'ores

et déjà champion de la saison régulière dans le circuit.

Chez les gardiens de buts, le duo Ricard et Lévesque domine avec une moyenne combinée de 4.13 tandis qu'au 2e rang on retrouve le trio Provencher, Lupien et Tardif avec une moyenne combinée de 4.59.

Le club le plus puni à date, Asbestos avec 898 minutes et ce record individuel appartient à Michel St-Jacques avec 180 minutes. Pour ceux qui aiment les statistiques, on nous signale qu'à date les équipes du circuit ont accumulé un grand total de 4945 punitions.

La saison tire à sa fin et il semble que le club Optimiste connaît certaines difficultés qu'il se devra de surmonter s'il veut continuer à connaître des succès.

L'AMH retournerait à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un groupe d'Ottawa qui tente de faire revenir l'AMH dans la capitale a reçu un bon coup de pouce hier lorsque le maire Larry Greenberg lui a accordé son appui.

"Je serais heureux d'accueillir un club et je ferais tout mon possible pour aider ceux qui désirent un club de l'AMH", a déclaré le maire.

Le maire et le joueur propriétaire des Cougars de Chicago, Ralph Backstrom, ont partagé les honneurs lors d'un lunch auquel ont participé 400 personnes qui désirent du hockey professionnel à Ottawa.

Plus de 100 d'entre eux ont promis \$1,000 chacun pour inciter un club de l'AMH à s'établir à Ottawa. Le Club des Fondateurs désire obtenir 500 promesses avant de se lancer définitivement en quête d'une concession.

Backstrom a déclaré que l'AMH avait adopté la même politique que sa rivale, la LNH, à savoir que l'expansion prenne

fin après l'admission de nouveaux clubs l'an prochain.

Backstrom, qui s'est présenté comme ambassadeur de bonne entente pour l'AMH, a admis que le club de Chicago sera en quête d'une nouvelle demeure si une arène de 18,000 sièges n'est pas construite prochainement en banlieue de Chicago.

"Si nous obtenons l'arène, nous resterons définitivement à Chicago", a ajouté Backstrom qui croit que les Cougars attireront plus de monde que les Black Hawks dans une arène convenable.

Stags

Le groupe d'Ottawa avait les yeux sur les Stags du Michigan avant que le club ne déménage à Baltimore. Selon Backstrom, les Stags deviendront peut-être disponibles si Baltimore ne peut supporter le club.

Au sujet des autres clubs de l'AMH disponibles, Backstrom a déclaré que la plupart "des fai-

bles concessions" de la ligue avaient été éliminées.

Mais il se peut que les Blazers de Vancouver trouvent la compétition offerte par les Canucks, de la LNH, trop forte.

Le premier club à Ottawa a été une faillite totale. Les Nationals, maintenant les Toros de Toronto, ont eu des difficultés à obtenir une entente avec la direction de l'arène, propriété de la cité, tout en n'obtenant qu'un tiède support des amateurs et de la presse.

Greenberg a assuré qu'il ferait son possible pour faire obtenir à l'AMH le meilleur marché possible au sujet de la patinoire.

Sièges

La patinoire actuelle d'Ottawa compte un peu moins de 9,600 sièges et Backstrom croit que ce chiffre sera suffisant pour au moins cinq ans, pour garder le club économiquement stable, il faudrait ajouter environ 3,000 sièges.

Qui l'emportera?



Le concours pour l'élection d'une reine au "Quebec Trail Riders Club" bat son plein. Cinq gentilles et jolies duchesses se disputent actuellement cet honneur. La vente des billets déterminera l'élue, le 15 mars prochain, lors d'une grande soirée de couronnement, à l'hôtel Granby. A souligner que la reine sera comblée de cadeaux. Nous

vous présentons ici les cinq candidates qui méritent votre appui: Micheline Gagnon de Granby; Lise Benoit de Marieville, Carole Larochelle de Granby; France Gazaille de Roxton Pond et Céline Gagnon de Granby. Bonne chance à toutes. Rappelons que la vente des billets se terminera le 28 février prochain seulement.

(Photo Jeannot Petit)

appel d'offres

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES

Dossier: 189-74-0488

Des soumissions cachetées seront reçues par l'Office des autoroutes du Québec pour la vente d'un terrain portant les numéros de lots P-142, P-142-17, P-142-18, du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ange-Gardien, municipalité de la Paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Rouville. Ce terrain contient une superficie de 23,282 pieds carrés avec bâtisses y érigées.

La mise à prix a été fixée à \$5,250.00 et aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, fait à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec, représentant 10% de la mise à prix. Le solde sera payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque de 10% sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Ce dépôt sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le vendeur seront défrayés par l'acheteur.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes et s'oblige de plus à respecter toute et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition. De plus, il s'engage à respecter la servitude de non-accès à l'Autoroute des Cantons de l'Est.

L'Office des autoroutes du Québec ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps. Toute vente, pour être valide, devra être ratifiée par le Conseil des ministres.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service des contrats, 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec, jusqu'à 11.00 heures a.m., jeudi le 20 février 1975. Les intéressés devront indiquer dans le coin inférieur gauche de leur enveloppe, la mention "soumission pour terrain, comté de Rouville".

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

Monsieur JEAN VOYER
Ministère des Transports
Direction des expropriations
2ème étage
875 est, Grande-Allée
Québec
Téléphone: 643-1310

JACQUES TASCHEREAU, notaire
Offices des autoroutes du Québec

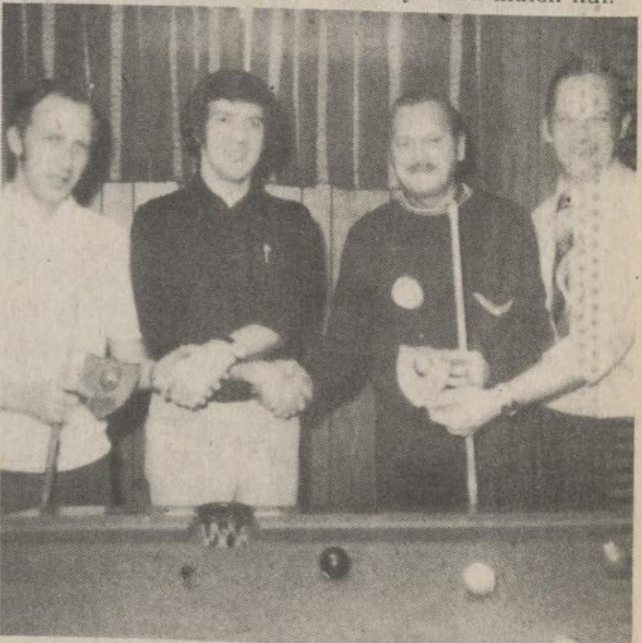
GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Lyle vs Young

NEW YORK (AFP) — Le poids lourd américain Ron Lyle, aspirant numéro trois mondial de Mohamed Ali, disputera son prochain combat contre son compatriote Jimmy Young, classé numéro 10 mondial par la W.B.A., en 10 rounds, le 11 février prochain, à Honolulu, ont annoncé les promoteurs du combat à Denver.

Lyle était initialement prévu comme adversaire du champion du monde, mais ce dernier défendra son titre contre Chuck Wepner, non classé, le 24 mars, à Cleveland.

Jimmy Young a un palmarès de 15 victoires, quatre défaites et deux nuls. Lyle a 30 victoires, dont 21 avant la limite, à son actif et compte une seule défaite contre Jerry Quarry et un match nul.



Tournoi de billard

Les deux champions du 3e tournoi de billard du Comité des Loisirs 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale, sont ici félicités par le grand chevalier, M. Alain Delorme qui leur remet à chacun une plaque souvenir. De gauche à droite, Serge Cantin, champion; Alain Delorme, G.C.; Roger Chevanelle, champion et Denis Valiquette, président général des activités du 2825.

(Photo A.C.)

Trois entrevues exclusives ... par Benoît Gaudreau

Un des grands moments de la jeune carrière de Mike Jorgensen est survenu lors du dernier match de la saison des Expos, en septembre dernier, alors que les Cardinals de St-Louis étaient au plus fort de la course au championnat de la division Est de la ligue Nationale. Jorgensen avait alors frappé un circuit de deux points contre Bob Gibson, à la 8e manche, ce qui a changé une défaite apparente de 2-1 en une victoire de 3-2, clouant du même coup le cercueil des Cards.

"Ce fut sans aucun doute ma plus grande satisfaction depuis que j'évolue chez les professionnels. Ceci clôturait bien, en quelque sorte, ma meilleure année avec les Expos", déclare Jorgensen, un athlète de six pieds, pesant 192 livres et âgé seulement de 25 ans.

Les Expos n'ont jamais douté des talents de Jorgensen à l'attaque, lorsqu'ils ont fait son acquisition des Mets de New York dans le fameux échange impliquant Rusty Staub. Il lui a fallu un peu plus de temps que les autres pour faire ses preuves à l'offensive et les Expos voient maintenant en lui une future étoile.

"J'imaginai au début de ma carrière que j'étais un frappeur de circuits, ce qui n'a pas aidé ma cause au cours des deux premières saisons avec les Expos. Lors du camp d'entraînement, l'an dernier, Duke Snider a été celui qui a changé mon style; ici, je dois dire que Snider a été à l'origine des succès que j'ai connus en 1974. Maintenant, j'aime mieux frapper pour 300 que d'amasser 30 ou 40 circuits. Je ne dis pas que je ne frapperai plus de circuits, peut-être 20 l'an prochain, mais je préfère afficher une bonne moyenne au bâton. Je prendrai les circuits comme ils viendront", dit-il.

Le départ de son grand ami Ken Singleton l'affecte un peu, "mais ce sont les risques du métier" ajoute-t-il. Selon lui, Dave McNally pourrait bien gagner 20 parties avec les Expos, en autant que la défensive tienne le coup.

Tout en rendant hommage à Barry Foote pour son excellent travail derrière le marbre, à sa première année sous la grande tente, Jorgensen est convaincu que Gary Carter sera une future vedette. "Les Expos ont de gros plans pour lui; il est fort possible qu'il évolue au champ extérieur, ce qui permettra à Foote de rester derrière le marbre. Carter est très fort; plusieurs clubs aimeraient bien l'aligner, mais il n'est pas question que les Expos l'échangent. C'est tout un athlète, croyez-moi".

En 1975, Jorgensen espère mériter le poste de premier but et jouer les 162 parties du calendrier régulier. "Si je joue tous les jours, je pense que je peux aider la cause des Expos".



Jean-Pierre Roy, maintenant à l'emploi de Sport-O'Keefe, n'est pas un inconnu pour les sportifs de Granby et la région, puisqu'il a déjà porté l'uniforme du club Saint-Jean de la défunte ligue Provinciale.

"Une chose que plusieurs ignorent, c'est que j'ai joué pour Saint-Jean, en 1934, au poste d'arrêt-court, à l'âge de 14 ans. J'ai retourné avec cette équipe en 1937 comme lanceur, avec Dave Lampton. Mon dernier stage remonte en 1947-48, alors que j'agissais comme joueur-gérant. Stan Bréard en faisait autant avec Drummondville et Rolland Glady à Sherbrooke. Lors de ces dernières années, la ligue Provinciale offrait un très fort calibre, à cause surtout des nombreux joueurs "outlaw". Je me souviens que nous avions lancé un défi aux Royaux de Montréal et ces derniers avaient refusé, car ils avaient réellement peur de nous affronter."

"Lorsque j'ai porté l'uniforme des Royaux, en 1945, je gagnais \$3,000 par année; l'hiver, à Cuba, j'avais \$4,000... par mois!"

Jean-Pierre Roy, un fin causeur, a tenu à nous faire connaître

Dale Murray, 6'3", 200 livres, âgé de 24 ans, est venu de loin avant de rejoindre les Expos pour de bon, en septembre 1974. Murray s'est fracturé le fémur de la jambe droite au cours d'un exercice à l'entraînement de 1969 et ceci l'a empêché de jouer au Collège Blinn, au Texas, où il étudiait pour l'obtention d'une bourse.

Mis sous contrat le 16 juin 1970, il éprouva de nouvelles difficultés avec sa jambe blessée, lors du camp d'entraînement de 1971 et on a dû procéder à une opération pour retirer les tiges fixées au fémur.

Cette année-là, il n'a pu lancer qu'une partie avec le West Palm Beach. Depuis ce temps, il a été de succès en succès, connaissant même une saison de 11 gains contre 5 revers, en 1972, avec les Carnivals de Québec de la ligue Eastern.

Lors de son stage avec les Expos, à la fin de la saison 1974, Murray a protégé 10 parties en relève et il fut de loin un des meilleurs pompiers de la Nationale au cours de cette période. "J'espère reprendre de la même façon que j'ai terminé", dit Dale Murray, qui ne se considère pas comme un second Mike Marshall.

Il connaît très bien Barry Foote et Gary Carter, car il a eu l'occasion de jouer avec les deux. Au sujet de Foote, il dit: "J'ai joué trois ans avec lui dans les mineures; c'est un joueur transformé depuis qu'il est dans les majeures, tellement que je ne croyais pas avoir affaire au même gars lorsque j'ai été rappelé par les Expos, l'an dernier".

Maintenant, au sujet de Carter: "C'est le joueur le plus agressif de toute l'organisation des Expos. Il est très fort et excelle à la défensive, tout en possédant un bon coup de bâton". Il ne connaît pas Pete McKannin, mais Jim Fanning lui a dit que c'était un autre Gary Carter.

"Il y a quelques joueurs que je crains spécialement lorsque je me retrouve au monticule: il s'agit de Willie Stargell, Al Oliver et Willie McCovey. Chez les lanceurs, Andy Messersmith, Tug McGraw et Tom Seaver m'ont impressionné; selon moi, Seaver est le lanceur le plus rapide de la Nationale. J'ai confiance que Dave McNally remporte 20 victoires cette saison, ce qui facilitera grandement le travail des lanceurs de relève".

"Je crois que les Expos ont de bonnes chances de décrocher le championnat, en 1975, ou du moins, jouer pour .500", dit-il en terminant.

son opinion concernant les nombreux changements effectués par les Expos lors des assises annuelles du baseball majeur, en décembre. "Les Expos avaient un urgent besoin d'un lanceur gaucher de qualité et c'est pour cette raison qu'ils ont mis le paquet pour obtenir l'excellent Dave McNally, 32 ans, des Orioles de Baltimore. Il y a toujours Baloor Moore, mais il manque de maturité; je crois qu'en l'espace de 30 jours, Moore pourrait s'affirmer et revenir avec les Expos. Il n'y a aucun doute que s'il se retrouve, il sera à nouveau considéré comme un des grands espoirs du baseball majeur".

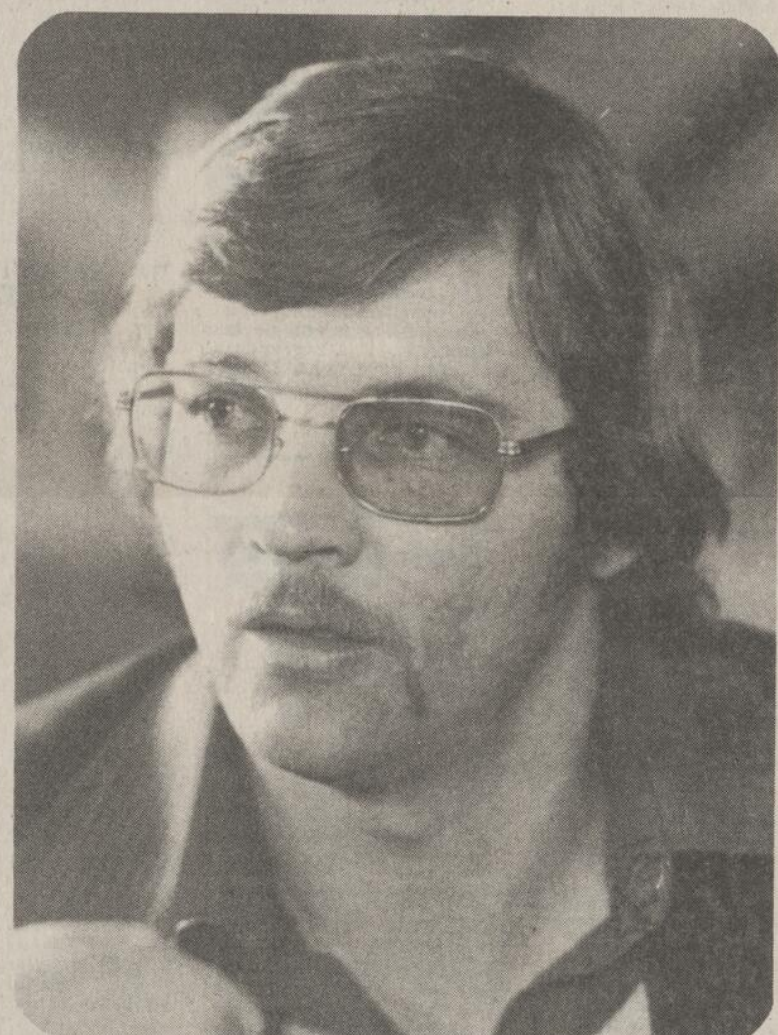
Par ailleurs, Jean-Pierre Roy est d'avis que Rich Coggins fera oublier Ken Singleton. "On dit de Coggins qu'il est très rapide, possède un bon bras et que c'est un frappeur régulier. Il évoluera vraisemblablement au champ centre ou droit cet été. Les dépités ont une haute opinion de lui et les Expos n'ont pas fait son acquisition pour le simple plaisir de la chose. Il est définitivement supérieur à Ken Singleton à la défensive et beaucoup plus rapide. Mike Torrez représente toujours un point d'interrogation. Il peut vous gagner sept joutes d'affilée et en perdre autant. Avec un club comme Baltimore, Torrez a des chances de remporter 20 victoires".

Si les Expos misent sur la jeunesse, pourquoi ont-ils fait l'acquisition de Woody Fryman, 34 ans, des Tigers de Detroit? "Pour qu'un jeune club connaisse du succès, il faut à tout prix y retrouver quelques vétérans; avec leur expérience, ils sont en mesure de donner un fier coup de main aux plus jeunes, ce qui est très important lors d'une longue saison. Je suis heureux de voir que les Expos ont opté pour la jeunesse, car ils allaient nulle part avec leurs vétérans. Le 10 septembre 1974, les Expos étaient à 16 parties de la tête, lorsque Jim Fanning a sonné le réveil, rappelant plusieurs jeunes des filiales. On sait ce qui est arrivé par la suite; les Expos ont terminé la saison avec force et ils furent une des meilleures formations des majeures, en septembre".

Jean-Pierre Roy est convaincu que Barry Foote sera encore meilleur en 1975. Jorgensen, 25 ans seulement, sera appelé à jouer régulièrement au premier but, maintenant qu'il a retrouvé son aplomb au bâton. "Selon moi, Jorgensen est le meilleur premier-but des majeures", dit-il. Pete McKannin, obtenu des Rangers du Texas via Willie Davis, sera à surveiller au camp d'entraînement. A cet effet, Jean-Pierre déclare: "J'ai parlé avec Jim Fanning concernant ce jeune. Il mesure 6'2"; plusieurs clubs étaient intéressés à l'obtenir, mais les Expos ont eu le dernier mot. McKannin peut frapper la longue balle, mais il représente un point d'interrogation pour l'instant, car il n'a jamais fait ses preuves dans les majeures. Il pourrait combler une lacune chez les Expos, au 2e ou 3e but. Chose certaine, tout est à espérer avec des jeunes".

Concernant le fabuleux contrat signé par Jim "Catfish" Hunter avec les Yankees de New York, voici l'opinion de Jean-Pierre: "Ce n'est pas bon pour le baseball, mais que voulez-vous certains clubs peuvent se permettre un tel luxe, surtout les Yankees qui appartiennent au réseau CBS. Selon moi, les Expos étaient prêts à donner \$1,2 million pour Hunter; je préfère qu'ils gardent cet argent pour développer de jeunes joueurs; les Expos seront gagnants de ne pas l'avoir signé, car leur personnel de lanceurs sera à respecter cette année".

Jean-Pierre Roy, un gars qui ne manque pas de suite dans les idées!



Loterie Olympique Canada **4^e tirage, 16 février 75**

Plus de **\$22 millions** en prix

2 GRANDS PRIX DE \$1 MILLION CHACUN

UNE QUANTITÉ LIMITÉE DE BILLETS "VERTS" EST ENCORE DISPONIBLE.

ACHETEZ LES VÔTRES AUJOURD'HUI MÊME!

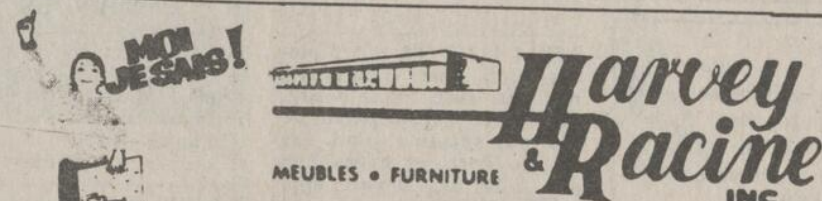
Voyez la nouvelle **BOUTIQUE du TAPIS**

LE SEUL ENDROIT OÙ TROUVER



- Grande quantité
- 900 couleurs au choix
- Grandes épargnes
- Facilités de paiements

VOICI CE QUE HARVEY & RACINE INC. met à votre disposition pour donner UN MEILLEUR SERVICE à domicile à sa fidèle clientèle



CHEMIN ROXTON, GRANBY LAURENT FORAND

372-5896 JEAN-PAUL RACINE



André BÉRARD Six années d'expérience dans la pose du tapis pour Harvey & Racine Inc.

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) \$2.50
MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
CARACTÈRES GRAS 75¢
AGATE 23¢
1 POUCE x COL \$3.25
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires) \$6.00
LOCATION DE CASIER 50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$15.00
AVIS SOUMISSIONS, etc. (ligne agée) 30¢
AVIS DE DÉCÈS \$8.00
REMERCIEMENTS \$8.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

290 Court, bungalow en brique, 5 1/2 pièces, foyer, sous-sol fini, très belle décoration intérieure, piscine creusée près de l'hôpital. IMMEUBLES TANGUY, COURTIER, 372-4666 (30-57—14229)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, situé rang Bergeron, chauffage électrique. Tél: 378-2508 après 5 h. p.m. (35-48—15084)

VOUS PREVOYEZ devenir propriétaire ou vous possédez un terrain ou non, une rencontre amicale avec Daniel Ducharme, agent autorisé des maisons préférées "Cadeau Cayouette Inc" peut certainement vous conseiller. Nos maisons comportent plusieurs avantages.

Pour informations: 372-1378 (35-37—15049)

LUXUEUSE MAISON NEUVE

Située 5 rue Quévillon, près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double, terrain 21,000 pi. ca., endroit magnifique. Il faut voir. Prix: \$52,300. Prendrait peut-être échange maison à revenus ou commerciale. Tél: 372-1177 ou 372-6059 Roger Auger (28-34—14891)

MAISON de 5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de \$95, par mois selon les revenus de l'acheteur. De plus éligible au remboursement de \$500, pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé Construction Ltée, 378-1263 (22-80—14784)

BUNGALOW NEUF A VENDRE, à 1/4 mile de la ville, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol prêt à finir, terrain 10,000 pieds. Tél: 378-3474 (30-43—14967)

ENDROIT commercial à vendre. S'adresser: 372-8009 entre 4 h et 6 h p.m. (29-35—14927)

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY (Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461
BUREAU DE ST-CESAI, 1124, rue UNION (Marcredi sur rendez-vous)
Tél: 469-2801 (28-55—14899)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY (suites 24 et 25)
372-6637 (28-55—14890)

POUR DES RESULTATS RAPIDES N'ATTENDEZ PLUS...

TÉL: 372-5433
DEMANDEZ LES ANNONCES CLASSÉES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A. COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL. (514) 372-3347
G.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.

G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.
L. Dextradur C.A.

AGE 12 — LA VOIX DE L'EST — MARDI 4 FÉVRIER 1975

WR IMMEUBLES WESTGATE COURTIER

TEL: 378-9821

GRANBY: "EPARGNEZ VOS SOUS" un chez vous à bon marché grâce à ce revenu supplémentaire, 2 logis de 4 pièces, garages, grand terrain de 11,268 p.c., coin résidentiel et commercial, faites une offre, Jacques Pelletier, GRANBY: "COMBATTEZ L'INFLATION" soyez chez vous à bon compte grâce à ce revenu supplémentaire (\$6,240 par an) 4x 4 1/2 très propres, construction solide et récente, antenne, stationnement 4 autos, terrain paysagé. Faites un pas vers la vie aisée, car investir c'est réussir. Camille Couture, GRANBY: "DU BONHEUR A BON COMPTE" coquet bungalow brique de 12 pièces, de la place pour toute la famille, grande chambre à coucher pour des meubles massifs (15.3 x 12.2) plus salle à dîner avec cuisine (22.8 x 20.9). Profitez de cette occasion à bas prix. Terrain gazonné. Camille Couture, GRANBY: hommes d'affaires avertis, voici une chance unique de posséder un grand terrain dans la ville projet de subdivision, résidentiel, bifamilial, unifamilial. Investir c'est réussir. (Photo MLS) Camille Couture, GRANBY: dès qu'on ouvre la porte on se sent chez soi! j'ai pour vous un confortable bungalow de 5 pièces construit sur un beau terrain paysagé au milieu duquel est installée une piscine à l'abri des regards indiscrets. (Photo MLS) Françoise Biron, GRANBY: le prix des maisons ne cesse de monter, passez vite à l'action, j'ai ici un duplex 1x 9 grandes pièces, sous-sol fini, avec bar, garde-robes en cèdre, etc... Le tout pour le confort plus un revenu substantiel (1x 6 1/2 pièces loué) (Photo MLS) Camille Couture, GRANBY: POUR VOUS un revenu tout en étant logé, triplex brique dans un environnement où votre maison prend de la valeur 3 x 4 1/2 grandes pièces, 3 garages, taxes minimes. (Photo MLS) Camille Couture. (35—15047)

CONDOMINIUMS (APPARTEMENTS A VENDRE)

Free-Port, Bahamas
4 1/2 pièces meublées, 1,070 p.c., air climatisé, construction récente, grande piscine. Pas d'intermédiaire. Inf: 378-5123, 378-7283, 372-0182 (35-41—15051)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

PROPRIETE à revenus, \$10,000 par année, neuve d'un an, 6x 3 1/2 pièces meublées, près des Galeries de Granby. Comptant \$8,000. Tél: 378-6093 (35-37—15075)

5—PROPRIETES DEMANDEES

VOUS VOULEZ vendre votre bungalow ou duplex et triplex, vous êtes situé dans la ville de Granby ou dans le canton. Nous finançons à 85% de la valeur en 10 jours. Pour informations, s'adresser à Trust Uni, courtier, A. Loisel, 469-2711 (35-41—15077)

RECHERCHE maison à acheter avec terre 50 acres environ. Avec ou sans maison. Ecrire Mme Alice Holman, C.P. 1381, Montréal, 110, Qué. ou appeler à 845-3339. (28-41—14897)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby, Grands terrains de 80 x 125 et plus. ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ Pas d'acompte 372-3296 J.P. RACINE INC. (35-62—15069)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. neuf de 3 1/2 pièces chauffé, meublé style espagnol, tapis mur à mur, chambre de bains complète, situé coin Maisonneuve et Robinson sud. Libre immédiatement. Tél: 378-7469 (35-39—15081)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél: 378-6338 ou 372-7648 (35-39—15079)

APP. 3 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé. S'ad. 645, rue Ste-Catherine, app. 2, tél: 378-4249 (35—15058)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, antenne TV, 1er étage, entrée privée, stationnement. S'ad: App. Casgrain, 329 boul. Boivin, 2e étage, tél: 372-7105 ou 372-4046. (35-41—15068)

LIBRE immédiatement, 1 1/2 pièce, meublé, éclairé, chauffé, tapis, antenne, à 185 Alexandra. Tél: 372-6887. (35-37—15065)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, taxe d'eau payée, buanderie, stationnement déposé. Libre immédiatement. Situé 100 St-Hubert. Tél: 372-6520. (35-39—15063)

APP. moderne de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand stationnement. Pour inf: 378-2966 (29-35—14933)

APPARTEMENTS BON SEJOUR

2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, ménage fait à neuf, eau chaude, stationnement et entrée privé, câble TV, buanderie, endroit très tranquille, un étage seulement. A 36 Denison ouest. Libre immédiatement. Tél: 372-2527 app. 8 ou 372-8887 ext. 127 (31-37—14830)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, libres immédiatement, \$135 par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx. (32-59—15019)

APP. 2 1/2 pièces, situé 188 boul. Fortin, app. 7, libre immédiatement, \$115 par mois tout compris. S'adresser 433 rue Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx app. 13 à 378-7423 (32-59—15019)

APP. à louer meublé, chauffé, éclairé, de 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces. Tél: 378-4666. (32-38—15023)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14 par semaine. S'ad. 255 av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121 (32-59—15021)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. A l'épreuve du feu. Tél: 372-5888 (32-59—15020)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

PROPRIETE à revenus, \$10,000 par année, neuve d'un an, 6x 3 1/2 pièces meublées, près des Galeries de Granby. Comptant \$8,000. Tél: 378-6093 (35-37—15075)

5—PROPRIETES DEMANDEES

VOUS VOULEZ vendre votre bungalow ou duplex et triplex, vous êtes situé dans la ville de Granby ou dans le canton. Nous finançons à 85% de la valeur en 10 jours. Pour informations, s'adresser à Trust Uni, courtier, A. Loisel, 469-2711 (35-41—15077)

RECHERCHE maison à acheter avec terre 50 acres environ. Avec ou sans maison. Ecrire Mme Alice Holman, C.P. 1381, Montréal, 110, Qué. ou appeler à 845-3339. (28-41—14897)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby, Grands terrains de 80 x 125 et plus. ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ Pas d'acompte 372-3296 J.P. RACINE INC. (35-62—15069)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. neuf de 3 1/2 pièces chauffé, meublé style espagnol, tapis mur à mur, chambre de bains complète, situé coin Maisonneuve et Robinson sud. Libre immédiatement. Tél: 378-7469 (35-39—15081)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél: 378-6338 ou 372-7648 (35-39—15079)

APP. 3 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé. S'ad. 645, rue Ste-Catherine, app. 2, tél: 378-4249 (35—15058)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, antenne TV, 1er étage, entrée privée, stationnement. S'ad: App. Casgrain, 329 boul. Boivin, 2e étage, tél: 372-7105 ou 372-4046. (35-41—15068)

LIBRE immédiatement, 1 1/2 pièce, meublé, éclairé, chauffé, tapis, antenne, à 185 Alexandra. Tél: 372-6887. (35-37—15065)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, taxe d'eau payée, buanderie, stationnement déposé. Libre immédiatement. Situé 100 St-Hubert. Tél: 372-6520. (35-39—15063)

APP. moderne de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand stationnement. Pour inf: 378-2966 (29-35—14933)

APPARTEMENTS BON SEJOUR

2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, ménage fait à neuf, eau chaude, stationnement et entrée privé, câble TV, buanderie, endroit très tranquille, un étage seulement. A 36 Denison ouest. Libre immédiatement. Tél: 372-2527 app. 8 ou 372-8887 ext. 127 (31-37—14830)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, libres immédiatement, \$135 par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx. (32-59—15019)

APP. 2 1/2 pièces, situé 188 boul. Fortin, app. 7, libre immédiatement, \$115 par mois tout compris. S'adresser 433 rue Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx app. 13 à 378-7423 (32-59—15019)

APP. à louer meublé, chauffé, éclairé, de 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces. Tél: 378-4666. (32-38—15023)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14 par semaine. S'ad. 255 av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121 (32-59—15021)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. A l'épreuve du feu. Tél: 372-5888 (32-59—15020)

APPARTEMENT 2 1/2 meublé, chauffé, éclairé, électricité, taxe d'eau payée, stationnement pour hiver. Libre immédiatement. \$26 par semaine. S'adresser: 133 Bouchard, app. 3, tél. 378-2337 (32-38—15018)

APP. 3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, tapis mur à mur, chambre de bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système de balayage central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée. \$37 et plus par semaine. S'ad. Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452 (14-41—14514)

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, tapis dans chambre et salon, situé au 2e étage à 430 Principale. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby. (32-38—15022)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Tél: 372-4384 ou 372-4976 (29-35—14925)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublé colonial, chauffés, service de buanderie, balcon, stationnement privé, libre immédiatement. A 129 av. du Parc. Pour réservations: s'ad: 129 av. du Parc app. 6 ou 91 Beacon, tél: 372-6943 ou 372-6147. (34-35—15032)

APP. 2 1/2 pièces, situé rue Elgin, meublé colonial, salle de bains céramique, tapis, chauffage électrique, antenne TV, buanderie, sundek, stationnement privé. \$130 et \$140, par mois. Tél: 372-4651 jour ou 372-5097 soir. (34-36—15037)

16—LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION LOGIS 4 1/2 pièces, ultra-moderne, situé 210 Robinson, app. 6, 2e étage, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. AUSSI: logis 4 1/2 pièces au 1er étage. Libre immédiatement ou réservations pour plus tard. S'ad. 433 Laurier, 372-9443 ou 193 Groulx, app. 13 (32-39—15038)

LOGIS de 3 1/2 pièces avec solarium. Libre immédiatement. Tél: 378-4818 (35-36—15062)

LOGIS 5 1/2 pièces, très propre, système chauffage, libre ter mars. A 172 rue Décelles. Tél: 378-8653 (35-36—15048)

LOGIS 4 1/2 pièces, \$115 par mois, libre ter mai. Tél: 372-6034 (35-39—15053)

LOGEMENTS NEUFS A LOUER

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
Câble TV-FM, plancher marquetier fini "Parathane". Prise pour auto. Cour débarras, chauffage Novalux.
S'ADRESSER: 308, rue Bouchard, App. 5, TEL: 378-3646 (30-41—14906)

17—LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE sans enfant demande logis moderne, chauffage électrique, près du centre-ville, garage si possible. Pour le ter mai. Tél: 372-5977 (35-37—15071)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, \$12 par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél: 378-9242 ou 372-4727. (32-28—15024)

CHAMBRE à louer située à l'ARRIÈRE DE L'HÔPITAL, maison privée, pour homme ou jeune gens sérieux seulement. Tél: 372-6415. (35-41—15083)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer au sous-sol du 20 St-Antoine sud. Idéal pour magasin, bureau. Rénovations faites à neuf, situé au coin près de la Caisse Populaire St-Antoine. Inf: 378-5846 du de 9 h a.m. à 5 h p.m. du lundi au vendredi. (32-38—15031)

26—HOMMES DEMANDES

HOMME demandé ayant de l'expérience dans une cour à bot et dans les matériaux de construction. Tél: 293-5750 ou 293-5222 (30-36—14962)

SI VOUS avez 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction. Veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'avant-midi. Une position vous attend. (35-41—15067)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

MAGNIFIQUE occasion de partir votre propre affaire dans votre localité... en offrant sur le marché un assortiment complet d'articles canadiens de sécurité dont des détecteurs hâtiés d'incendie portant l'approbation de la U.L.C. Aucun investissement requis. Exklusivité assurée. Écrire en toute confiance à: M. Craig, conseiller en sécurité, C.P. 2959, La Voix de l'Est, Granby, Qué. (35-37—15057)

33—AUTOS, CAMIONS

AUTO Datsun 1971, 1200, Sedan, 40,000 milles. Tél: 378-9660 (35-37—15059)



BILLETTS GRATUITS

Récital Mireille Mathieu

DEUX BILLETTS à gagner, lundi, mardi, mercredi et jeudi les 3, 4, 5 et 6 février. Placez une ANNONCE CLASSÉE au cours de ces quatre jours... peut-être vous mériteriez-vous deux billets pour le récital Mireille Mathieu, au théâtre PALACE de Granby, mercredi, le 12 février 1975.

DEUX BILLETTS à gagner, lundi, mardi, mercredi et jeudi les 3, 4, 5 et 6 février. Placez une ANNONCE CLASSÉE au cours de ces quatre jours... peut-être vous mériteriez-vous deux billets pour le récital Mireille Mathieu, au théâtre PALACE de Granby, mercredi, le 12 février 1975.

COMPOSEZ 372-5433

GAGNANT DU LUNDI 3 février

PAUL COUTURE
965 Chemin Guertin
GRANBY

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE bois sec pour foyer. Tél: 328-6824 (35-36—15070)

ATTENTION Lot de paille à vendre, livrée. Tél: 372-5327 (32-35—15017)

27—HOMMES FEMMES DEMANDES

COUPLES ambitieux désirent revenu supplémentaire. Si vous avez de 6 à 8 h de loisirs par semaine. Nous vous donnons la formation nécessaire. Tél: 534-2216. (35—15082)

COUPLES sérieux désirent augmenter leur revenu actuel. Communiquez entre 5 et 7 h p.m. à 372-4733 (35-38—15054)

28—FILLES FEMMES DEMANDES

SECRETARE sténo-dactylo avec expérience demandée pour travail général de bureau. La candidate devra posséder une connaissance suffisante de l'anglais ainsi que de la tenue de livres. S'adresser: J.M. Jodoin, jour 372-6217 et soir 372-7361 (35-41—15072)

POUR GRANBY ET LES ENVIRONS HOMMES FEMMES ET FILLES DEMANDES 18 ans et plus SERIEUX ET AMBITIEUX

Vue la hausse du coût de la vie, à temps plein ou à temps partiel. Laissez-moi vous montrer comment gagner \$400 et plus l'heure. Aucune expérience n'est nécessaire. Pour plus d'informations, veuillez écrire à: GERANT DU PERSONNEL Casier Postale 433 Granby, Qué. (32-53—14251)

SECRETARE DEMANDEE

Dactylo-sténo demandée avec expérience si possible. S'ad: Jean-Paul Matton, notaire. Tél: 378-4112. (30-36—14956)

VOUS N'OSEZ PAS PENSER AUX VACANCES avec tous ces comptes à payer? Ne vous en faites pas! Les représentantes AVON gagnent de l'argent durant leur temps libre. Intéressant n'est-ce pas? Composez 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, Qué. (30-57—14975)

67—ANTIQUITES

A VENDRE: armoires, huches, buffets bas, coffres en pin ainsi que gramophone, berceau, lits d'enfant victorien, bureaux, paniers, vaisselle, cruches, etc. Bas prix. S'adresser à la Maison de Pierre, Ste-Cécile de Milton(village), tél: 378-8012 (35-39—15073)

70—COURS PRIVÉS

COURS DE COUTURE Cours de base suivis de cours de perfectionnement si désiré. Après-midi ou soir. Petit groupe de 5 élèves par cours. S'ad. Sylvette Dubuc, 405 St-Jacques, tél: 378-7774 (14-84—14495)

71—MAISONS, MOBILES ROULOTTES

A VENDRE maison mobile, grandeur 14x64, a été occupé pour une période de 8 mois. A vendre cause: déménagement. Tél: 372-9178 (32-35—15036)

72—MOTONEIGES

SKI-DOO Bombardier FA-340, 1973, en bonne condition. Meilleure offre. Tél: Cowansville 263-5578 (32-38—15039)

POUR DE BONS RESULTATS! "AVEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".

SIGNELEZ 372-5433

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 91.5; coloré, 91.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb, 56 à 57; procédé par rouleur, no 1, pas de cotisation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 43 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleur, 48.5; pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage; procédé par rouleur, 7 3/4 à 9; procédé par vaporisation, 18 1/2, procédé par vapo-

risation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 79.9; A-gros, 76.0; A-moyens, 71.9; A-petits, 63.5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 77; A-gros, 73; A-moyens, 69; A-petits, 61; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1.30 à \$1.40 les 50 lb; N-B., \$1.55 à \$1.70 les 50 lb; .90 à .95 les 25 lb; .38 à .40 les 10 lb; I.P.E., \$1.65 à \$1.80 les 50 lb; \$1.00 à \$1.05 les 25 lb; .43 à .45 les 10 lb. Arrivages: 423 sacs de 50 lb, 12 wagons de l'I.P.E. et neuf du N-B.

M. Léon Cordeau est réélu président de l'Age d'Or

ACTON VALE (DNC) — Les membres du Club de l'Age d'Or, d'Acton Vale, réunis en assemblée générale en la salle de l'hôtel de ville, ont reporté M. Léon Cordeau à la présidence de l'organisme.

Il sera de nouveau secondé par M. Adrien Ferland, à la vice-présidence; Mme Domina Verrier, au poste de secrétaire-archiviste; Mlle Donaldia Viau, à la fonction de secrétaire-trésorière et publicitaire; ainsi que des directrices et directeurs, Mme Arthur Letarte et Mme Paul-Emile Morin, Louis Viau, Antoine Laliberté et un nouveau venu, M. Ulysse Duclos, qui succède à M. Cléophas Demers démissionnaire.

Après avoir remercié les membres présents, soit près d'une centaine, le président réélu, M. Léon Cordeau, a tenu à souligner que le Club "des moins jeunes" se portait à merveille, citant qu'en 1973, il comptait déjà 173 membres; en 1974, 246 et depuis le début de 1975, 224, ce qui dénotait une augmentation appréciable d'ici la fin de l'année.

Dans son exposé, le président du Club a tenu à souligner de façon particulière le dévouement inlassable de tous les directeurs, ce qui, selon lui, contribue considérablement à l'essor du Club.

Cette réunion se termi-

na par une partie récréative fort goûtée des membres alors que M. Paul-Emile Morin et Mme Thérèse Gévy ont su divertir l'assistance avec leurs instruments de musique en accompagnant les amateurs de chanson à répondre.

Dans un autre ordre d'idée, la direction du Club rappelle qu'un voyage au club de l'Age d'Or à Longueuil est organisé, le 15 février, pour les membres seulement, au prix de \$3.00 par personne.

Il est aussi à noter que la partie de cartes du Club aura lieu le 1er mars et que les membres sont invités à fournir un cadeau à cet effet.

in memoriam



LEROUX (Mme Hormidas)

Joseph Chagnon, époux en premières noces de feu Robertine Bouthillier, et en secondes noces de Ida Power, demeurant à Dunham. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 février. Le convoi funèbre partira des salons

F & J.M. Desourdy, 109, rue William, Cowansville, pour se rendre à l'église Ste-Croix de Dunham, où le service sera célébré à 2 heures 30. Inhumation au cimetière de Dunham. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants M. Mme Aimé Chagnon, Edmonton; M. Mme Charles Chagnon, Eastman; M. Mme Gérard Rouillard (Denise), Mansonville; M. Mme Robert Chagnon, Chateaugay; M. Mme Roger Thérien, (Noëlla), Ville La Salle; M. Mme André Chagnon, St-Sixte; M. Mme Gilles Chagnon, Sabrevois; M. Mme Philippe Chagnon, Ville LeMayne; M. Mme Guy Chevalier (Lise), Montréal; M. Mme André Blackburn (Suzanne), Dunham; M. Mme Raymond Rouillard (Claire), East Farnham; M. Mme Eugène Bachand (Nicole), Cowansville; ses frères et sœurs M. Mme Hector Chagnon, St-Petersburg, Floride; M. Mme Lucien Chagnon, St-Petersburg, Floride; M. Mme Auguste Chagnon, St-Dominique; M. Mme Georges Chagnon, Montréal; M. Mme Irène Chagnon, Montréal; M. Mme Donat Labrecque (Emilienne), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Alphonse. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Henri Roy, de Montréal; M. et Mme Germain (Thérèse) Géliveau, de Granby; M. et Mme Omer Roy, de Granby; M. et Mme Yvon Gagnon (Bernadette), de St-Paul l'Hermitte; M. et Mme André Roy, de Montréal; M. et Mme Jean-Marie Roy, de Granby; M. et Mme Marcel Scott, de St-Alphonse de Granby; sa belle-fille, Mme Jeanne Roy, de Granby, ainsi que plusieurs petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil son frère, M. Lucien Parent de Bromont et ses sœurs, Mme Omer Charbonneau (Béatrice), de Farnham; M. et Mme Siméon Martin (Alice), de Bromont.

M. et Mme Marcel Normandin, (Lise), de St-Césaire; Mme Louis-Marie Beaudry, de St-Césaire; Mlle Jeanne d'Arc Beaudry, de St-Césaire; M. et Mme Fernand Hébert (Jacqueline), de Chambly, ainsi que plusieurs petits-enfants. Il laisse aussi des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

A Granby, le 3 février, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Hormidas Leroux, née Georgiana Robert, demeurant à 53, rue Dufferin, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 février. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle de Mme Leroux sera exposée ce soir, mardi, à compter de 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Amédée Leroux, M. et Mme Léopold Leroux, M. et Mme Jean-Louis Massé (Aline); une belle-fille: Mme Jacqueline Leroux; tous de Granby. Elle laisse aussi ses petits-enfants: Mme Micheline Leroux, de Granby; M. Jean Leroux, de Saint-Césaire; M. et Mme Michel Leblanc (Louise), de Sherbrooke; Mlles Danielle et Elaine Leroux, de Granby; MM. Jean-François et Guy Massé, de Granby; deux arrière-petits-enfants: Benoît et Louis Allaire, de Granby; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Herménégilde Leroux, de Granby; Mme Honoré Leroux, de Montréal; M. Edouard Roberge, de Granby; M. Alphonse Géliveau, de Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle de Mme Leroux sera exposée ce soir, mardi, à compter de 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Amédée Leroux, M. et Mme Léopold Leroux, M. et Mme Jean-Louis Massé (Aline); une belle-fille: Mme Jacqueline Leroux; tous de Granby. Elle laisse aussi ses petits-enfants: Mme Micheline Leroux, de Granby; M. Jean Leroux, de Saint-Césaire; M. et Mme Michel Leblanc (Louise), de Sherbrooke; Mlles Danielle et Elaine Leroux, de Granby; MM. Jean-François et Guy Massé, de Granby; deux arrière-petits-enfants: Benoît et Louis Allaire, de Granby; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Herménégilde Leroux, de Granby; Mme Honoré Leroux, de Montréal; M. Edouard Roberge, de Granby; M. Alphonse Géliveau, de Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle de Mme Leroux sera exposée ce soir, mardi, à compter de 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Amédée Leroux, M. et Mme Léopold Leroux, M. et Mme Jean-Louis Massé (Aline); une belle-fille: Mme Jacqueline Leroux; tous de Granby. Elle laisse aussi ses petits-enfants: Mme Micheline Leroux, de Granby; M. Jean Leroux, de Saint-Césaire; M. et Mme Michel Leblanc (Louise), de Sherbrooke; Mlles Danielle et Elaine Leroux, de Granby; MM. Jean-François et Guy Massé, de Granby; deux arrière-petits-enfants: Benoît et Louis Allaire, de Granby; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Herménégilde Leroux, de Granby; Mme Honoré Leroux, de Montréal; M. Edouard Roberge, de Granby; M. Alphonse Géliveau, de Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle de Mme Leroux sera exposée ce soir, mardi, à compter de 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Amédée Leroux, M. et Mme Léopold Leroux, M. et Mme Jean-Louis Massé (Aline); une belle-fille: Mme Jacqueline Leroux; tous de Granby. Elle laisse aussi ses petits-enfants: Mme Micheline Leroux, de Granby; M. Jean Leroux, de Saint-Césaire; M. et Mme Michel Leblanc (Louise), de Sherbrooke; Mlles Danielle et Elaine Leroux, de Granby; MM. Jean-François et Guy Massé, de Granby; deux arrière-petits-enfants: Benoît et Louis Allaire, de Granby; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Herménégilde Leroux, de Granby; Mme Honoré Leroux, de Montréal; M. Edouard Roberge, de Granby; M. Alphonse Géliveau, de Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle de Mme Leroux sera exposée ce soir, mardi, à compter de 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Amédée Leroux, M. et Mme Léopold Leroux, M. et Mme Jean-Louis Massé (Aline); une belle-fille: Mme Jacqueline Leroux; tous de Granby. Elle laisse aussi ses petits-enfants: Mme Micheline Leroux, de Granby; M. Jean Leroux, de Saint-Césaire; M. et Mme Michel Leblanc (Louise), de Sherbrooke; Mlles Danielle et Elaine Leroux, de Granby; MM. Jean-François et Guy Massé, de Granby; deux arrière-petits-enfants: Benoît et Louis Allaire, de Granby; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Herménégilde Leroux, de Granby; Mme Honoré Leroux, de Montréal; M. Edouard Roberge, de Granby; M. Alphonse Géliveau, de Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

MARQUIS (Mme Carolus) A Granby, le 2 février, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Carolus Marquis, née Rachel Bissonnette, demeurant au 282, avenue du Parc, à Granby. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. A. Lesieur, 855, rue Principale, Granby

pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Jean-Jacques Marcy (Thérèse), de Boucherville; M. et Mme Gaëtan Marquis, de St-Lambert; M. et Mme Jacques Marquis, de Granby; M. et Mme Jean-Marie Marcy (Murielle), de St-Eustache; M. et Mme Jean-Guy Marquis, de Granby, ainsi que 5 petits-enfants.

pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Jean-Jacques Marcy (Thérèse), de Boucherville; M. et Mme Gaëtan Marquis, de St-Lambert; M. et Mme Jacques Marquis, de Granby; M. et Mme Jean-Marie Marcy (Murielle), de St-Eustache; M. et Mme Jean-Guy Marquis, de Granby, ainsi que 5 petits-enfants.

Les Femmes chrétiennes auront un kiosque à la tombola d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — La responsable du kiosque du Mouvement des femmes chrétiennes à la tombola des 6-7 et 8 février prochain à Acton Vale, Mme Monique Lamothe, est heureuse de signaler que cet organisme a tout mis en oeuvre pour attirer le plus de gens possible, cette année.

En effet, pour une 3e année consécutive, les Femmes chrétiennes organiseront le "bingo" et Mme Lamothe a souligné que plusieurs magnifiques prix seraient attribués au cours des trois jours de cette fête paroissiale.

La responsable du kiosque signalait également que le magasin de meubles, Denis Richard Inc. de Roxton Falls, a offert un magnifique téléviseur portatif de 19", qui sera attribué lors du dernier tout de "bingo" qui clôturera la tombola '75, samedi soir le 8 février vers 11 heures. Ce cadeau a été remis officiellement à Mme Lamothe, par son époux, M. Gilles Lamothe, représentant du magasin, pour Acton Vale.

Une magnifique peinture a aussi été remise aux Femmes chrétiennes par MM. Gilles Lamothe et Jacques Gaucher, tous deux représentants du magasin Denis Richard Inc. pour Acton Vale, à titre de don personnel pour le kiosque du Mou-

vement. Ces deux prix sont présentement en montre à la pharmacie Jean-Marc Lavigreur.

Pour la fabrique Comme nous le soulignait le coordinateur de cette tombola '75, M. Jacques Gaucher, tous les profits enregistrés au cours de cette fête paroissiale seront versés à la fabrique St-André. On sait que depuis deux ans déjà cette tombola (ses profits) a permis la restauration et certaines réparations dans le temple paroissial ainsi que dans le cimetière.

C'est donc une invitation à tous les paroissiens et aux gens de la région.

Pour leurs travaux Les Fermières demandent l'uniformité d'évaluation

SAINT-PAUL D'ABOTSFORD — Les dames membres des cercles de Fermières de la région ont demandé à leur Fédération d'établir des barèmes de pointage uniformes, lors des expositions de leurs travaux, que ce soit au niveau inter-cercle, régional ou provincial.

C'est en fait, un des principaux éléments qui ressort d'une soirée qui a réuni 14 des 17 cercles de la Fédération No 10, des cercles de Fermières du Québec. Une centaine de femmes membres ont assisté à cette réunion qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Paul d'Abotsford.

Soulignons que la réunion a été présidée conjointement par Mmes Hervé Cadioux, responsable et Edmond Chaput, présidente de la Fédération.

Quelques invités ont aussi participé à cette assemblée, soit: Mlles Irène Lavallée, de Sherbrooke, Huguette Lavallée, de Saint-Hyacinthe, toutes deux techniciennes en économie domestique du ministère provincial de l'Agriculture.

Des informations ont été dispensées sur la confection des articles demandés pour les expositions inter-cercles, régionales (Rougemont, Saint-Hyacinthe et Bedford) et provinciale (Exposition de Québec).

C'est d'ailleurs en ce sens que la proposition demandant l'uniformité dans les barèmes a été acceptée par l'assemblée générale. Cette proposition sera soumise aux autorités provinciales,

pour analyse et acceptation, si possible.

Dans un autre temps, les juges locaux ont demandé un cours de recyclage et aimeraient que les cartes apposées aux différents articles exposés réservent un espace destiné, non pas seulement pour les défauts, mais aussi pour les louanges du travail bien fait.

Enfin, soulignons que quelques membres des cercles de Fermières participent aux activités en cours, à Granby, sous le thème: "Pourquoi pas", dans le cadre de l'année internationale de la femme.

SEGUN (Mme veuve Jacques) A Magog, le 1er février, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Jacques Seguin, née Pauline Lallemand, demeurant à 80, rue Elgin, à Granby. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 février. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard, 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 2 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Maurice Bédard (Marguerite), Granby; ses sœurs, son frère, beaux-frères et belles-sœurs Mme veuve Rosianne Bourgeois, Montréal; Mlle Annette Lallemand, St-Lambert; Mme veuve Joseph Moreau (Lorette), St-Lambert; Mme veuve Roger Brassard (Hélène), St-Lambert; M. et Mme Philippe Vallée (Madeleine), St-Lambert; M. et Mme Sylvia Lafrenière (Denise), Montréal; M. et Mme Horace Lallemand, Montréal; ainsi que 7 petits enfants et de nombreux neveux et nièces.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril. Profitez de tous les moments de détente. Il faut attendre patiemment pour arriver à son objectif. Un mal de tête parfois insignifiant empêche de penser clairement.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai. Il ne faut pas oublier qu'une discipline est essentielle. Soyez franc et sincère avec clients et employés, c'est un avantage considérable. Gardez votre calme, retenez vos nerfs.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin. Devant un nouveau projet, étudiez toutes les possibilités. Pour votre santé, exigez les mêmes précautions que vous employez en affaires.

CANCER du 22 juin au 22 juillet. Dans vos connaissances, il se trouve parfois d'excellentes idées qui méritent votre attention. Rappelez-vous que les paroles contiennent moins que les actes. Portez attention à votre régime.

LION du 23 juillet au 23 août. Sachez garder votre autorité, et vous imposerez. Ne soyez trop familier avec des inférieurs. Surveillez l'orgueil et la prétention. Le coeur est un moteur qui ne faut pas trop surmener.

VIERGE du 24 août au 22 sept. Avant de critiquer assurez-vous que vous pourriez faire mieux. Faites confiance aux gens et on vous appréciera davantage. N'abusez pas de la cigarette.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct. Une personne seule ne peut réussir autant qu'une équipe. Question sentimentale, ne discutez jamais avec d'autres personnes que la personne intéressée. Utilisez plus d'ingrédients naturels tels que fruits et légumes.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov. Pour certains problèmes, la solution est évidente; un retard ne fait qu'aggraver la situation. Ne vous préoccupez pas de rancunes insignifiantes. Evitez la boisson.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc. Attention, si l'on vous propose de diriger deux opérations simultanées! Donnez plus de responsabilités aux gens. Ne mêlez jamais la vie sentimentale aux affaires. N'abusez jamais des desserts.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv. Ne soyez pas trop crédule ou naïf. Si vous avez des problèmes sentimentaux, discutez surtout avec calme. Rappelez-vous que la marche est un excellent exercice.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév. Il ne faut jamais se décourager, surtout quand on approche du but. Un soin régulier des dents et de la peau ajoute à la personnalité.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars. Avant d'entreprendre une nouvelle activité, renseignez-vous sur tous les éléments que comporte cette affaire. Éliminez l'alcool de vos habitudes, vous y gagnerez.

pour analyse et acceptation, si possible.

Dans un autre temps, les juges locaux ont demandé un cours de recyclage et aimeraient que les cartes apposées aux différents articles exposés réservent un espace destiné, non pas seulement pour les défauts, mais aussi pour les louanges du travail bien fait.

Enfin, soulignons que quelques membres des cercles de Fermières participent aux activités en cours, à Granby, sous le thème: "Pourquoi pas", dans le cadre de l'année internationale de la femme.

pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 2 heures 30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Maurice Bédard (Marguerite), Granby; ses sœurs, son frère, beaux-frères et belles-sœurs Mme veuve Rosianne Bourgeois, Montréal; Mlle Annette Lallemand, St-Lambert; Mme veuve Joseph Moreau (Lorette), St-Lambert; Mme veuve Roger Brassard (Hélène), St-Lambert; M. et Mme Philippe Vallée (Madeleine), St-Lambert; M. et Mme Sylvia Lafrenière (Denise), Montréal; M. et Mme Horace Lallemand, Montréal; ainsi que 7 petits enfants et de nombreux neveux et nièces.

REMERCIEMENT

La famille Norbert Provencher, désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de leur père M. Norbert Provencher survenu le 24 janvier 1975, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

M CROISÉS T S

PROBLEME 2927

1	V	E	R	I	F	I	E	R	C	O	R
2	E	L	E	V	E	T	O	U	R	M	E
3	R	E	P	A	S	S	E	T	A	C	U
4	O	U	I	N	S	S	E	T	M	E	S
5	M	A	T	H	A	N	S	O	S		
6	A	S	O	I	S	A	M	P			
7	L	E	M	E	S	E	A	M	T	A	
8	M	A	F	O	U	M	E	M	E	R	S
9	C	O	I	S	S	O	L	R	A	K	S
10	A	I	S	P	R	E	M	I	E	R	E
11	S	O	R	I	S	S	E	O			
12	E	O	N	C	A	S	A	T	R		

PROBLEME 2928

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT

- 1-Sac membraneux, semblable à une petite vessie. - Indubitable.
- 2-Eminence.
- 3-Même. - Cri de guerre écossais (vx).
- 4-Hutte de neige. - Ville de Belgique.
- 5-Attache. - Liquide incolore.
- 6-République socialiste soviétique. - Allez (latin).
- 7-Logement misérable. - Animal mou.
- 8-Mourir de mort violente. - Transpiré.
- 9-Inflammation des synoviales du poignet. - Homme réduit au dernier degré d'abjection. - Pron. Pers.
- 10-Huile volatile extraite de la fleur d'orange. - Ville d'Espagne.
- 11-Ancien bouclier. - Et le reste. - Sans valeur.
- 12-Manier doucement. - Femelle de l'âne.

VERTICALEMENT

- 1-Bagatelle. - Ombellifère vivace.
- 2-Poème lyrique, dont le ton est plus souvent triste. - Dès longtemps (vx).
- 3-Petit siège de bois sur lequel on fait asseoir un accusé. - Etat physiologique.
- 4-Quatre. - Province.
- 5-Poète italien. - Remplacer par du vin de la même provenance celui qui a diminué dans les tonneaux.
- 6-Note. - Lieu.
- 7-Sable mouvant. - Deux. - Celà.
- 8-Auteur des tempêtes. - Comté de l'Angleterre.
- 9-Mariage et réception. - Première femme.
- 10-Epée tranchante. - Partie d'une voile où passent les garettes.
- 11-Mûri par la chaleur d'août. - Servent à ranimer.
- 12-Ville des Etats-Unis. - Anneaux de cordage.

Désirons embaucher des étudiants suivant un cours du soir ou H.E.C. De préférence au niveau de 2e et 4e années.

Salaires à discuter suivant expérience et degré de scolarité.

S'ADRESSER A:

BLANCHARD, CORDEAU, LAVIGNE, JUBINVILLE, LAPLANTE,
Comptables agréés

1925, rue Girouard, St-Hyacinthe
Tél.: St-Hyacinthe 774-5373 Boleo 467-3394
(32-35-15041)

AUBAINES
SUR TOUTES MARCHANDISES EN MAGASIN

CHAPEAUX DE RENARD \$1900

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL \$39500

MANTEAUX DE MOUTON RASÉ \$29500

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE NATUREL \$49500

MANTEAUX DE VISON CANADIEN \$79500

MANTEAUX DE CUIR DOUBLÉ (hommes-femmes) \$5900

GANTS DE CUIR véritable, doublés \$1000

FOURRURE - RÉPARATION - REMODELAGE
VENTE

SUÈDE - CUIR POUR HOMMES ET FEMMES

Lucile Guertin

130, COURT - GRANBY - TÉL.: 372-1474

Luc Roy
FLEURISTE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
120, PRINCIPALE, GRANBY 372-5772

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

GIRARDOT & MENARD LTEE
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUE.

LES FRAIS FUNÉRAIRES VOUS INQUIÈTENT?

C'est normal, car on se fait facilement de fausses idées sur le sujet. Venez nous en parler au moment qui vous conviendra. Nous vous dirons franchement et honnêtement ce qui en est.

J. A. LESIEUR ENR.
Directeurs de funérailles
Bureau 1 Parc, Salons Funéraires
855 et 255 Principale, Granby, Que. 372-3309
Affilié avec:
LA CORPORATION DES THANATOLOGUES DU QUÉBEC
LA OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR

LA VOIX DE L'EST - MARDI 4 FÉVRIER 1975 - PAGE 3

Héritage Canada élargit son programme d'aide au mérite

Héritage Canada poursuit sa politique d'aide au mérite et ajoute cinq prix d'excellence en information, aux bourses et aux prix d'honneur qui faisaient déjà partie de son programme annuel de récompenses, destiné à reconnaître de manière tangible les plus remarquables réalisations dans le domaine de la préservation du patrimoine.

Le programme dans son entier vient d'être rendu public, à la suite de la dernière réunion du bureau d'administration, qui a autorisé la création de cette nouvelle catégorie de concurrent, approuvé l'augmentation de la somme globale disponible en argent et maintenu la distribution des bourses de voyage, des certificats d'honneur, des plaques et des médaillons.

Inscription

Quatre séries de récompenses sont dès maintenant accessibles aux candidats qui doivent s'adresser directement au siège social d'Héritage Canada, C. P. 1358, Succursale "B" Ottawa, pour obtenir et remplir un préavis de demande avant le 31 mars 75 et un formulaire d'inscription ou de nomination avant le 30 mai 75.

Les récompenses sont offertes soit à des particuliers, soit à des groupes, compagnies ou agences — suivant la catégorie qui les concerne — qui, sous forme de travaux de recherches ou de textes d'information, d'une activité déterminée, de travaux de rénovation déjà achevés ou de projet en voie d'accomplissement, se sont distingués par un apport particulièrement digne de mention concernant la restauration, la mise en valeur, la préservation d'édifices ou de sites naturels, tous

compris sous le même dénominateur commun de PATRIMOINE NATIONAL.

Sans doute parce qu'ils l'ignoraient et aussi un peu par négligence, les Québécois ont quelque peu boudé l'année dernière ce programme d'aide au mérite.

Héritage Canada le déplore d'autant plus que personne n'ignore les richesses de la vieille "Belle Province" et l'urgence de sauver ses villes menacées par la pioche des démolisseurs, ses villages et sa campagne plus ou moins à la merci des vandales de toutes sortes.

Le grand prix

La Bourse nationale, au montant de \$15,000, n'a pas été attribuée l'année dernière, aucune candidature n'ayant suffisamment retenu l'attention du jury; elle est de nouveau disponible. Signalons toutefois que le projet soumis pour son obtention doit avoir rencontré et obtenu de façon tangible la collaboration volontaire de la communauté concernée.

A titre d'exemple: tout projet déjà amorcé de conservation d'une zone, qui serait susceptible de créer une ambiance historique et qui pourrait avoir une répercussion profonde sur la qualité visuelle de la collectivité, entre dans la catégorie des projets qui pourraient se mériter la Bourse nationale.

La parole en ce moment est donnée aux candidats qui partagent les objectifs d'Héritage Canada, cette société nationale à but non lucratif, dont toute l'activité est centrée sur cette constatation majeure: la qualité visuelle de la vie au Canada est liée à la sauvegarde des meilleurs œuvres du passé.

Le Livre vert sur l'immigration: une base de discussions publiques

OTTAWA (PC) — Le livre vert sur l'immigration devant être présenté aux Communes, lundi, a été préparé comme base à partir de laquelle des discussions générales et publiques peuvent être entamées. Tel est l'objectif que s'était fixé le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras.

Le document ne stipulera pas de politiques futures, mais, par contre, le gouvernement en tiendra compte pour ses directives dans ce domaine.

C'est à la suite de l'arrivée sans cesse croissante d'émigrants et des craintes d'une hausse du taux de chômage, en octobre dernier, que ce livre vert a été préparé. A ce moment-là, de nouvelles réglementations reliant l'immigration directement aux emplois furent adoptées.

Une loi sera probablement votée au début de l'année prochaine pour remplacer la Loi de l'immigration de 1952 actuellement en vigueur. Selon M. Andras, la tendance qui se manifeste à l'heure actuelle pour l'adoption de mesures plus rigides continuera à persister.

La réunification des familles continuera à bénéficier d'une priorité. D'autre part, à cause de la dénatalité croissante au Québec menaçant la survivance du fait français dans cette province, toute nouvelle politique d'immigration encouragera la venue d'émigrants francophones.

Selon la nouvelle loi, tout nouvel arrivant devrait passer des tests plus rigides, à savoir être attendu par un employeur éventuel ou posséder les qualifications nécessaires pour des emplois disponibles dans des régions où il y a pénurie de travailleurs.

Les débats publics sur le livre vert donneront probablement lieu à une conférence fédérale-provinciale en ce qui concerne la politique démographique. Récemment, M. Andras avait exprimé l'avis que ce genre de débat pourrait susciter "d'après discussions".

D'autre part, selon le ministre de l'Immigration, des décisions importantes devraient être prises en ce qui a trait à l'accroissement de la population au Canada. Qui devrait-on laisser rentrer et où la croissance devrait-elle avoir lieu?

Certaines villes comme Toronto, Montréal et Vancouver ont manifesté leurs craintes au sujet de l'impact qu'aurait une immigration accrue dans ces régions souffrant déjà de la densité de leur population. Chaque année, les trois quarts des nouveaux arrivants s'installent dans ces villes.

IMMIGRATION FRANCOPHONES

La politique modifiée de l'immigration au Canada devrait tenir compte de la préservation de l'identité culturelle et linguistique en accentuant l'immigration de francophones de façon à maintenir l'équilibre en-

tre les deux peuples fondateurs du pays.

D'autant plus qu'au cours des deux dernières décennies, le français a perdu du terrain tandis que l'anglais a réalisé des gains sur le français et les autres langues.

Le Livre vert sur une nouvelle politique de l'immigration exprime des inquiétudes à ce chapitre et, y lit-on, la croissance naturelle n'a cessé de perdre de l'importance dans le maintien de l'équilibre linguistique traditionnel.

"Du même coup, l'anglicisation a eu tendance à ébranler la position des collectivisés francophones à l'extérieur du Québec. Le choix de langue que font les immigrants constitue et restera sans doute un facteur important dans le maintien d'un attribut fondamental de la population canadienne", soulignent les auteurs du document.

GRANDE PORTEE

Il va de soi que cet aspect de l'immigration a une grande portée sur le plan de l'unité nationale, comme le souligne le Livre vert, et, en même temps, sur celui du maintien du rôle du Canada au niveau international à titre de pays bilingue.

"Cette portée indique la nécessité d'élaborer des politiques visant à favoriser l'admission d'un plus grand nombre de personnes susceptibles de s'intégrer à la communauté francophone."

De fait, depuis 100 ans, la proportion de la popu-

lation d'origine française a relativement peu changé, se maintenant à environ 30 p.c. du peuple canadien.

Par contre, l'élément Britannique est passé de 60 p.c. en 1871 à 45 p.c. un siècle plus tard tandis que les autres groupes ethniques forment 27 p.c. des Canadiens, soit à peu près la même proportion que les francophones.

Mais, la très forte majorité des immigrants d'une autre langue que

le français et l'anglais s'assimile à l'élément anglophone du pays à son arrivée ici.

Pour ne citer que les chiffres les plus récents: 62,6 p.c. des immigrants qui sont arrivés au pays au cours de neuf premiers mois de 1974 connaissent la langue anglaise contre seulement 5,1 p.c. pour le français et 29,2 p.c. ne parlaient ni l'anglais ni le français et 3,1 p.c. se déclaraient bilingues.

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du Livre vert sur une nouvelle politique de l'immigration publié à Ottawa lundi par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras:

Il faudrait restreindre l'arrivée d'immigrants, compte tenu principalement des conditions du marché du travail.

Favoriser l'immigration de francophones de façon à maintenir le caractère bilingue et biculturel du Canada.

Bien définir la catégorie des immigrants dits "réfugiés" et continuer à les accueillir pour des raisons humanitaires.

Une meilleure répartition des immigrants dans les régions du pays contribuerait à atténuer certaines difficultés de surpopulation à Toronto, Vancouver et Montréal où neuf immigrants sur 10 s'établissent.

Le Canada continuera d'exercer un attrait spécial pour les immigrants.

Le livre vert donnera lieu à un grand débat national sur la future politique d'immigration dont la loi devrait être adoptée au début de 1976.

Les gouvernements provinciaux devraient participer davantage à la mise en oeuvre des programmes en matière d'immigration.

Une conférence fédérale-provinciale sur l'immigration est prévue pour le printemps.

Une nouvelle loi pourrait fournir plus d'une façon d'expulser une personne du Canada.

FAITES ÉCHEC À L'INFLATION EN ACHETANT EN FÉVRIER



RENARD DES PRAIRIES

Manteaux garnis de cuir

- 1—8 ans **\$799**
- 2—10 ans
- 1—12 ans
- 1—16 ans
- 1 - 16 ans. Renard des prairies **\$899**

MANTEAUX DE LOUP NATUREL

VESTE-PANTALON... petite fourrure en grande faveur. Allure sportive. Garni suède. Taille: 10 ans, 12 ans, 14 ans

\$399

MANTEAU DE LOUP NATUREL

Style cintré, fourrure de bonne durée en grande faveur. Allure sportive. Garni suède. Taille: 9-10-11-12-13-15 ans.

\$599

SUPERBES MANTEAUX DE LOUP NATUREL

Style jeune et populaire.

- 1—15 ans Loup naturel, cintré **\$699**
- 1—12 ans Loup naturel, cintré **\$749**
- 2—14 ans Loup naturel, cintré **\$749**
- 1—10 ans Loup naturel, cintré **\$769**
- 2—10 ans Style cintré **\$799**
- 2—12 ans Loup, naturel, cintré **\$799**
- 2—14 ans Loup naturel, cintré **\$799**
- 1—16 ans Loup naturel, cintré **\$799**

MANTEAUX DE CASTOR

- 1 - 12 ans. Castor naturel, rasé. Style avec ampleur aux manches. Fantaisie. **\$899**
- 1 - Gr. 40. Castor naturel, rasé, uni. Style droit. Pratique, Toujours joli. **\$799**
- 1 - Castor naturel, rasé. Garni collet de vison. Style droit. Une belle valeur. **\$995**

LE SERVICE APRÈS-VENTE



JOUIT D'UNE RENOMMÉE EXCELLENTE ET VÉRITABLE



MANTEAUX DE FOURRURES GROUPE DE STYLES VARIÉS

- 1 - 12 ans. Vison ranch. Garni cuir et renard norvégien. **\$599**
- 1 - 16 ans. Vison saphir. Style cintré. Avec ceinture vison **\$1395**
- VESTE-PANTALON**
- 1 - 10 ans opossum, pastel. Garni cuir. Cintré. **\$469**
- 1 - 10 ans. Opossum. Tissé, gris. Garni de cuir. **\$449**
- 1 - 12 ans. Renard norvégien. Cintré, garni cuir noir. **\$749**
- 1 - 12 ans. Renard norvégien. Cintré, garni cuir gris. **\$599**

MANTEAUX RENARD ROUX

Garni suède. Style sport. Veste-pantalon.

- 1—12 ans **\$559**
Prix spécial de la vente
- 1—16 ans **\$379**
Prix spécial de la vente

MANTEAUX RENARD NORVÉGIEN

- 1—10 ans. Garni de cuir **\$719**
- 2—10 ans. Garni de cuir **\$869**
- 1—12 ans. Garni de cuir **\$869**

MANTEAUX DE BORREGO

Une fourrure très amincissante, légèrement cintré.

- 1—12 ans. Brun garni renard. Teint lynx. **\$599**
 - 1—16 ans. Brun garni renard. Teint lynx.
 - 1—20 ans. Brun garni de bison de ranch.
 - 1—16 ans. Noir, garni de renard norvégien.
 - 1—16 ans. Beige. Garni de renard teint lynx.
- Votre choix. Pour cette vente

CHOIX DE MANTEAUX MOUTON RASÉ, BRUN

- 1 - 8 ans. Garni renard norvégien. Cintré. **\$399**
- 1 - 10 ans. Garni de chat sauvage. Cintré. **\$349**
- 1 - 14 ans. Garni de chat sauvage. Cintré. **\$349**
- 1 - 14 ans. Garni de lynx. Style cintré. **\$329**
- 1 - 10 ans. Garni de vison. Style droit. **\$299**
- 1 - 12 ans. Mouton rasé uni. Style cintré. **\$279**
- 1 - Gr. 40. Mouton rasé. Uni. Style droit. **\$249**
- 1 - 14 ans. Mouton rasé. Uni. Style cintré. **\$279**

LA VENTE DE FÉVRIER LAFLAMME C'EST POUR VOUS